

Éléments d'un commentaire de la Règle de saint Augustin*

XX. « *La charité ne cherche pas ses propres intérêts* »

SOMMAIRE

- A. Introduction.
- B. Textes parallèles ayant un intérêt monastique.
- C. Le Christ modèle de la recherche du « royaume ».
- D. Les expériences de saint Paul.
- E. Bons et mauvais Chrétiens.
- F. Les deux Cités.
- G. Chercher « les choses siennes » : le péché, le mensonge, les choses passagères.
- H. La priorité de la charité et le « privilège paulin ».
- I. Bons et mauvais pasteurs.
- J. Les brebis du mauvais pasteur.
- K. Un pasteur a-t-il le droit de fuir les persécuteurs ?
- L. Égoïsmes et divisions ecclésiales.
- M. Faut-il éviter toute louange ?
- N. Textes parallèles ayant un intérêt particulièrement personnel.
- O. Epilogue.

A. Le cinquième chapitre de la Règle de saint Augustin est celui qui, de toute la pièce, est le plus monastique au sens « technique » du terme. C'est dans ce chapitre que l'auteur parle le plus de la vie quotidienne du monastère, des différents services communautaires dont il fallait s'occuper : le lessivage des vêtements et leur garde, la distribution des chaussures, les tâches du cellérier et de l'infirmier, et plusieurs autres choses encore. Mais au beau milieu de ces détails concrets, l'auteur prend un envol inattendu et formule une pensée d'une portée universelle. En la

*) Voir Augustiniana XXI (1971), p. 5-16; p. 17-23; p. 357-404; XXII (1972), p. 5-29; p. 29-34; p. 469-510; XXIII (1973), p. 306-328; p. 328-333; XXIV (1974), p. 5-9; XXV (1975), p. 199-204; XXVII (1977), p. 5-12; p. 12-19; p. 20-25; XXIX (1979), p. 43-86. — Tous ces articles et quelques autres du même genre, publiés ailleurs, ont été réunis dans : L. VERHEIJEN, *Nouvelle approche de la Règle de saint Augustin*, Abbaye de Bellefontaine Bégrolles-en-Mauges, F 49122 Le May-sur-Evre, 1980 (Vie monastique, 8). — Ajouter Augustiniana XXXII (1982), p. 88-136; p. 255-262; p. 262-265; p. 286-281; XXXIII (1983), p. 86-111.

qualifiant d'«universelle», je ne pense pas uniquement à la vie dans cette communauté monastique, mais à la vie dans toute son étendue. Saint Augustin précise à cet endroit avec quelle mentalité fondamentale et profonde il fallait, d'après lui, mettre en pratique les prescriptions un peu terre à terre de ce chapitre. Il écrit en effet : Bref, que nul d'entre vous ne fasse quoi que ce soit pour son profit personnel, mais que tous vos travaux soient accomplis pour l'utilité commune ; et cela avec un zèle plus grand et un élan plus assidu que si chacun de vous s'occupait de ses propres affaires, et dans son intérêt propre. On dit, en effet, de la charité : «Elle ne recherche pas ses propres intérêts» (1 Cor 13, 5). Cela veut dire qu'elle fait passer les intérêts communs avant les intérêts personnels, et non pas les intérêts personnels avant les intérêts communs. Et pour cette raison, vous aurez la certitude d'avoir fait d'autant plus de progrès que vous aurez apporté plus de soin au bien commun qu'à vos intérêts personnels. Qu'ainsi l'usage indispensable de tous les biens passagers soit dominé par la charité qui demeure toute l'éternité¹⁾. L'auteur ne pouvait pas être plus clair : le plus banal élément de la vie de tous les jours a une valeur d'éternité si c'est la charité qui l'anime, cette charité qui dans le plan divin doit dominer la vie dans l'histoire passagère et qui, elle, «ne passe jamais». Saint Paul le dit lui-même dans la Première Lettre aux Corinthiens, en 13, 8. Saint Augustin ne cite pas ces dernières paroles dans la Règle, mais l'allusion qu'il y fait dans le passage cité ci-dessus est nette. Saint Paul parlait ainsi dans la fameuse «hymne à la charité» — *laudes caritatis* ou *laus caritatis*²⁾ — qui dans la même Lettre aux Corinthiens s'étend de 13, 4 à 13, 8 (ou si l'on veut à 13, 13). Ce que saint Augustin cite textuellement est une autre partie de ce passage célèbre. Il s'agit de 13, 5 : «La charité ne recherche pas ses propres intérêts». Or cette idée a dû être chère à saint Paul. Nous la retrouvons en effet, formulée de diverses façons, à plusieurs endroits de ses Lettres. Quant à saint Augustin, il connaît tous ces textes et aime les combiner les uns avec

¹⁾ *Praeceptum*, lignes 153-160 : Ita sane, ut nullus sibi aliquid operetur, sed omnia opera uestra in commune fiant, maiore studio et frequentiori alacritate, quam si uobis singuli propria faceretis. Caritas enim, de qua scriptum est quod «non quaerat quae sua sunt», sic intelligitur, quia communia propriis, non propria communibus anteponit. Et ideo, quanto amplius rem communem quam propria uestra curaueritis, tanto uos amplius profecisse noueritis ; ut in omnibus quibus utitur transitura necessitas, superemineat, quae permanet, caritas.

²⁾ Ces termes sont de saint Augustin : s. 78, 6 — PL 38, c. 492 ; s. 350, 3 — PL 39, c. 1534-1535 ; bapt. IV, 10 (15) — PL 43, c. 163 ; CSEL 51, p. 239.

les autres. Et l'ensemble de ces textes a exercé une influence remarquable sur ses conceptions concernant la vie chrétienne en général et la vie cléricale et monastique en particulier.

A.2. «La charité ne recherche pas ses propres intérêts» de la Première aux Corinthiens 13, 5 se trouve chez saint Augustin souvent mis en rapport avec la Lettre aux Philippiens 2, 21: «Tous recherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ». Mais la Première aux Corinthiens a fourni à saint Augustin encore deux autres passages qui vont dans le même sens. Je pense d'abord à 10, 24: «Que personne ne cherche son propre intérêt, mais celui d'autrui». Je pense aussi à 10, 33: «(Efforcez-vous de plaire à tous en tout), tout comme moi-même je m'efforce de plaire à tous en tout, ne cherchant pas mon propre intérêt, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés». La Deuxième aux Corinthiens souligne en 5, 15 l'exemple donné à ce propos par Jésus Christ lui-même: «Et il est mort pour tous, afin que les vivants ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux». L'exemple du Christ est également mis en valeur dans la Lettre aux Romains 15, 3: «Car le Christ n'a pas recherché ce qui lui plaisait». Parfois saint Augustin cite dans le même contexte quelques mots de l'Ancien Testament, se trouvant dans le Psaume 21 (22), verset 30: «Et mon âme vivra pour lui». Ce verset est précisément mis dans la bouche de Jésus Christ dans la première *Enarratio* que saint Augustin a consacrée à ce Psaume³⁾.

Voilà les sept textes bibliques qui, dans les pages suivantes, vont guider nos pas à travers les œuvres de saint Augustin.

A.3. Nous allons rencontrer tous les passages où il utilise l'une ou l'autre, ou plusieurs, de ces paroles scripturaires. Je rappelle que l'objectif que nous poursuivons dans ces recherches est de mieux connaître saint Augustin comme maître du comportement chrétien. Il ne suffisait donc pas de citer en marge de la Règle d'Augustin, en guise de commentaire, un ou deux textes parallèles, particulièrement intéressants, du même auteur, mais il fallait lui donner l'occasion de s'exprimer intégralement. C'est ainsi qu'on verra mieux quelles pensées sont chez lui essentielles et quelles autres restent plutôt marginales. Et nous constaterons que saint Augustin, de cent façons différentes, dit autour de ces paroles bibliques et surtout pauliniennes, toujours les mêmes choses profondes, et centrales dans sa conception de la vie.

³⁾ Voir notes 29-31.

A.4. Je précise que, des versets en question, nous retiendrons uniquement les éléments que nous venons de citer. Je m'explique. Dans son *De Gestis Pelagii* 4 (12) Augustin cite la Première aux Corinthiens 13, 5, mais nous n'en tiendrons pas compte étant donné que les paroles qu'il cite ne sont pas: «... la charité ne recherche pas ses propres intérêts», mais: «... elle ne tient pas compte du mal». Dans son *De Gratia Christi* I, 21 (22) Augustin cite également I Corinthiens 13, 5, mais il s'agit maintenant de: «... la charité ne fait rien d'inconvenant et ne tient pas compte du mal». Pour cette raison, ni le *De Gestis Pelagii*, ni le *De Gratia Christi*, ne seront cités dans cette enquête.

Dans la Deuxième aux Corinthiens 5, 15 l'élément qui nous intéresse ici est: «... que les vivants ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux», mais dans son *De Peccatorum meritis et remissione* I, 27 (44) Augustin réfléchit sur le début de ce verset: «Jésus Christ est mort pour tous ...», et notamment sur l'étendue de ce «tous». Dans le *De Correptione et gratia* 14 (44) il se pose également des problèmes sur le sens de «tous», maintenant à propos de la Première aux Corinthiens 10, 33: «... je m'efforce de plaire à tous». Ces réflexions, intéressantes en soi, ne nous concernent pas dans le cadre de cette enquête sur la recherche des intérêts privés et la recherche de la cause de Jésus Christ chez saint Augustin.

Ailleurs Augustin cite l'un ou l'autre des textes bibliques mentionnés plus haut, mais ils y figurent au beau milieu de citations plus étendues, si bien que l'intérêt d'Augustin n'est pas centré sur eux. C'est le cas du *De Moribus Manichaeorum* II, 14 (32) et 14 (34), le *Contra Adimantum* 14, 3, le *De Gratia et libero arbitrio* 17 (34) et le *Speculum* 31 (p. 219-220). C'est tout ce que nous dirons de ces passages.

A.5. C'est le cas aussi du Sermon 350 où «la charité ne recherche pas ses propres intérêts» se trouve cité à travers l'ensemble de l'«hymne à la charité» dans I Corinthiens 13, 1-8. Mais le contexte y est personnel et mérite pour cette raison qu'on s'y arrête un instant. Ce Sermon 350 s'étend d'abord sur la nouveauté du commandement concernant l'amour de Dieu et des hommes, et sur le fait que toute la doctrine de l'Écriture se résume dans ce commandement. Puis il paraphrase l'«hymne à la charité», le cite intégralement et continue à la paraphraser. Et Augustin termine son Sermon en disant: Appliquez-vous donc à la charité, qu'elle soit l'objet de vos saintes pensées et produisez ainsi des fruits de justice. Qu'on voie paraître dans votre comportement tout ce que dans cet

«hymne» vous aurez trouvé dit avec plus d'abondance que dans les propos que j'ai pu prononcer. Car le discours d'un vieillard doit être non pas seulement grave et élevé, mais aussi court⁴).

*

* *

B. Etant donné que cette recherche prend son point de départ dans un passage de la Règle monastique de saint Augustin, nous commençons notre enquête par quelques textes parallèles qui ont un intérêt d'ordre monastique.

B.1. Le premier de ces textes parallèles se trouve dans le *De Opere monachorum* d'Augustin. Dans un monastère tous les frères ont à travailler de leurs mains, sauf ceux qui en sont empêchés pour des raisons valables, par exemple s'ils sont engagés effectivement dans des charges sacerdotales. Pour les anciens riches parmi les moines (qui, étant donné les habitudes de la société classique, n'avaient jamais accompli de travaux «serviles»), le régime monastique représentait donc un changement radical, très bénéfique pour leur vie chrétienne. Mais que penser, à ce propos, des anciens pauvres? Le dur travail manuel avait été leur pain quotidien et, arrivés au monastère, ils n'avaient donc nullement à révolutionner leurs habitudes. Y avait-il alors une différence véritable entre leur ancienne existence dans le «siècle» (la société civile) et leur vie actuelle au monastère? Oui, répond Augustin, cette différence existe et est même grande. Elle réside dans les motivations. Si quelqu'un vient au monastère en sortant d'un état de pauvreté, qu'il regarde son travail manuel d'un autre œil qu'auparavant. Car du désir d'«augmenter» par son travail son bien matériel, si mince fût-il, il est passé à la charité dans la vie commune, *ne cherchant pas ses propres intérêts, mais ceux de Jésus Christ*, désireux de vivre désormais dans la société de ceux qui n'ont qu'une seule âme et un seul cœur tendus vers Dieu, au point que personne ne dise posséder quoi que ce soit en propre, mais que toutes choses leur soient communes ... Au monastère il aura en commun avec son «frère» le fruit de ses propres labeurs manuels ...⁵). Ce passage est, par rapport à

⁴) S. 350, 3: Ergo sectamini caritatem, et eam sancte cogitantes afferte fructus iustitiae. Et quidquid uberius, quam ego dicere potui, uos inueneritis in eius laudibus, appareat in uestris moribus. Oportet enim ut senilis sermo non solum sit grauis, sed etiam breuis. — PL 39, c. 1535.

⁵) Op. mon. 25 (32): Si autem ad hanc uitam ex paupertate conuertitur, non putet id se agere quod agebat, si ab amore uel augendae quantulaecumque rei priuatae iam non

la Règle, plus encore qu'un texte parallèle : il est comme un commentaire d'auteur.

B.2. L'explication du Psaume 99, 12 concerne les paroles suivantes de ce Psaume : « Acclamez le Seigneur, toute la terre » et souligne, contre les Donatistes, l'universalité, même géographique, du salut et donc de l'Église. Mais cela ne veut pas dire que, dans le monde entier, l'on ne verrait jamais des scandales dans l'Église. Dans l'histoire de ce bas monde, l'Église n'est pas une société de parfaits. Certains ne voient pas cela, certains autres ne voient que cela. Il y a des gens candides qui ne se rendent pas compte du mal qui se fait dans l'Église, dans les rangs du clergé aussi, et dans les monastères. Mais il y a aussi des censeurs qui ne sont pas capables d'apercevoir autour d'eux autre chose que des scélérats de toutes sortes. Le réalisme chrétien sait voir, ét le bien, ét le mal, dans l'attente du bien définitif et immuable.

Les louangeurs inconditionnels du clergé y voient de bons ministres de Dieu, de fidèles dispensateurs, des hommes qui savent supporter tous leurs semblables, qui se mettent en quatre pour ceux dont ils désirent les progrès, qui *ne cherchent pas leurs propres intérêts, mais ceux de Jésus Christ*. Mais ces louangeurs oublient que les clercs en comptent de mauvais dans leurs rangs⁶). D'autre part, il y a les dénigreur, aussi inconditionnels que les louangeurs précédents. Ils censurent l'avarice des clercs, les déloyautés des clercs, les querelles des clercs ; ils mettent au pilori ces gens « qui cherchent à s'emparer du bien d'autrui », ces « ivrognes », ces « goinfres »⁷). D'un côté il y a des dénigreur envieux, de l'autre des louangeurs irréfléchis. D'un côté on ne voit pas que des méchants se trouvent parmi les bons, de l'autre on ne voit pas qu'il y a aussi des bons⁸). Et il en est de même en ce qui concerne cette vie

quaerens quae sua sunt, sed quae Iesu Christi, ad communis uitae se transtulit caritatem in eorum societate uiicturus, quibus est anima una et cor unum in deum (deo *CPYVBAMN*), ita ut nemo dicat aliquid proprium, sed sint illis omnia communia ... ; ... illud ipsum quod propriis manibus elaborat, (habeat ?) in commune cum fratre ... — PL 40, c. 572 ; CSEL 41, p. 578-579.

⁶) En. Ps. 99, 12: Laudatores clericorum intendunt ibi bonos ministros, fideles dispensatores, omnium toleratores, uiscera sua impendentes his quos uolunt proficere, non quaerentes quae sua sunt, sed quae Iesu Christi. Laudant haec, obliuiscuntur quia mixti sunt malis. — PL 37, c. 1278 ; CCL 39, p. 1401.

⁷) Ibid.: Rursus qui reprehendunt auaritiā clericorum, improbitates clericorum, lites clericorum, appetentes res alienas, ebriosos, uoraces iactant.

⁸) Ibid.: Et tu inuide uituperas, et tu incaute laudas: tu qui laudas, dic mixtos malos; tu qui uituperas, uide ibi et bonos.

commune des frères qui se réalise dans un monastère. Qu'en disent les laudateurs qui n'ont pas de nuances dans leur jugement? Que dans le monastère il y a de grands hommes, des saints, vivant quotidiennement dans une ambiance de cantiques en l'honneur du Seigneur, de prières, de louanges adressées à Dieu; que c'est de cela qu'ils se nourrissent; ils s'adonnent à la lecture divine; ils travaillent de leurs mains — c'est leur moyen de subsister —; ils ne réclament rien dans le seul but de l'avoir; ils font modérément et sans égoïsme usage de tout ce qui leur est apporté par des frères pieux; personne ne s'accapare quelque chose au détriment d'un autre; ils s'aiment tous mutuellement; ils se supportent et se soutiennent mutuellement ... Et qu'en dit le dénigreur? Que dans le monastère «ils» sont envieux, querelleurs, intolérants envers tous, avares; un tel a fait ceci, et tel autre a fait cela⁹⁾.

Or, comme par hasard, le dénigreur auquel Augustin pense est précisément quelqu'un qui a vécu lui-même au monastère. O méchant homme, pourquoi passes-tu sous silence les bons? Tu montres du doigt ceux que tu n'as pas su supporter; tu passes sous silence ceux qui t'ont supporté, toi, le mauvais¹⁰⁾. Il a, dit-il, trouvé au monastère de mauvais frères — mais il serait impossible de constater qu'ils sont mauvais, si l'on ne les y avait pas admis; il faut bien commencer par les supporter afin de pouvoir éventuellement les corriger; il n'est guère possible de les exclure du monastère sans les avoir supportés auparavant —. Ne sachant voir que des mauvais dans la monastère, le dénigreur devient lui-même d'une intolérable intolérance: Qui m'a fait venir ici? Je pensais, moi, qu'il y a de la charité ici. Et irrité par le désagrément causé par quelques-uns, il ne persévère pas dans l'exécution de ses engagements, et ainsi il abandonne son saint projet et se fait coupable de rupture de promesse. Qui plus est, une fois qu'il a quitté le monastère, il devient un détracteur médisant. Il parle uniquement des choses que — affirme-t-il — il n'a pas pu accepter, et il arrive qu'il s'agit là de choses vraies. Mais les faits et gestes vrais des

⁹⁾ Ibid.: Sic et in illa uita communi fratrum, quae est in monasterio. Magni uiri, sancti, quotidie in hymnis, in orationibus, in laudibus dei, inde uiuunt, cum lectione illis res est; laborant manibus suis, inde se transigunt; non auare aliquid petunt, quidquid eis infertur a piis fratribus, cum sufficientia et cum caritate utuntur; nemo sibi usurpat aliquid quod alter non habeat; omnes se diligunt, omnes inuicem se sustinent ... Quales illi? Inuidi, litigatores, neminem sustinentes, auari; ille ibi illud fecit, et ille ibi illud fecit. — PL 37, c. 1278-1279; CCL 39, p. 1401.

¹⁰⁾ Ibid.: O male, quare taces bonos? Quos tolerare non potuisti, iactas: qui te malum tolerauerunt, taces. — PL 37, c. 1279; CCL 39, p. 1401.

mauvais sont à supporter si l'on veut vivre en compagnie des bons de la même société. L'Écriture dit à ce dénigreur : « Malheur à ceux qui ont perdu leur patience » (Qoh 2, 26). Et pour comble de malheur il se met à répandre les rots malodorants de son mécontentement. C'est ainsi qu'il veut décourager ceux qui auraient l'intention d'entrer au monastère, et cela parce qu'il n'a pas su lui-même y persister après y être entré¹¹).

B.3. La Lettre LXXVIII a été adressée par Augustin, lors d'une absence de sa ville épiscopale (entre 401 et 403), aux membres de l'Église d'Hippone. Dans le monastère des clercs qu'Augustin avait installé dans sa maison épiscopale — et qui n'est pas à confondre avec le premier monastère augustinien d'Hippone, fondé déjà en 391 —, le prêtre Bonifatius, et un aspirant-prêtre du nom de Spes, s'accusaient mutuellement d'un comportement dont Augustin laisse deviner la nature. Il n'y avait pas eu de témoins. Augustin se trouvait donc dans l'impossibilité d'établir la vérité, mais il avait plus de confiance en Bonifatius qu'en Spes. Quoi qu'il en fût, il devait bien admettre qu'il y avait de la zizanie dans sa maison-monastère. Mais il était réaliste : l'Église d'ici-bas est une Église de pécheurs. Il écrit : Quelque vigilante que soit la discipline de ma maison, je suis un homme et je vis parmi des hommes ; je n'ai pas l'arrogance d'oser affirmer que ma maison soit meilleure que l'arche de Noé où parmi les huit hommes qui s'y trouvaient un s'est montré de mauvais aloi ; ou meilleure que la maison d'Abraham où il fut dit : « Chasse l'esclave et son fils » ; ou meilleure que la maison d'Isaac à propos des deux jumeaux duquel il fut dit : « J'ai aimé Jacob et j'ai haï Esaü » ; ou qu'elle soit meilleure que la maison de Jacob lui-même où un fils, Ruben, a souillé la couche de son père (avec Bilha) ; ou meilleure que la maison de David dont un fils, Amnon, a couché avec sa sœur Tamar, et dont un autre fils, Absalom, s'est révolté contre son père qui, lui, avait montré une sainte mansuétude ; ou meilleure que l'entourage de saint

¹¹) Ibid. : ... inuenit ibi fratres malos, qui mali inueniri non possent, nisi admitterentur (et necesse est ut primo tolerentur, ne forte corriganur; nec excludi facile possunt, nisi prius fuerint tolerati); et fit ipse intolerandae impatientiae: Quis me huc quaerebat? Ego putabam quia caritas est hic. Et paucorum hominum molestia irritatus, dum non perseuerauerit implere quod uouit, fit desertor tam sancti propositi, et reus uoti non redditi. Iam uero cum inde exierit, fit et ipse uituperator et maledicus; et dicit ea sola quae quasi se pati non potuisset asseuerat; et aliquando uera. Sed uera malorum toleranda sunt propter societatem bonorum. Dicit illi scriptura: Vae his qui perdiderunt sustententiam. Et quod est amplius, ructat indignationis malum odorem, unde absterreat intraturos; quia ipse cum intrasset, perdurare non potuit. — PL 37, c. 1279; CCL 39, p. 1401.

Paul qui, pourtant, s'il avait vécu exclusivement parmi des hommes bons, n'aurait pas dit à propos de la sainteté et de la fidélité de Timothée: «Je n'ai personne d'autre pour prendre vraiment soin de vous, car *tous cherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*»; ou meilleure que l'entourage du Seigneur Christ lui-même dans lequel onze bons ont dû supporter Judas, traître et voleur; ou qu'elle soit meilleure, enfin, que le ciel d'où sont tombés des anges¹²).

Et un peu plus loin il fait la réflexion bien connue et bien terrible: Je vous avoue ceci en toute simplicité devant le Seigneur notre Dieu lequel, depuis que j'ai commencé à être son serviteur, j'ai pris à témoin sur mon âme (2 Cor 1, 23): comme je n'ai guère trouvé de meilleurs hommes que ceux qui se sont développés dans les monastères, ainsi je n'en ai trouvé de pires que ceux qui dans les monastères sont tombés. Mais si nous y trouvons des déchets qui nous attristent, nous y trouvons aussi de la consolation en raison de nombreuses perles¹³).

B.4. La Lettre LXXXIII, adressée à Alypius, demande également quelques mots de présentation. Un certain Honoratus, membre de la communauté qui vivait à Thagaste autour d'Alypius, avait été placé à Thiave pour y être «curé de campagne». Les fidèles de Thiave avaient été Donatistes et venaient de rallier l'Église catholique. Par la suite un nommé Honoratus a été évêque de Thiave et il est possible qu'il s'agisse là d'une seule et même personne¹⁴). Nous allons rencontrer l'évêque

¹²) Ep. LXXVIII, 8: Quantum libet enim uigilet disciplina domus meae, homo sum et inter homines uiuo nec mihi adrogare audeo, ut domus mea melior sit quam arca Noe, ubi tamen inter octo homines reprobos unus inuentus est; aut melior sit quam domus Abrahae, ubi dictum est: eice ancillam et filium eius; aut melior sit quam domus Isaac, cuius de duobus geminis dictum est: Iacob dilexi, Esau odio habui; aut melior sit quam domus ipsius Iacob, ubi lectum patris filius incestauit; aut melior sit quam domus Dauid, cuius filius cum sorore concubuit, cuius alter filius contra patris tam sanctam mansuetudinem rebellauit; aut melior sit quam cohabitatio apostoli Pauli, qui tamen si inter omnes bonos habitaret, non diceret ... cum de sanctitate et fide Timothei loqueretur: Neminem habeo, qui germane de uobis sollicitus sit; omnes sua quaerunt, non quae Iesu Christi; aut melior sit quam cohabitatio ipsius domini Christi, in qua undecim boni perfidum et furem Iudam tolerauerunt; aut melior sit postremo quam caelum, unde angeli ceciderunt. — PL 33, c. 271-272; CSEL 34. 2, p. 343-344.

¹³) Ep. LXXVIII, 9: Simpliciter fateor caritati uestrae coram domino deo nostro, qui testis est super animam meam, ex quo deo seruire coepi: quo modo difficile sum expertus meliores, quam qui in monasterio profecerunt, ita non sum expertus peiores, quam qui in monasteriis ceciderunt ...; ... etsi contristamur de aliquibus purgamentis, consolamur tamen etiam de pluribus ornamentis. — PL 33, c. 272; CSEL 34. 2, p. 344-345.

¹⁴) Dans la *Prosopographie chrétienne du Bas-empire, I. Afrique (303-533)*, Paris, 1982, notre Honoratus est signalé sous le n° 9, p. 567-568, tandis que l'évêque de Thiave est

Honoratus ailleurs dans cet article¹⁵). Le prêtre Honoratus appartenait à une communauté monastique, il n'avait pas de possessions personnelles. Mais les fidèles de Thiave ont voulu qu'il arrive chez eux avec «son argent». Il lui était impossible de fournir un document officiel affirmant sa pauvreté professionnelle. C'est pourquoi Augustin a estimé que les gens de Thiave étaient dans leur droit strict. Mais, chose très intéressante, cet incident fut l'occasion et l'amorce de l'officialisation du *propositum* de pauvreté monastique par des actes rédigés en bonne et due forme.

Voici ce qu'Augustin écrit à Alypius : Lorsque quelqu'un change de vie et se retire au monastère, s'il change de vie sincèrement, il ne pense pas à conserver ses biens, surtout après avoir été averti du mal que cela constituerait. Si, au contraire, il est trompeur et *recherche ses propres intérêts* au lieu de se mettre au service de *la cause de Jésus Christ*, il n'a pas *la charité* ... Mais, comme nous l'avons déjà dit dans l'entretien que nous avons eu, il est possible d'éviter à l'avenir ce genre d'ennui en s'entendant avec celui qui désire entrer au monastère ; il ne devrait pas être admis à la société des frères avant de s'être libéré de tous ces «bagages» ; tant qu'il est encore gêné par des affaires, il ne doit pas présenter sa demande ... Oui, le seul moyen d'éviter la «mort» de ces faibles et d'écarter les obstacles qui s'opposent à leur salut — nous nous donnons pour eux tant de peine afin de les gagner à la paix catholique — c'est de leur faire comprendre, avec toute ouverture, que nous n'agissons dans ce genre de choses nullement pour des motifs pécuniaires. Or ils n'admettront aucunement cela si nous ne leur laissons pas la disposition du bien qu'ils pensent avoir toujours appartenu au prêtre Honoratus. Car, quoique ce bien ne fût pas à lui, les gens de Thiave auraient dû savoir cela dès le début¹⁶).

le n° 16, signalé à la p. 570. Il s'agirait donc de deux personnes distinctes. Cela serait certain si le premier était mort avant la rédaction de la Lettre LXXXIII. Mais est-ce évident ?

¹⁵) Voir notes 122-124.

¹⁶) Ep. LXXXIII, 3 : Nam cum quisque ad monasterium conuertitur, si ueraci corde conuertitur, illud non cogitat maxime admonitus, quantum malum sit. Si autem fallax est et sua quaerit, non quae Iesu Christi, non habet utique caritatem ... ; ... illud, sicut iam conlocuti sumus, deinceps uitari potest et agi cum eo, qui conuertitur, si non potest admitti ad societatem fratrum, antequam se omnibus illis impedimentis exuerit et ex otio tendatur ... Haec autem mors infirmorum et tantum impedimentum salutis eorum, pro quibus tantopere laboramus, ut eos catholicae paci lucremur, aliter uitari non potest, nisi ut apertissime intellegant nullo modo nos de pecunia satagere in talibus causis, quod nullo modo intellecturi sunt, nisi illam rem, quam semper presbyteri esse putauerunt, eorum usibus relinquamus, quia, et si eius non erat, hoc ab initio scire debuerant. — PL 33, c. 292 ; CSEL 34. 2, p. 389-390.

La règle à suivre en pareille circonstance paraît à Augustin être la suivante: Tout ce qui est légalement en possession de quelqu'un qu'on ordonne clerc au service d'une localité doit appartenir à l'Église où on le place. Or d'après le droit, le bien dont il s'agit dans le cas présent est au prêtre Honoratus, à tel point qu'à sa mort, seuls ses héritiers légaux pourraient faire valoir là-dessus des droits, nonobstant son ordination à un endroit autre que Thagaste, et même s'il venait à mourir dans le monastère de Thagaste, tant que ce bien ne serait pas vendu, ou transféré dans la possession de quelqu'un par une donation publique. De cette manière Aemilianus, le frère (de sang sans doute) du frère (-moine) Privatus, est, après la mort de ce dernier, entré en possession de ces trente pièces d'or qui appartenaient légalement à Privatus. Il faut prévenir de pareils inconvénients. Sans cela, il faut appliquer les lois qui régissent la société civile¹⁷).

B.5. Le dernier texte que nous ayons à citer dans ce domaine n'est pas moins intéressant. Il s'agit d'une Lettre appartenant au lot de celles qui ont été récemment retrouvées dans la Bibliothèque Nationale de Paris et la Bibliothèque Municipale de Marseille. Ces Lettres viennent d'être éditées dans le Corpus de Vienne par J. Divjak. La Lettre vingtième de la nouvelle collection traite de l'affaire d'Antoninus, évêque de Fussala. Nous connaissions cette affaire déjà par la Lettre CCIX de saint Augustin, adressée au pontife romain Célestin (422-432). L'accord entre les deux Lettres est parfait, mais la Lettre XX*, adressée à une certaine Fabiola, apporte quelques détails qui pour l'histoire du monachisme augustinien ont leur intérêt. Voici d'abord ce que nous savions déjà sur cette affaire, grâce à la Lettre CCIX. Fussala appartenait au diocèse d'Hippone, mais jusqu'à une date récente toute la population avait été donastiste. Puis elle était devenue catholique et faisait désormais plus directement partie du troupeau d'Augustin. Malheureusement

¹⁷) Ep. LXXXIII, 4: Videtur ... mihi haec regula esse in rebus huiusce modi retinenda, ut, quicquid eo iure, quo talia possidentur, eius fuerit, qui alicubi clericus ordinatur, ad eam pertineat ecclesiam, in qua ordinatur. Usque adeo autem eodem iure presbyteri Honorati est illud, unde agitur, ut non solum alibi ordinatus sed adhuc in Tagastensi monasterio constitutus si re sua non uendita nec per manifestam donationem in quempiam translata moreretur, non nisi heredes eius in eam succederent, sicut frater Aemilianus in illos triginta solidos fratri Priuato successit. Haec ergo ante praecauenda sunt; si autem praecauta non fuerint, ea iura eis seruare oportet, quae talibus habendis uel non habendis secundum ciuilem societatem sunt instituta ... — PL 33, c. 293; CSEL 34.2, p. 390.

Fussala se trouvait à quarante milles d'Hippone, si bien qu'il était difficile pour l'évêque de s'occuper effectivement de cette partie de son diocèse. C'est pourquoi il avait décidé d'installer un évêque à Fussala. Les gens de cet endroit parlant la *Punica lingua*¹⁸), le choix d'Augustin était tombé sur un prêtre du monastère des clercs qui était un homme compétent et qui parlait cette langue. Augustin avait demandé au primat de Numidie de venir à Fussala afin de procéder à la consécration épiscopale de ce prêtre, dont nous ignorons le nom. Le primat s'était déplacé. Augustin était venu également. Mais l'heure de la consécration arrivée, le prêtre refusa absolument de prendre en charge l'Église de Fussala. Augustin aurait mieux fait de remettre à plus tard la solution de ce difficile problème, mais il ne voulait pas décevoir son primat. Augustin était accompagné d'un autre membre du *monasterium clericorum* d'Hippone, un jeune lecteur portant le nom d'Antoninus. Devant le refus du prêtre, Augustin a présenté cet Antoninus à la population de Fussala et, se fiant au jugement d'Augustin, ces malheureux l'ont accepté comme leur évêque. Antoninus a été consacré immédiatement. Mais par la suite il s'est manifesté comme un véritable tyran malhonnête, un extorqueur de la pire espèce¹⁹).

Tout cela se trouve également dans la Lettre Divjak XX. Augustin l'a envoyée à Fabiola parce qu'elle donnait l'hospitalité à Antoninus. Augustin voulait que Fabiola fût bien informée à propos de son hôte et de ses dispositions personnelles à son égard²⁰).

La Lettre nouvelle nous apprend qu'Antoninus, au moment de sa consécration épiscopale, n'avait guère plus de vingt ans. Il est vrai qu'il avait une qualité appréciable en l'occurrence : il parlait la «*Punica lingua*». Augustin le signale en toutes lettres. Mais il y avait plus que cela. A la veille d'une absence prolongée de sa ville épiscopale, Augustin avait chargé le prêtre Urbanus — dont on dira un mot dans un instant — de nommer un «curé de campagne» pour un endroit isolé du diocèse d'Hippone, et de s'adresser à un évêque voisin pour son ordination sacerdotale. Or Urbanus avait désigné Antoninus, si bien qu'Augustin

¹⁸) Concernant la *Punica lingua* voir en dernier lieu G. MADEC, *Oeuvres de s. Augustin*, vol. 6 (3^e éd.), Paris, 1976, p. 548-549.

¹⁹) Ep. CCIX. — PL 33, c. 953-957; CSEL 57, p. 347-353.

²⁰) Ep. XX*, 2. 1 : *Filium dilectum et coepiscopum meum Antoninum quam benigna pietate suscepis comperi inopemque eius peregrinationem quam christiana fueris humanitate solata.* 2. *Accipe igitur quis Antonino sim et quis mihi sit Antoninus ...* — CSEL 88, p. 94.

pensait pouvoir lui accorder une certaine confiance. Urbanus, qui entre-temps était devenu évêque de Sicca, avait en effet été bien placé pour connaître Antoninus: il avait été le *praepositus* du monastère épiscopal d'Augustin. Voilà un premier renseignement inédit et intéressant! Augustin n'était donc pas en personne le chef de ce *monasterium clericorum*. A ma connaissance aucun autre texte d'Augustin ne nous fournit cette précision. L'ordination sacerdotale d'Antoninus, prévue par Urbanus, n'avait pas eu lieu, l'évêque voisin s'étant «excusé». Mais Augustin continuait néanmoins à croire Antoninus apte à une fonction pastorale, non pas que l'homme lui fût devenu suffisamment connu, mais en vertu du témoignage de son supérieur Urbanus²¹).

Le Lettre Divjak XX donne aussi quelques informations intéressantes sur les circonstances dans lesquelles Antoninus était arrivé à Hippone. Il y était venu encore petit, conduit par sa mère et son *uitricus*, son «beau-père», c'est-à-dire l'amant de sa mère, mais qui n'était pas le père de l'enfant. Ils étaient si pauvres qu'ils n'avaient même pas de quoi manger tous les jours. Dans leur misère ils s'étaient adressés au «secours catholique», à l'*ops ecclesiae*. C'est ainsi qu'Augustin apprit que le vrai père d'Antoninus était encore en vie, que sa mère s'était séparée de lui pour vivre avec le *uitricus*. L'évêque les avait persuadés tous deux de vivre dans la continence. Le père et l'enfant avaient été placés sous la garde d'Augustin dans le monastère épiscopal. Voilà un deuxième renseignement intéressant! Il y avait donc éventuellement dans le monastère-des-clercs des gens autres que ceux qui exerçaient une fonction cléricale: l'évêque, les prêtres, diacres, sous-diacres, lecteurs. L'homme a peut-être travaillé dans le jardin ou à la cuisine. (Je ne parle pas du petit; il a été agrégé au nombre des lecteurs, ce qui n'impliquait pas, comme pour les clercs «majeurs», une ordination). Quant à la mère, elle avait été placée par Augustin dans le centre d'hébergement pour les pauvres qui étaient assistés par l'Église. C'est ainsi que nous apprenons

²¹) Ep. XX*, 4. 1: Ingressi ergo tantae sarcinae adolescentem non multo amplius quam uiginti annos agentem ... 3. 3: ... linguam Punicam scire audieram ... 2. 5: ... talis apparere iam coeperat, ut frater Urbanus qui tunc apud nos presbyter et praepositus monasterii, nunc uero est ecclesiae Siccensis episcopus, in quodam fundo amplo et in nostra diocesi constituto eum presbyterum fieri me absente uoluerit, quia iniunxeram proficiscens, ut aliquem prouideret quem loco illo non expectato meo reditu uicinus episcopus ordinaret. 6: Quod fieri quidem isto refugiente non potuit. Verumtamen cum id postea comperissem, uelut necessarium coepi habere tali muneri, non quod mihi esset quantum oportebat cognitus, sed testimonio praepositi sui. — CSEL 88, p. 95-96.

qu'à Hippone il existait une *matricula* où l'Église pratiquait la miséricorde divine vis-à-vis des pauvres²²). Le *Thesaurus Linguae Latinae* connaît ce sens du vocable *matricula*, mais n'en a pu signaler aucun emploi augustinien. Cela n'est pas un argument contre l'authenticité augustinienne de la Lettre nouvelle. Sans le Sermon 356, 10, prononcé à l'occasion d'un événement totalement imprévisible, nous ne saurions pas en effet qu'il y avait un *xenodochium* à Hippone. Malheureusement nous ne savons rien à propos de l'organisation et de la direction de cette *matricula*.

La Lettre affirme ensuite que le *uitricus* était mort, que la mère avait vieilli et qu'Antoninus avait grandi. Il était devenu lecteur et avait fait si bonne impression que le prêtre Urbanus avait pensé à lui quand il cherchait un candidat pour une «paroisse» de campagne. C'est ce que nous avons déjà vu²³).

Devenu évêque de Fussala, Antoninus se mit à la recherche de collaborateurs. Tout d'abord il lui fallait un prêtre. Or dans le monastère épiscopal d'Hippone se trouvait un ancien sténographe qui, au regret d'Augustin, avait mal tourné. Il avait été vu, seul, à une heure inopportune, en conversation avec des religieuses, et le *praepositus* du monastère l'avait pour cette raison puni par des coups de bâton ou de fouet. — Entre parenthèses, cela pourrait expliquer le sens de la «plus sérieuse sanction» dont la Règle de saint Augustin parle à propos de quelqu'un qui recevrait en secret de la part d'une femme des lettres ou des cadeaux²⁴) —. Mais retournons au sténographe. Il avait disparu de son monastère pour se rendre dans les plus brefs délais chez l'évêque de Fussala et celui-ci l'a ordonné prêtre sans consulter Augustin. Un autre frère du monastère épiscopal d'Hippone lui avait été envoyé, d'une façon régulière, pour être son diacre, mais une fois ordonné, cet homme s'était révélé insupportable. Après ces mauvais débuts la situation était devenue

²²) Ep. XX*, 2. 3: ... paruulus cum matre et uitrico uenit Hipponem; ita pauperes erant, ut quotidiano uictu indigerent; denique cum ad opem ecclesiae confugissent et comperissem, quod adhuc pater uiueret Antonini atque illa se alteri a uiro suo separata iunxisset, ambobus continentiam persuasi; 4: atque ita ille cum puero in monasterio, illa in matricula pauperum quos sustentat ecclesia, ac per hoc omnes in dei misericordia sub cura nostra esse coeperunt. — CSEL 88, p. 94-95.

²³) Ep. XX*, 2. 5: Deinde tempore procedente — ne multis immorer — ille obiit, illa senuit, puer creuit; inter consortes suos lectoris fungebatur officio ... — CSEL 88, p. 95.

²⁴) *Praeceptum*, lignes 134-138: Quicumque autem in tantum progressus fuerit malum, ut occulte ab aliqua litteras uel quaelibet munuscula accipiat, si hoc ultro confitetur, parcatur illi et oretur pro illo; si autem deprehenditur atque conuincitur, secundum arbitrium presbyteri uel praepositi grauius emendetur.

de plus en plus déplorable. Antoninus, ses clercs, se comportaient comme de véritables brigands, avec l'aide de quelques hommes de main²⁵). Le reste de la Lettre raconte les souffrances de ses pauvres diocésains, leurs plaintes, les efforts du primat de Numidie et des autres évêques pour rétablir le bon ordre. Il serait trop long d'en faire ici un récit détaillé.

Nous arrivons maintenant à la fin de la Lettre. Avant de recommander Antoninus encore une fois à sa correspondante pour qu'elle prenne soin de lui dans un esprit de vérité et ne le laisse pas se faire tort à lui-même, Augustin résume ainsi sa Lettre à propos de cet homme «devenu évêque après avoir été un moine très pauvre» — soulignons fortement, qu'Augustin donne ici le titre de *monachus*²⁶) à un membre de son monastère de clercs — : Ce que j'ai voulu déplorer auprès de vous, dont je connais l'intégrité, le voici : un jeune homme, entretenu et formé par nous dans le monastère, qui, quand nous l'accueillions, n'a pu abandonner aucune possession, n'a rien pu distribuer aux pauvres, n'a rien pu apporter au patrimoine commun de la communauté, se vante maintenant en parlant de «ses fermes» et de «sa maison». Et il n'entend pas seulement s'approprier ces choses matérielles, mais aussi le troupeau même du Christ, voulant faire partie de ceux dont l'apôtre dit : *Ils recherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*. Et combien profonde est la plaie que cela effectue dans mon cœur, cela n'échappe pas à celui que je prie de la guérir²⁷).

²⁵) Ep. XX*, 5. 1 : Quam personam ut impleret, congruos sibi homines inquisiuit. Erat in monasterio nostro ex notario meo quidam qui me gemente non bonus euaserat et a praeposito monasterii eo quod inuentus fuerit solus hora importuna cum quibusdam sanctimonialibus loquens plagis coercitus contemptibilis habebatur. 2 : Iste deserto monasterio ad episcopum de quo agimus mox ut se contulit, ab illo presbyter ordinatus est me inconsulto atque nesciente. 6 : ... alium quoque diaconum fecit recto quidem ordine de monasterio sibi datum, sed nisi iam diaconus non apparuit inquietus. 6. 1 : Per hos duos clericos, presbyterum et diaconum, et per (alios) ... quae mala castellum illud et circumquaque uicina pertulerint, potest utcumque cognoscere quem gesta legere non piguerit ... — CSEL 88, p. 96-97.

²⁶) Ep. XX*, 31. 3 : ... ex monacho pauperrimo episcopus ... — CSEL 88, p. 111.

²⁷) Ep. XX*, 32. 1 : ... illud ego apud tuam sinceritatem congemiscere uolui, quod iuuenis in monasterio nutritus a nobis, qui, quando eum suscepimus, nulla sua reliquit uel pauperibus distribuit uel in communem societatem contulit, nunc tamquam de uillis suis domoque gloriatur ; 2 : et non tantum ista uult facere sua sed ipsum etiam gregem Christi, dum uult esse de numero eorum, de quibus apostolus ait : Quae sua sunt quaerunt, non quae Iesu Christi ; et quantum hoc uulnus sit cordis mei uidet qui sanet. — CSEL 88, p. 111. — Je fais remarquer que le complément d'objet direct de *sanet* est *uulnus*, non pas Augustin. Cela fait mieux comprendre *Praeceptum*, lignes 115-118 : Si enim frater tuus *uulnus* haberet in corpore, quod uellet occultare, cum timet *sanari*, nonne crudeliter abs te sileretur et misericorditer indicaretur ?

Ainsi prend fin la première partie de notre enquête. Tous les textes cités avaient un intérêt monastique. Cela ne veut pas dire que les passages scripturaux qui guident cette recherche étaient chaque fois appliqués directement à la vie monastique. Parfois en effet l'un ou l'autre de ces textes de saint Paul se trouvait tout simplement dans un contexte qui, lui, parlait de la vie monastique. Mais il est bien évident qu'aux yeux de saint Augustin, dans ce genre de vie aussi, l'égoïsme est un fléau, tandis que la recherche de ce qui favorise la cause de Jésus Christ met en valeur la raison essentielle de son existence dans l'Église.

*

* *

C. Si nous avons commencé cette enquête par les textes du dossier qui ont un certain intérêt pour l'histoire du monachisme augustinien, ou pour une meilleure connaissance des conceptions monastiques de saint Augustin, c'est que notre point de départ était un passage de sa Règle monastique. Nous poursuivons notre recherche en groupant les textes du dossier qui mettent ceci en lumière: le fait de ne pas chercher ses propres intérêts n'est finalement autre chose que l'«imitation» de Jésus Christ. Plusieurs de nos textes présentent en effet Jésus Christ précisément comme le Serviteur désintéressé.

C'est déjà le cas dans le plus ancien texte que je connaisse dans ce domaine, la première *Enarratio* sur le Psaume 21. Elle date des années du sacerdoce d'Augustin. Nous en parlerons dans un instant. Mais je voudrais tout d'abord attirer l'attention du lecteur sur une autre et plus tardive méditation sur ce même Psaume 21.

C.1. La Lettre CXL d'Augustin, autrement dit son *De Gratia Novi Testamenti*, est une longue réflexion sur ce Psaume. Je rappelle qu'il s'agit de l'émouvante plainte qui commence par: «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?». Arrivé à la fin du texte qu'il médite, Augustin y lit: «C'est pour lui que mon âme vivra». «Pour lui» signifie «pour Dieu» bien entendu. Cette phrase ne manque pas de rappeler à Augustin l'une de celles de saint Paul auxquelles cette enquête est consacrée: «*Le Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent pas pour eux-mêmes mais pour celui qui pour eux est mort et ressuscité*». Et ce rapprochement est une occasion pour Augustin de parler de Jésus Christ lui-même, dans le contexte de l'amour et de l'égoïsme orgueilleux qui est son contraire. Jésus Christ est devenu le Médiateur entre le Père et

les hommes, avec l'intention de nous réconcilier avec Dieu par son humilité, nous qui, par un orgueil peu filial, nous nous étions tant éloignés de lui. Il ne faut pas que quelqu'un vive pour soi-même; il faut qu'il vive pour le Christ, faisant la volonté du Christ, non sa volonté propre, en demeurant dans sa charité, exactement comme le Christ a fait la volonté du Père et demeure dans sa charité. C'était là, dans l'Évangile, le résumé, et de ses paroles, et de l'exemple qu'il a donné. Si donc le Christ, égal à son Père dans sa condition divine, a montré, dans sa condition de serviteur, qu'il faisait non sa volonté à lui, mais celle du Père, combien plus, en dépassant notre propre volonté privée, qui nous a jetés dans la ténèbres, devons-nous nous approcher de cette lumière commune qui éclaire tout homme venant dans ce monde, afin qu'elle rayonne sur nous, afin que nos visages ne reflètent pas de confusion, afin que notre âme vive pour lui²⁸).

C.2. «C'est pour lui que mon âme vivra». Ce même verset du Psaume 21 avait déjà retenu l'attention d'Augustin quand, encore jeune prêtre, il expliquait pour la première fois le Psaume 21, 31: Mon âme, c'est cette âme qui aux yeux des hommes a l'air de mourir dans son mépris pour la vie d'ici-bas²⁹). Ces paroles, quelque peu stoïciennes, du jeune Augustin pourraient en principe s'appliquer à n'importe qui. Mais le commentateur poursuit en citant, du même Psaume, «et ma semence le servira», ce qu'il explique ainsi: et mes œuvres, autrement dit ceux qui par moi croiront en Dieu, le serviront³⁰). Celui qui est supposé dire: «Mon âme vivra pour lui» est donc déjà plus nettement identifié: c'est Jésus Christ lui-même. Tout doute à cet égard est enlevé par le début de

²⁸) Ep. CXL, 28 (68): Per hoc enim mediator effectus est, ut nos reconciliet deo per humilitatem, a quo per impiam superbiam longe recesseramus ... Non ergo sibi uiuat quisque sed Christo faciens non suam sed ipsius uoluntatem et manens in eius caritate, sicut et ipse fecit uoluntatem Patris et manet in eius caritate. Haec quippe nos admonens et exemplo suo exhortans in euangelio suo locutus est. Si autem ipse, cum in forma dei aequalis est Patri, tamen per formam serui, quam propter nos accepit, non suam uoluntatem sed Patris se facere commendauit, quanto magis nos propria priuataque nostra uoluntate contempta, qua tenebrati sumus, ad illud commune lumen, ut inluminemur et uultus nostri non erubescant, debemus accedere, quod inluminat omnem hominem uenientem in hunc mundum, ut anima nostra ipsi uiuat. — PL 33, c. 568; CSEL 44, p. 215-216.

²⁹) 1 En. Ps. 21, 31: ... anima mea quae in contemtu saeculi huius quasi mori uidetur hominibus, non sibi, sed ipsi uiuēt. — PL 36, c. 170; CCL 38, p. 121.

³⁰) Ibid.: Et semen meum seruiet illi. Et opera mea, uel per me credentes in eum, seruiet illi.

cette *Enarratio*, encore un peu gauche, qui dit que c'est le Seigneur Jésus Christ lui-même qui parle dans ce Psaume³¹⁾.

C.3. Le comportement généreux et charitable du Christ est dépeint aussi dans le Traité 41 sur l'Évangile selon saint Jean: «Il est mort pour nous et ressuscité». Si nous vivons, si nous ne mourons pas vraiment, c'est en lui. Blessés, implorons le Médecin, laissons-nous porter à l'auberge pour être soignés. C'est lui qui promet la guérison, lui qui s'est apitoyé de l'homme laissé à demi mort par les brigands. Il a versé de l'huile et du vin dans ses plaies pour les soigner, il l'a chargé sur sa monture, il l'a conduit à l'auberge, il l'a recommandé à l'hôtelier. Quel est l'auberge où le Bon Samaritain divin a conduit le blessé? Saint Augustin le précise en disant: Dans le temps présent, où le blessé est soumis à des soins, c'est l'Église qui est l'auberge du voyageur³²⁾.

C.4. Un texte particulièrement intéressant dans ce même cadre se trouve dans le *De Sancta virginitate*. Les «vierges consacrées» ont toute raison d'être très humbles. Le fait d'être vierge, même si c'est pour des motifs religieux, ne garantit nullement que l'on serait apte au martyre. C'est pourtant au moment éventuel de cette suprême épreuve que se vérifie la qualité de l'amour. Telle femme mariée peut bien être déjà une «Crispine» (femme-martyre), tandis que telle vierge consacrée ne serait pas encore une «Thècle» (vierge-martyre)³³⁾. Pour faire apprendre l'humilité, Augustin ne va pas envoyer les vierges auprès des publicains et des pécheurs, bien qu'ils doivent précéder les orgueilleux au royaume des cieux. Non c'est au Roi du ciel lui-même qu'Augustin les envoie, à celui par qui les hommes ont été créés et qui a été créé pour les hommes, parmi

³¹⁾ 1 En. Ps. 21, 1: ... ipse dominus Iesus Christus loquitur. — PL 36, c. 167; CCL 38, p. 117.

³²⁾ Io. eu. tr. 41, 13: Iam uiuimus, iam non moriemur, in illo qui pro nobis mortuus est et resurrexit ... Precemur medicum saucii, portemur in stabulum curandí. Ille est enim qui promittit sanitatem, qui miseratus est in uia semiuiuum a latronibus derelictum: infudit oleum et uinum, curauit uulnera, leuauit in iumentum, perduxit in stabulum, stabulario commendauit ... Ergo, fratres, et ecclesia hoc tempore in qua saucius sanatur, stabulum est uiatoris ... — PL 35, c. 1699-1700; CCL 36, p. 365.

³³⁾ Virg. 44 (45): Occulta scilicet dona dei, quae nonnisi interrogatio temptationis etiam in semet ipso unicuique declarat. Ut enim cetera taceam, unde scit uirgo, quamuis sollicita quae sunt domini quomodo placeat domino, ne forte propter aliquam sibi incognitam mentis infirmitatem nondum sit matura martyrio, illa uero mulier, cui se praeferre gestiebat, iam possit bibere calicem dominicae humilitatis, quem prius bibendum discipulis amatoribus sublimitatis opposuit? Unde, inquam, scit, ne forte ipsa nondum sit Thecla, iam sit illa Crispina? — PL 40, c. 422; CSEL 41, p. 289-290.

les hommes; à celui qui — Verbe incarné! — l'emporte en beauté intérieure des enfants des hommes³⁴), à celui qui, maître des anges immortels, n'a pas dédaigné d'être le serviteur des mortels. Il est humble, lui, mais ce n'est assurément pas «son iniquité» qui l'a rendu humble, non c'est sa *charité*, cette charité — ici nettement la charité de Jésus Christ lui-même — qui n'est pas envieuse, qui ne se rengorge pas, *qui ne recherche pas ses propres intérêts. Car le Christ n'a pas recherché ce qui lui plaisait*, mais comme il est dit à son sujet: «Les insultes de tes insulteurs sont tombées sur moi» (Ps 68, 10). Viens donc à lui, mets-toi à son école, car il est doux et humble de cœur. Sans insister sur le publicain qui met humblement en cause ses fautes, je redoute pour toi le pharisien qui vante orgueilleusement ses mérites³⁵).

Jésus Christ a vécu pour son Père et, ce faisant, pour ses frères les hommes. Fils immortel du Père immortel, il est devenu «le Serviteur». Il a dit aux hommes d'en faire de même. C'est d'ailleurs uniquement en lui que les hommes sont capables de vivre ainsi.

*

* *

D. Jésus Christ est donc pour Augustin le Maître par excellence et le Modèle absolu. Mais lorsqu'il s'agissait de sainteté plus strictement humaine, Augustin pensait surtout à saint Paul. Celui-ci était lui-même «imitateur» du Christ; il a invité les Corinthiens à être à leur tour ses «imitateurs» à lui; il a apprécié ceux qui, comme lui, se dépensaient pour la cause du Christ; il a beaucoup souffert de l'égoïsme qu'il ne manquait pas de rencontrer dans son propre entourage. Voilà ce qu'Augustin souligne dans plusieurs textes de notre dossier.

³⁴) Voir mon article *Comme des amants de la beauté spirituelle: B. Dans Augustin évêque*, Augustiniana XXXII (1982), p. 88-136.

³⁵) Virg. 37 (38): Non ego te, anima pia, pudica ... non ego te, ut discas humilitatem, ad publicanos et peccatores mitto, qui tamen in regnum caelorum praecedunt superbos, non te ad hos mitto; ... ad regem caeli te mitto, ad eum, per quem creati sunt homines et qui creatus est inter homines propter homines; ad speciosum forma prae filiis hominum et contemptum a filiis hominum pro filiis hominum, ad eum, qui dominans angelis immortalibus non dedignatus est servire mortalibus. Eum certe humilem non iniquitas, sed caritas fecit, caritas quae non aemulatur, non inflatur, non quaerit quae sua sunt, quia et Christus non sibi placuit, sed sicut scriptum de illo est: Obprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me. Vade, ueni ad illum et discas, quoniam mitis est et humilis corde ... Non tibi propono imitandum publicanum humiliter accusantem delicta sua, sed timeo tibi pharisaeum superbe iactantem merita sua. — PL 40, c. 417-418; CSEL 41, p. 278-279.

D.1. Il le fait par exemple dans une Lettre que nous avons déjà rencontré dans le cadre des passages d'intérêt monastique. Cette Lettre fut adressée aux fidèles d'Hippone à propos de la pénible affaire de Bonifatius et Spes³⁶⁾ qui s'accusaient mutuellement d'un mauvais comportement ayant eu lieu en absence de témoins. Augustin a écrit à son Église qu'il n'avait pas la prétention d'avoir une maison meilleure que celle d'Abraham, ou que celle d'Isaac, ou que celle de Jacob, ou que celle de David, ou que l'entourage de saint Paul, ou de celui du Christ, qui a dû supporter Judas, ou que le ciel d'où sont tombés les mauvais anges. Quant à l'entourage de l'apôtre, il rappelle que celui-ci, à son arrivée en Macédoine, ne connut pas le moindre apaisement : « De tous côtés des tribulations : au dehors, des luttes ; au dedans, des craintes » (2 Cor 7,5). Puis, en parlant de la sainte fidélité de son disciple Timothée, le même apôtre dit qu'il ne disposait vraiment de personne qui saurait, comme Timothée, s'intéresser d'un cœur sincère aux Philippiens : « ... *tous recherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ* »³⁷⁾.

D.2. La Lettre LXXXVII a été adressée à Emeritus, évêque donatiste de Caesariée, l'un des leaders de l'Église dissidente. En tant que Donatiste, Emeritus estimait que l'Église, dès ici-bas, devait être une Église de purs. Augustin lui objecta que, d'après les prédictions de Jésus Christ lui-même, l'Église aurait dans son sein de bons et de mauvais Chrétiens, et cela jusqu'à la fin du monde. Bien sûr, les Chrétiens, et notamment les évêques, doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour éliminer le mal et guérir les mauvais, mais il y a des situations où l'on doit assumer son impuissance. C'est dire qu'il faut beaucoup de patience dans l'Église du Christ. Il s'y fait du mal, et non pas seulement du mal qui se passe sans que l'on le sache. Saint Paul, lui, a été capable de supporter de très réels faux frères dont il connaissait fort bien l'existence et les agissements. Ne dit-il pas à leur propos : « *Tous cherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ* » ? Le contexte rend évident qu'il les avait rencontrés dans son entourage même³⁸⁾.

³⁶⁾ Voir notes 12 et 13.

³⁷⁾ Ep. LXXXVIII, 8 : ... melior ... quam cohabitatio apostoli Pauli, qui tamen si inter omnes bonos habitaret non diceret ... : ... foris pugnae, intus timores, nec diceret, cum de sanctitate et fide Timothei loqueretur : Neminem habeo, qui germane de vobis sollicitus sit : omnes sua quaerunt, non quae Iesu Christi. — PL 33, c. 272 ; CSEL 34. 2, p. 344.

³⁸⁾ Ep. LXXXVII, 2 : ... maerent et gemunt peccata et iniquitates populi dei, quae fiunt in medio eorum ... Paulus apostolus falsos fratres tolerat ; non enim de incognitis ait : Omnes enim sua quaerunt, non quae Iesu Christi, quos tamen secum fuisse manifestat. — PL 33, c. 297-298 ; CSEL 34. 2, p. 399.

D.3. Une dame Felicia souffrait beaucoup des scandales qu'elle voyait se passer dans l'Église. Dans sa Lettre CCVIII Augustin lui demande de penser à l'exemple de saint Paul. Lui, lumière du monde, était lui-même éclairé par la lumière éternelle, le Seigneur Jésus Christ. Saint Paul était placé sur le chandelier parce qu'il mettait toute sa gloire dans la croix de son Maître. Et comme, dans son ministère, *il ne cherchait pas ses propres intérêts, mais ceux de Jésus Christ*, il invite ceux qu'il avait engendrés par l'Évangile à suivre son exemple, mais cela n'empêche pas qu'il reprend en même temps avec sévérité ceux qui se servaient des noms des apôtres pour établir des schismes et qu'il blâme ceux qui disaient : «Moi je suis à Paul». «Serait-ce Paul, disait-il, qui a été crucifié pour vous? Ou bien serait-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés?»³⁹). C'est ainsi qu'Augustin fit comprendre à Felicia que, dès le début, l'Église a dû vivre avec des scandales.

D.4. Dans son commentaire du Psaume 121 — Psaume de pèlerinage —, Augustin explique que c'est la charité qui oriente les hommes vers «Jérusalem», la cité céleste, but de notre pèlerinage terrestre. Mais en qui se rencontre-t-elle, cette charité? Réponse: dans celui qui, dans la vie d'ici-bas, *ne cherche pas ses propres intérêts*. L'apôtre, lui, avait cette charité de pèlerin. Ecoute-le: «*Plaisez à tous en tout, tout comme moi je m'efforce de plaire à tous en tout ..., ne cherchant pas mon propre intérêt, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés*»⁴⁰).

D.5. Nous poursuivons la série des textes «historiques» sur l'attitude personnelle de saint Paul par un passage qui appartient de nouveau à la polémique anti-donatiste. L'évêque dissident Pétilien était déjà mort depuis une dizaine d'années. Il avait laissé une Lettre critiquant Tyconius, Donatiste lui-aussi, mais dont l'exégèse biblique

³⁹) Ep. CCVIII, 5: Iste lumen (Paulus) erat inluminatum a lumine sempiterno, ipso domino Iesu Christo, et in candelabro positum erat, quia in eius cruce gloriabatur ... Et quia non sua quaerebat, sed quae Iesu Christi, quamvis ad imitationem suam, quos per euangelium genuerat hortatur, tamen grauitur corripit eos, qui per apostolorum nomina schismata fecerunt, et obiurgat illos, qui dicebant: «Ego sum Pauli». Numquid Paulus, inquit, crucifixus est pro uobis aut in nomine Pauli baptizati estis? — PL 33, c. 952; CSEL 57, p. 345.

⁴⁰) En. Ps. 121, 12: ... ipsa erit ... abundantia nostra. Sed unde? Per caritatem ... In quo autem est caritas fratres? Qui non sua quaerit in hac uita. Audi apostolum habentem caritatem; ait: Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo ... non quaerens quod mihi prodest, sed quod multis, ut salui fiant. — PL, 37 c. 1629; CCL 40, p. 1813.

était regardée comme hétérodoxe. Augustin a réfuté cette Lettre de Pétilien. Dans le passage qui nous intéresse ici, Augustin dit ce que nous avons déjà lu dans la Lettre à Emeritus: dans l'Église d'ici-bas il faut beaucoup de patience. Ce n'est que dans l'éternité que l'Église sera sans tache et sans ride. Quand saint Paul disait: «*tous cherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*», il parlait bien entendu de ceux qui étaient avec lui quand il écrivait sa Lettre aux Philippiens. Il n'est pas vrai, évidemment, que tous les Chrétiens d'alors et de partout aient cherché leurs intérêts et non ceux de Jésus Christ. Augustin invite les Donatistes à suivre l'exemple de patience chrétienne donné par saint Paul: Si donc tu voulais imiter Paul, tu supporterais les faux frères au dedans, et tu n'irais pas au dehors (de l'Église donatiste) calomnier des innocents!⁴¹).

D.6. Le dernier texte de la présente catégorie se trouve dans l'opuscule d'Augustin sur le veuvage, son *De Bono viduitatis* 22 (27): Saint Paul a dit: «Plaisez à tous en tout, comme moi-aussi je m'efforce de plaire à tous en tout, *ne cherchant pas mon propre intérêt, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés*». L'apôtre a donc poursuivi un double objectif: il s'est attaché avec sagesse à une vie sainte, en pensant à son propre salut, mais quant à la bonne renommée, il la soignait avec beaucoup de charité, en vue d'autrui⁴²).

«Montrez-vous mes imitateurs, comme je le suis moi-même du Christ». Saint Augustin a pris pour lui ces paroles de l'apôtre et a voulu être son «imitateur». Il a aimé ce que Paul a aimé, comme il a mené avec Paul le même combat contre toute attitude égoïste et intéressée.

*

* *

E. La charité généreuse et la cupidité égoïste distinguent les bons et les mauvais Chrétiens. Parfois il est impossible de déterminer si Augustin

⁴¹) C. litt. Pet. II, 76 (170): ... omnes enim sua quaerunt, non quae Iesu Christi. Utique de his loquebatur (Paulus), qui tunc quando illam scribebat epistulam cum illo erant: non enim omnes qui erant ubicumque christiani sua quaerebant, non quae Iesu Christi ... Si ergo uelles imitari Paulum, intus esses falsorum fratrum tolerator, non foris innocentium calumniator. — PL 43, c. 311; CSEL 52, p. 106.

⁴²) B. uid. 22 (27): Unde ... apostolus ...: Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo, non quaerens quod mihi utile est sed quod multis, ut salui fiant ...; ... illorum duorum, id est bonae uitae et bonae famae ... unum propter se ipsum sapientissime retinebat, alterum propter alios misericordissime prouidebat. — PL 40, c. 448-449; CSEL 41, p. 339-340.

pense ici à des laïques ou à des clercs. Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne les passages que nous allons parcourir maintenant, nous supposons partout qu'il s'agit de «simples fidèles».

E.1. Nous commençons par la Lettre LV à Januarius, Lettre qui a un intérêt liturgique bien connu. Dans le passage que nous allons lire, Augustin parle de la Pâque, de la Pentecôte et des cinquante jours qui séparent les deux fêtes, aussi bien dans l'Ancienne que dans la Nouvelle Alliance: Quel accord fidèle entre les deux Testaments!: l'agneau pascal est immolé, la Pâque est célébrée et cinquante jours plus tard, la Loi est promulguée, écrite par le doigt de Dieu et donnée pour inspirer la crainte; le Christ est immolé après avoir été conduit comme un agneau à la boucherie, selon le témoignage du prophète Isaïe, la véritable Pâque est célébrée et cinquante jours plus tard l'Esprit Saint (qui est le doigt de Dieu) est donné pour inspirer la charité ..., l'Esprit Saint qui s'oppose aux hommes *qui cherchent leurs propres intérêts* et qui pour cette raison portent un joug pénible et un fardeau lourd et ne trouvent aucun repos pour leurs âmes, comme en fait trouver l'amour, qui n'est pas rempli de soi-même. Cela nous fait comprendre pourquoi l'animosité des hérétiques est continuellement agitée⁴³). Cette dernière remarque serait à retenir, comme d'ailleurs le rapport que ce texte établit entre l'amour qui ne cherche pas ses propres intérêts et l'action de l'Esprit Saint dans le cœur des hommes.

E.2. Nous avons déjà rencontré dans un autre contexte la Lettre CXL, adressée à un certain Honoratus, ami d'Augustin de longue date et comme lui adepte du manichéisme dans sa jeunesse. Cette Lettre est également connue sous le nom de «La grâce du Nouveau Testament». Comme nous l'avons vu, elle est une longue méditation sur le Psaume 21, la fameuse plainte qui commence par: «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?»⁴⁴) Nous y lisons aussi: «Les pauvres mangeront et seront rassasiés; et ils vivront éternellement». Ces pauvres sont ceux qui

⁴³) Ep. LV, 16 (29): ... duo testamenta fideliter concordantia sacratam concinunt ueritatem! Occiditur ovis, celebratur pascha et interpositis quinquaginta diebus datur lex ad timorem scripta digito dei: occiditur Christus, qui tamquam ovis ad immolandum ductus est, sicut Esaias propheta testatur, celebratur uerum pascha et interpositis quinquaginta diebus datur ad caritatem spiritus sanctus ... contrarius hominibus sua quaerentibus et ideo iugum asperum et sarcinam grauem portantibus nec inuenientibus requiem animabus suis, quia caritas non quaerit quae sua sunt. Ideo animositas haereticorum semper inquieta est. — PL 33, c. 218-219; CSEL 34. 2, p. 203.

⁴⁴) Voir note 28.

suivent l'humilité du Christ, s'attachent à lui et pratiquent la paix et l'amour du Christ. C'est par cette pauvreté que les apôtres ont brillé. Ils étaient de ceux qui cherchent Dieu, non de ceux *qui cherchent leurs propres intérêts, au lieu de se mettre au service de la cause de Jésus Christ*⁴⁵). L'orgueil au contraire se complait dans sa propre condition, appelée «privée»⁴⁶). C'est pourquoi *la charité*, qui a plutôt en vue le bien de tous que le bien privé, *ne recherche pas ses propres intérêts*, d'après l'Écriture. C'est de cette charité que les cœurs vivent dans l'éternité, pour ainsi dire rassasiés du pain céleste dont celui qui octroie cette satiété dit : «Si vous ne mangez pas ma chair et si vous ne buvez pas mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous» (Jean 6, 54). On dit donc avec raison que les cœurs de ceux qui sont rassasiés vivront éternellement. Car le Christ est la vie, le Christ qui, en attendant, habite en leur cœur par la foi⁴⁷).

Ensuite Augustin s'étend sur le rôle de la charité dans le pèlerinage présent, sur sa largeur (dans les «bonnes œuvres»), sur sa longueur (dans l'endurance des maux de cette vie), sa hauteur ou profondeur, (sa sublimité éternelle et son impénétrabilité aux recherches et à la connaissance des hommes)⁴⁸).

Voilà quelle est cette vie des cœurs par laquelle nous vivons, à partir du moment où la foi entre en nous, jusqu'à la claire vision. Il s'agit là d'un vivre ensemble dans une «république» divine et céleste. De cette «communion» sont rassasiés les pauvres, *ne recherchant pas leurs propres intérêts, mais «les choses» de Jésus Christ*, c'est-à-dire ne recherchant pas des commodités privées, mais occupés par ce bien commun dans lequel se situe le salut de tous. Car à propos du pain par lequel se rassasient les pauvres, l'apôtre dit quelque part : «Nous sommes, malgré notre grand nombre, un seul pain, un seul corps»⁴⁹). Et Augustin de parler de

⁴⁵) Ep. CXL, 24 (61): *Edent pauperes et saturabuntur ... qui ei cohaerentes et eius pacem dilectionemque seruantes imitantur eius humilitatem ... In hac paupertate ... praecipue apostoli claruerunt. Et laudabunt, inquit, dominum, qui requirunt eum ...* — PL 33, c. 563; CSEL 44, p. 206.

⁴⁶) Ep. CXL, 24 (61): *... in propria (uita) sua et quasi priuata, qua delectatur omnis superbia.* — PL 33, c. 564; CSEL 44, p. 207.

⁴⁷) Ep. CXL, 25 (62): *Unde caritas in commune magis quam in priuatum consulens dicitur non quaerere quae sua sunt. Hac uiuunt corda in saeculum saeculi tamquam saturata pane caelesti, de qua dicit ipse saturator: Nisi manducaueritis carnem meam et sanguinem biberitis, non habebitis uitam in uobis. Merito ergo istorum qui saturantur uiuent corda in saeculum saeculi. Vita enim Christus est, qui habitat in cordibus eorum interim per fidem ...* — PL 33, c. 564; CSEL 44, p. 207-208.

⁴⁸) Ep. CXL, 25 (62)-26 (63). — PL 33, c. 564-566; CSEL 44, p. 208-211.

⁴⁹) Ep. CXL, 26 (63): *Haec est uita cordium, qua uiuimus in saeculum saeculi ab initio fidei usque ad finem speciei ... Ista est communio cuiusdam diuinae caelestisque rei*

nouveau de la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur de la charité pendant le pèlerinage terrestre⁵⁰).

On peut bien dire qu'il est rassasié par la pauvreté du Christ celui qui, en vue de la «justice» (sainteté) du Christ, autrement dit pour avoir part au Verbe éternel — cela a commencé déjà par la foi — non seulement use avec modération et précaution des biens temporels, mais supporte aussi avec patience les maux de ce temps⁵¹).

Tels furent certains pécheurs et publicains, car Dieu a choisi ce qu'il y avait de vil en ce monde pour confondre les forts (1 Cor 1, 27). C'est d'eux qu'il est dit: «Les pauvres mangeront et seront rassasiés». Mais comme ils n'ont pas voulu garder cette «satiété» à la maison ils se sont mis à prêcher, *se mettent au service de la cause du Christ, non de leurs propres avantages*, car ils étaient embrasés par le feu de l'amour pour lui. Par leur prédication le monde a été ébranlé⁵²).

Après avoir ainsi longtemps réfléchi sur le verset 27 du Psaume — «les pauvres mangeront et seront rassasiés; et ils vivront éternellement» — Augustin rencontre le verset 30: «*Et mon âme vit pour lui*». Il y voit une pensée comparable à celles de saint Paul sur la recherche généreuse des «choses» de Jésus Christ et la recherche égoïste des intérêts privés. «Mon âme vit pour lui» veut dire: pour lui, et non pour elle-même, comme le font les âmes des orgueilleux qui mettent leur joie dans leur avoir privé et qui par un élan vaniteux se détournent avec vigueur du bien commun à tous, à savoir Dieu. Il faut absolument que nous évitions cela et que nous cherchions notre bonheur plutôt dans le commun et vrai bien de tous, que dans notre avoir privé, «afin que celui qui vit *ne vive plus pour soi-même, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux*» — comme dit saint Paul dans l'un des textes qui guident cette recherche —

publicae; hinc saturantur pauperes non sua quaerentes, sed quae Iesu Christi, id est non commoda priuata sectantes sed in commune, ubi salus omnium est, consulentes; nam de ipso pane, quo tales saturantur, quadam loco apostolus dicit: Unus panis, unum corpus multi sumus. — PL 33, c. 565; CSEL 44, p. 210.

⁵⁰) Ep. CXL, 26 (63-64). — PL 33, c. 565-566; CSEL 44, p. 210-212.

⁵¹) Ep. CXL, 27 (66): ... non inconuenienter saturatus dicitur paupertate Christi, qui pro iustitia eius, hoc est pro participatione Verbi aeterni, quae inchoauit interim fide, omnia temporalia non solum temperanter contemnit bona, uerum etiam patienter sustinet mala. — PL 33, c. 567; CSEL 44, p. 214.

⁵²) Ep. CXL, 27 (67): Tales fuerunt piscatores et publicani, quia abiecta huius mundi elegit, ut confunderet fortia. De his dictum est: Edent pauperes et saturabuntur. Sed quia istam saturitatem non apud se ipsos tenuerunt ... dominum ... praedicauerunt quaerentes eum, hoc est non sua quaerentes, sed in eum caritate flagrantes. Eorum praedicatione commotus est mundus. — PL 33, c. 567; CSEL 44, p. 214.

Car Jésus Christ est devenu notre Médiateur avec l'intention de nous réconcilier avec Dieu par son humilité, nous qui nous étions tant éloignés de lui par notre orgueil si peu filial. Que personne ne vive donc pour lui-même, mais pour le Christ, faisant ce que le Christ veut, non ce qu'il veut lui-même, demeurant dans la charité de celui qui, lui-aussi, a fait la volonté du Père et demeure dans sa charité. Dans l'Évangile il a parlé afin de nous apprendre cela et nous y exhorte par son exemple ... Que notre âme vive pour lui⁵³).

Après cette réflexion sur le Psaume 21 dans la Lettre CXL, nous enchaînons par quelques *Enarrationes in Psalmos*.

E.3. Le Psaume 55 dit, au verset 9: «Dieu, j'ai raconté ma vie pour toi». Augustin applique cela à saint Paul en disant: Il a raconté sa vie — entre autres en Galates 1-2 et dans la Première Lettre à Timothée —, non pour lui-même, mais pour Dieu, car il l'a racontée de manière à répandre la foi en Dieu, non pour son propre gain, mais pour «le gain de Dieu». Que dit en effet le même apôtre?: «Le Christ est mort et ressuscité, afin que l'homme qui vit *ne vive plus pour soi-même, mais pour lui qui est mort pour tous*». Si donc tu vis, homme, et si tu ne vis pas par toi-même — car que tu vives, c'est lui qui te l'a donné —, raconte ta vie, non pour toi, mais pour lui, *sans chercher tes propres avantages, sans vivre pour toi-même, mais pour lui qui est mort pour tous*. En effet, que dit le même apôtre à propos de certains hommes de mauvais aloi?: «*Ils cherchent tous leur intérêts, non ceux de Jésus Christ*». Si tu racontes ta vie pour que cela te soit profitable et sans chercher le profit d'autrui, tu la racontes pour toi-même, non pour Dieu; si au contraire tu racontes ta vie de manière à inviter aussi d'autres personnes à accueillir la vie que, toi aussi, tu as accueillie, tu racontes ta vie pour celui de qui tu l'as reçue, et tu obtiendras une récompense d'autant plus grande que tu n'auras pas été ingrat par rapport à ce que tu as reçu⁵⁴).

⁵³) Ep. CXL, 28 (68): Et anima, inquit, mea ipsi uiuit: ipsi utique, non sibi, sicut superborum priuato bono suo laetantium, et a communi omnium bono quod deus est, inani elatione resilientium. Hoc utique deitemus, et communi potius uero omnium bono perfrui, quam priuato nostro gaudere quaeramus ut qui uiuit, iam non sibi uiuat, sicut ait apostolus, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit. Per hoc enim mediator effectus est, ut nos reconciliet deo per humilitatem, a quo per impiam superbiam longe recesseramus ... Non ergo sibi uiuat quisque, sed Christo; faciens non suam, sed ipsius uoluntatem, et manens in eius caritate; sicut et ipse fecit uoluntatem Patris, et manet in eius caritate. Haec quippe nos admonens, et exemplo suo exhortans, in euangelio suo locutus est ...; ... anima nostra ipsi uiuat. — PL 33, c. 567-568; CSEL 44, p. 215-216.

⁵⁴) En. Ps. 55, 14: Enuntiauit (Paulus) uitam suam, non sibi, sed illi; quia sic enuntiauit ut illi crederetur; non ad lucra sua, sed ad lucra illius. Quid enim ait ipse

Des raisonnements de ce genre, l'auteur des *Confessions* a dû se les tenir, quand il était en train de raconter sa vie comme un mélange de louanges et d'aveux, adressés à Dieu en présence des hommes d'alors et de plus tard, sans doute jusqu'à la fin de l'histoire. Une résonance autobiographique se trouve également un peu plus loin dans la même *Enarratio* où Augustin fait dire au même homme: j'ai cru, j'ai pleuré, j'ai été exaucé⁵⁵).

E.4. Le titre du Psaume 59 porte: *ipsi David*, «pour David lui-même», («David», c'est Jésus, le fils de David, bien entendu). Si nous voulons nous adapter à ce titre, nous devons mettre en pratique la parole de l'apôtre qui veut que ceux qui vivent, *ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux*. Si le Christ est venu mettre le feu au monde, c'est certainement pour le bien et le salut du monde; il n'est pas venu pour jeter le monde dans le feu, comme il le fera plus tard⁵⁶).

E.5. Le commentaire du Psaume 130 évoque l'expulsion des vendeurs du temple, ces vendeurs qui se rendaient au temple pour y faire des affaires, y chercher leurs intérêts. Cette histoire a une valeur symbolique. Le temple était le corps du Christ, le vrai temple. Le corps du Christ, l'Église, a dans son sein, mélangés avec les autres, des «affairistes», c'est-à-dire des gens *qui cherchent leurs propres intérêts, sans servir la cause de Jésus Christ*⁵⁷).

Paulus?: Ideo Christus mortuus est et resurrexit, ut qui uiuit iam non sibi uiuat, sed ei qui pro omnibus mortuus est. Si ergo uiuis, et non a te uiuis, quia ut uiueres ille praestitit, enuntia uitam tuam, non tibi, sed illi; non tua quaerens, non tibi uiuens, sed ei qui pro omnibus mortuus est. Etenim de quibusdam reprobis quid ait idem apostolus? Omnes enim sua quaerunt, non quae Iesu Christi. Si propterea enuntias uitam tuam ut tibi prosit, et aliis non prosit, tibi illam enuntias, non deo; si autem sic enuntias uitam tuam, ut alios etiam inuites ad accipiendam uitam quam et tu accepisti, enuntias uitam tuam illi a quo accepisti, et habebis mercedem ampliorem, quia et ex eo quod accepisti non ingratus exstitisti. — PL 36, c. 656; CCL 39, p. 687-688.

⁵⁵) Ibid.: ... credidi, fleui, exauditus sum. — PL 36, c. 656; CCL 39, p. 688.

⁵⁶) En. Ps. 59, 2: Ergo in eius doctrinam transeamus, si uolumus in conscriptionem tituli commutari, non nobis, sed ipsi David, ut qui uiuunt, iam non sibi uiuant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit ... Si ergo Christus uenit mittere in mundum ignem, utique salubriter atque utiliter; non quomodo missurus est mundum in ignem. — PL 36, c. 714-715; CCL 39, p. 755.

⁵⁷) En. Ps. 130, 2: Secundum figuram ... dominus exclusit homines de templo, illos qui sua quaerebant, id est, propter uendendum et emendum ibant in templum. Si autem figura erat illud templum, manifestum est quia et corpus Christi, quod est uerum templum cuius illa imago erat, habet permixtos ementes et uendentes, id est sua quaerentes, non quae Iesu Christi. — PL 37, c. 1704; CCL 40, p. 1899.

Après ces *Enarrationes in Psalmos*, nous allons lire quelques Sermons.

E.6. Le plus ancien semble être le Sermon 37, prêché à Carthage et cela peut-être en 397, si bien qu'il serait à peu près contemporain à la Règle de saint Augustin. Le thème du Sermon est la «femme forte» du livre des Proverbes. Elle symbolise l'Église. En tout temps cette femme fait le bien et non le mal, et cela non pour soi-même, mais pour son époux, afin que celui qui vit *ne vive plus pour soi-même, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour tous*. C'est donc pour son époux qu'elle fait le bien, c'est devant Dieu qu'elle fait le bien. Elle sert Dieu, elle se dévoue à lui, elle l'aime, elle s'efforce de lui plaire toujours. Elle ne se pare pas, ni pour s'admirer soi-même, ni pour se faire admirer par autrui. Elle n'est pas du nombre des gens qui se plaisent en eux-mêmes, elle n'est pas du nombre de ceux *qui cherchent leurs propres intérêts*. Car elle œuvre pour son époux. Ceux, au contraire, qui œuvrent pour eux-mêmes *cherchent tous leurs propres intérêts et ne se mettent pas au service de la cause de Jésus Christ*⁵⁸).

E.7. Le Sermon 149 (environ 400?, ou 412?) présente deux phrases de saint Paul qui à première vue semblent contradictoires: «Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas le serviteur du Christ» (Gal 1, 10), et «Comme moi-aussi je plais à tous en toutes choses» (1 Cor 10, 33). Les deux phrases ne se contredisent pas car, Paul, qu'ajoute-t-il à la dernière?: «... *sans chercher ce qui m'est utile à moi, mais ce qui est utile au grand nombre, pour qu'ils soient sauvés*». Cela correspond à ce qu'il disait ailleurs: «Et ils glorifiaient Dieu à cause de moi» (Gal 1, 24). Cela correspond aussi à cette parole du Seigneur: «... afin qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux» (Mt 5, 16). En effet, les hommes assurent leur salut lorsque, concernant les bonnes œuvres des hommes dont ils sont témoins, ils glorifient celui de qui ces hommes ont reçu de pouvoir les accomplir⁵⁹).

⁵⁸) S. 37, 5: In omni tempore operatur bonum et non malum. Nec sibi, sed uiro, ut qui uiuit iam non sibi uiuat, sed ei qui pro omnibus mortuus est et resurrexit. Viro ergo operatur bonum, coram deo operatur bonum. Illi seruit, ille deuota est, illum diligit, illi placere semper studet. Non se ornat, nec propter oculos suos, nec propter oculos alienos. Non est de sibi placentibus, non est de sua quaerentibus. Operatur enim uiro suo. Qui autem sibi operantur, omnes sua quaerunt, non quae Iesu Christi. — PL 38, c. 224; CCL 41, p. 451-452.

⁵⁹) S. 149, 14: Sed quid adiungit? Non quaerens, inquit, quod mihi prodest, sed quod multis, ut salui fiant. Hoc est quod illo loco ait: Et in me magnificabant deum, quod etiam dominus dicit: Ut glorificent Patrem uestrum qui in caelis est. Tunc enim salui fiunt,

E.8. Au beau milieu d'un exposé sur les générations qui ont précédé la venue de Jésus Christ, exposé où des chiffres symboliques fourmillent, Augustin, parlant du péché, donne un sens très large au terme d'«avarice» employé dans la Première à Timothée 6, 10: «La racine de tous les maux est l'avarice». Saint Augustin comprend par ce mot un «esprit-de-non-pauvreté», ou «non-esprit-de-pauvreté», bref la cupidité égoïste et orgueilleuse. Le pécheur rapporte à soi-même sa transgression, car il veut y trouver une satisfaction personnelle, pour ainsi dire privée. C'est pour cette raison que l'apôtre fait des reproches à ceux *qui cherchent leurs propres intérêts et ne se mettent pas au service de Jésus Christ*, tandis qu'il dit dans son hymne à la charité *qu'elle ne cherche pas ses propres intérêts*⁶⁰).

E.9. Dans un autre Sermon, Augustin oppose, pédagogiquement, deux passages évangéliques: Matthieu 6, 1 où Jésus dit: «Gardez-vous d'afficher votre justice (votre sainteté) devant les hommes, pour vous faire remarquer d'eux» et Matthieu 5, 16 où il dit: «Votre lumière doit briller aux yeux des hommes pour que, voyant vos bonnes œuvres, ils en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux». A ce propos il faut examiner quelle direction suit l'intention de l'homme et le but vers lequel tend son cœur. Si en effet celui qui veut que ses bonnes œuvres soient vues par les hommes place devant leurs yeux sa performance glorieuse et ce qui lui serait personnellement profitable, et fait le bien devant eux avec cette idée dans la tête, il n'a accompli aucun des deux préceptes que le Seigneur a donnés dans ce domaine (et qui ont été cités plus haut). Car c'est sa propre gloire que cet homme a voulue et non celle de Dieu; *c'est son propre profit qu'il a cherché*, sans amour pour ce que Dieu veut. Tels étaient ceux dont l'apôtre dit: «*Ils cherchent tous leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*». Le Seigneur a voulu que l'homme, dont le bien qu'il fait est vu, ait dans sa conscience la volonté de faire du bien, avec la volonté d'être célébré uniquement dans des louanges adressées à Dieu, et cela pour le profit de ceux qui apprennent ainsi le bien qu'il a fait⁶¹).

cum in operibus quae fieri per homines uident, eum glorificant a quo haec homines acceperunt. — PL 38, c. 805.

⁶⁰) S. 51, 34: Quia ergo transgressionem, id est peccatum, ad se ipsum refert qui peccat, quia priuato quodam suo laetari uult, unde reprehenduntur etiam qui sua quaerunt, non quae Iesu Christi, et laudatur caritas non quaerens quae sua sunt ... — PL 38, c. 353.

⁶¹) S. 54, 3: Intentio ... cordis humani quo dirigatur et quo spectet intuendum est. Si enim qui uult uideri ab hominibus bona opera sua, gloriam et utilitatem suam ponit ante homines et hanc in conspectu hominum quaerit; nihil eorum, quae de hac re dominus praecepit impleuit ... Se quippe uoluit glorificari, non deum; et suam quaesiuit utilitatem,

E.10. Lisons maintenant le Sermon 194. Augustin y oppose la naissance du Christ au «Noël de l'été», c'est-à-dire la naissance de Jean-Baptiste. Jésus a envoyé devant lui l'homme Jean qui devait naître au moment où les jours commenceraient à devenir plus courts, tandis qu'il est né lui-même au moment où les jours commençaient à être plus longs. Cela devait d'avance exprimer symboliquement ce que dit le même Jean: «Il faut que lui grandisse et que moi, je décroisse» (Jean 3, 30). La vie de l'homme doit décroître en soi-même et progresser dans le Christ; ceux qui vivent ne doivent *plus vivre pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux*, et chacun de nous doit dire avec l'apôtre: «Si je vis, ce n'est plus moi, mais le Christ qui vit en moi» (Gal 2, 20)⁶².

Une autre catégorie de Sermons, les Traités sur l'Évangile selon saint Jean, renferme également des passages où Augustin utilise l'un ou l'autre des textes bibliques qui constituent les pivots de cette recherche.

E.11. Il y avait dans l'arche de Noë un corbeau, il y avait aussi une colombe. Et l'arche étant la figure de l'Église, on voit dès lors que dans le déluge de ce temps — «post-lapsaire» — l'Église doit nécessairement renfermer ces deux espèces, ét le corbeau, ét la colombe. Qui sont les corbeaux? Ceux *qui cherchent leurs propres avantages*. Qui sont les colombes? Ceux *qui se mettent au service de la cause de Jésus Christ*⁶³.

E.12. Simon, le fameux magicien, lui, ne fut pas dans l'Église une colombe mais un corbeau. Car *il cherchait ses propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*, et c'est pourquoi il avait plus apprécié dans les Chrétiens leur pouvoir miraculeux que leur justice (ou sainteté)⁶⁴.

non dilexit domini uoluntatem. De qualibus dicit apostolus: Omnes enim quae sua sunt quaerunt, non quae Iesu Christi ...; ... ut homo cum bene faciens uidetur ab hominibus, intentionem boni facti habeat in conscientia sua, intentionem uero innotescendi non habeat nisi in laudibus dei, propter eorum quibus innotescit utilitatem. — PL 38, c. 373-374.

⁶²) S. 194, 1: Praemisit ... hominem Ioannem, qui tunc nasceretur, cum dies inciperent minui; et natus est ipse, cum dies inciperent crescere, ut ex hoc praefiguraretur, quod ait idem Ioannes: Illum oportet crescere, me autem minui. Debet enim uita humana in se deficere, in Christo proficere, ut qui uiuunt, iam non sibi uiuant, sed ei qui pro omnibus mortuus est et resurrexit, et dicat unusquisque nostrum quod dicit apostolus: Vivo autem iam non ego, uiuit uero in me Christus. — PL 38, c. 1016.

⁶³) Io. eu. tr. 6, 2: Habebat ibi coruum, habebat et columbam; utrumque hoc genus arca illa continebat; et si arca figurabat ecclesiam, uidetis utique quia necesse est ut in isto diluuio saeculi utrumque genus contineat ecclesia, et coruum et columbam. Qui sunt corui? Qui sua quaerunt. Qui columbae? Qui ea quae Christi sunt quaerunt. — PL 35, 1426; CCL 36, p. 54.

⁶⁴) Io. eu. tr. 6, 18: Simon ille, qui non erat in ecclesia columba, sed coruus, quia ea quae sua sunt quaerebat, non quae Iesu Christi, unde in christianis potentiam magis amauerat quam iustitiam, uidit per impositionem manuum apostolorum dari Spiritum sanctum ... — PL 35, c. 1434; CCL 36, p. 63.

E.13. L'épisode des vendeurs dans le temple se rapporte aux mêmes «corbeaux». Qui sont ceux qui vendent les bœufs ..., qui ceux qui vendent les brebis et les colombes? Ce sont ceux qui dans l'Église *cherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*. Ils trafiquent de tout, tandis qu'ils refusent d'être rachetés; ils ne veulent pas être achetés; ils veulent vendre. Il leur serait avantageux en effet d'être rachetés par le sang du Christ afin de parvenir à la paix du Christ⁶⁵).

E.14. Le passage suivant risque de faire partie plutôt de ceux où Augustin pense aux mauvais pasteurs. Mais la chose n'étant pas évidente, nous l'avons placé ici. Jésus vient de parler du «mercenaire». Et Augustin demande: Qui est le mercenaire? qui voit venir le loup et s'enfuit?: *C'est celui qui cherche ses propres intérêts et non ceux de Jésus Christ*⁶⁶). Puis Augustin exprime une préoccupation qui paraît avoir tenu une place importante dans sa vie, déjà dès les réflexions philosophiques du «jeune Augustin». Il précise que le mercenaire dont il parle est quelqu'un qui n'ose pas reprendre librement un de ses semblables qui pèche. *Celui qui cherche ses propres intérêts et non ceux de Jésus Christ* garde le silence et ne fait aucun reproche, afin de ne pas perdre l'objet vrai de ses désirs, à savoir les avantages d'une amitié purement humaine et pour ne pas s'exposer aux inconvénients de brouilles avec des êtres humains⁶⁷).

E.15. La liberté n'est pas essentiellement ce que l'on appelle le libre arbitre, mais, dans ce libre arbitre, la capacité de faire le bien, sans entraves intérieures. Cette liberté, quand sera-t-elle dans sa plénitude et sa perfection? Quand il n'y aura plus d'inimitiés. Alors nous vivrons vraiment, nous ne mourrons plus, et cela en celui qui est mort et ressuscité pour nous, afin que ceux qui vivent *ne vivent plus pour eux-mêmes* — comme dit l'apôtre —, *mais pour celui qui est mort et ressuscité*

⁶⁵) Io. eu. tr. 10, 6: Qui sunt tamen qui uendunt boues? ... Qui sunt qui oues uendunt et columbas? Ipsi sunt qui sua quaerunt in ecclesia, non quae Iesu Christi. Venale habent totum, qui nolunt redimi; emi nolunt, et uendere uolunt. Bonum est enim eis ut redimantur sanguine Christi, ut perueniant ad pacem Christi. — PL 35, c. 1469; CCL 36, p. 103.

⁶⁶) Io. eu. tr. 46, 8: Quis est mercenarius? Qui uidet lupum uenientem, et fugit? Qui sua quaerit, non quae Iesu Christi ... — PL 35, c. 1732; CCL 36, p. 402.

⁶⁷) Ibid.: ... peccantem non libere audet arguere ... Iam ille qui sua quaerit, non quae Iesu Christi, ne perdat quod sectatur, humanae amicitiae commoditatem, et inimicitarum humanarum incurrat molestiam, tacet, non corripit. — PL 35, c. 1732; CCL 36, p. 402-403.

pour eux. Blessés, prions le médecin; qu'on nous porte à l'auberge pour y être soignés. Dans ce temps-ci, l'Église, où le blessé est soigné, est l'auberge du voyageur; mais la même Église trouvera là-haut l'héritage du maître de la maison⁶⁸).

E.16. Jésus a dit: «Si quelqu'un veut être mon serviteur, qu'il me suive» (Jean, 12, 26). Cela implique qu'il veut nous faire comprendre ceci: Si quelqu'un ne me suit pas, il n'est pas mon serviteur. Sont donc serviteurs de Jésus Christ ceux qui *ne cherchent pas leurs propres intérêts, mais se mettent au service de la cause de Jésus Christ*. «Qu'il me suive» signifie en effet «qu'il marche dans mes voies, non dans les siennes ...». S'il donne du pain à quelqu'un qui a faim, il doit donc faire cela par un sentiment de miséricorde, non de jactance, sans se proposer d'autre fin que de faire le bien, la main gauche ignorant ce que fait la main droite, c'est-à-dire qu'il doit écarter de cette action charitable toute intention d'égoïsme⁶⁹).

E.17. Augustin a peu apprécié l'état dans lequel se trouvait le compte rendu des observations qu'il avait faites jadis sur le livre de *Job*. Nous devons nous féliciter qu'il ne l'ait pas détruit quand même, car ce livre a au moins le mérite de nous avoir conservé le texte latin dans lequel Augustin lisait le livre biblique. Il reste que le bref passage du compte rendu où nous trouvons une allusion à la Lettre aux Philippiens 2, 21 n'excelle pas par sa clarté. Je le traduis comme je peux: «Mes chemins ont été effacés» pour que les chemins par lesquels les bons — *qui ne cherchent pas leurs intérêts, mais ceux du Christ* — ont l'habitude de marcher, n'apparussent pas⁷⁰).

⁶⁸) Io. eu. tr. 41, 13: ... quando plena et perfecta libertas erit? Quando nullae inimicitiae ... Iam uiuimus, iam non moriemur, in illo qui pro nobis mortuus est et resurrexit, ut qui uiuunt, inquit, iam non sibi uiuant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit. Precemur medicum saucii, portemur in stabulum curandi ...; ecclesia hoc tempore in qua saucius sanatur, stabulum est uiatoris; sed ipsi ecclesiae sursum est hereditas possessoris. — PL 35, c. 1699-1700; CCL 36, p. 365.

⁶⁹) Io. eu. tr. 51, 12: Si quis me non sequitur, non mihi ministrat. Ministrant ergo Iesu Christo, qui non sua quaerunt, sed quae Iesu Christi. Hoc est enim «me sequatur»: uias ambulet meas, non suas ... Debet etiam, si porrigit esurienti panem, de misericordia facere, non de iactantia; non aliud ibi quaerere quam opus bonum, nesciente sinistra quid faciat dextera, id est, ut alienetur intentio cupiditatis ab opere caritatis. — PL 35, c. 1768; CCL 36, p. 444.

⁷⁰) Adn. Iob 30, 13: Contritae sunt semitae meae, ut non adparerent, per quas solent boni ambulare, non quaerentes suas, sed Christi. — PL 34, c. 858; CSEL 28. 2, p. 575.

E.18. Le dernier livre des *Confessions* présente un passage qui semble bien renfermer une allusion à la Deuxième aux Corinthiens 5, 15 ou au Psaume 21, 31. Dans ce texte Augustin affirme que le fait de se garder de l'amour des choses qui passent n'est finalement avantageux qu'à ceux qui sont déjà des «fidèles» : Que, ce faisant, *leur âme vive pour toi*, Dieu, cette âme qui était morte quand elle vivait dans les délices — mortelles délices, Seigneur (1 Tim 5, 6); car c'est toi les vitales délices du cœur pur⁷¹). Je suppose qu'Augustin veut dire : sans le baptême et sans la vie nouvelle qu'il donne, les bonnes actions de l'homme ne sont pas bien orientées et ne peuvent pas «franchir» les portes du ciel.

Nous terminons cette partie de nos lectures par deux passages du livre vingtième de la *Cité de Dieu*.

E.19. Il est bon pour tous, dit Augustin dans le premier, d'écouter la voix du Christ et de vivre en passant de la mort de l'iniquité à la vie des bonnes relations avec Dieu et les hommes ... Que ceux qui vivent grâce au pardon de leurs péchés *ne vivent plus pour eux-mêmes mais pour lui qui est mort pour tous* à cause de nos péchés et *qui est ressuscité* en vue de notre justification, afin que, croyant en celui qui rend juste l'impie, rendus justes après avoir vécu dans l'impiété, rendus vivants pour ainsi dire, après avoir vécu dans la mort, nous puissions faire partie de la première résurrection, celle qui se réalise déjà dans l'histoire actuelle⁷²).

E.20. Quelques pages plus loin, Augustin décrit ceux qui déjà règnent avec le Christ — qui font partie de la première résurrection, pour parler avec le texte précédent — : il s'agit de ceux qui vivent dans son royaume de manière à être ce royaume eux-mêmes. Quelle est la différence entre ceux-là et les autres qui ne font que vivre dans le royaume? Comment pourraient être le royaume ceux qui *cherchent* ici-bas *leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*? Mais il reste qu'ils vivent dans le royaume jusqu'à ce que, à la fin de l'histoire, tous les scandales soient ramassés comme de la paille⁷³).

⁷¹) Conf. XIII, 21 (29): ... non prodest iam nisi fidelibus continere se ab amore huius saeculi, ut anima eorum tibi uiuat, quae mortua erat in deliciis uiuens, deliciis, domine, mortiferis; nam tu puri cordis uitales deliciae. — PL 32, c. 857; CCL 27, p. 258.

⁷²) Ciu. XX, 6, 1: Omnibus ... bonum est audire uocem eius et uiuere ad uitam pietatis ex impietatis morte transeundo ...; ... ut, qui per remissionem peccatorum uiuunt, iam non sibi uiuant, sed ei, qui pro omnibus mortuus est propter peccata nostra et resurrexit propter iustificationem nostram, ut credentes in eum, qui iustificat impium, ex impietate iustificati, tamquam ex morte uiuificati, ad primam resurrectionem, quae nunc est, pertinere possimus. — PL 41, c. 665; CCL 48, p. 707.

⁷³) Ciu. XX, 9, 1: Postremo regnant cum illo, qui eo modo sunt in regno eius, ut sint

Il y a plusieurs façons de lire ces textes de saint Augustin. Une lecture rapide y verrait une série de passages d'une monotonie écrasante. L'auteur n'y répète-t-il pas une vingtaine de fois strictement la même idée: il ne faut pas rechercher ses propres intérêts? Le lecteur risque même de penser qu'Augustin n'a jamais dit autre chose de toute sa vie. Mais Augustin est un auteur qui gagne beaucoup à être lu lentement, d'une façon attentive et méditative. Quand il parle de Dieu, il n'utilise pas un mot comme un autre, mais il parle de Celui, ou à Celui, dont il «a été épris trop tardivement». Pour lui, le fait de ne pas rechercher ses propres intérêts mais ceux de Jésus Christ, c'était se mettre dans la mouvance du Saint-Esprit, c'était vivre la Pentecôte. C'était prendre à cœur aussi bien la fraternité de tous les Chrétiens, que la tâche missionnaire qui est dévolue à l'Église et qui a été exécutée par les apôtres dans un esprit de disponibilité de «pauvres». Ils ont œuvré pour l'Époux de l'Église et donné un grand exemple de générosité. Malheureusement, déjà de leur temps, l'Église comptait dans ses rangs des égoïstes qui ne s'inquiétaient que de leurs avantages privés, des orgueilleux qui ne pensaient qu'à leur propre importance, et cela sera son lot jusqu'à la fin de l'histoire. Il y en a tant qui, ressuscités dans le baptême, vivent «dans l'Église», qui lui appartiennent, mais qui ne lui appartiennent pas vraiment, c'est-à-dire de tout leur cœur, avec cet amour de Dieu qui va durer toute l'éternité. Car le bien commun de l'humanité n'est pas un bien-être matériel, ni un bien-être d'un plus haut niveau, mais néanmoins terrestre; non, ce bien commun est Dieu lui-même. A l'opposé de l'amour du Dieu universel se trouve cet anti-amour auquel on peut donner le nom d'«avarice»: les hommes-pêcheurs sont des «avares» qui ne savent pas donner et surtout pas se donner; ce sont des corbeaux. Pour eux le «temple» est surtout un endroit où l'on fait des affaires avantageuses. Mais non! le «temple», comprenons l'Église, est l'auberge où le Bon Samaritain, le guérisseur des âmes, conduit les pauvres pêcheurs que nous sommes, pour qu'elle nous soigne. La médecine du Bon Samaritain est de devenir plus grand en nous, tandis que, du même coup, nous devenons «plus petits en nous-mêmes». C'est pourquoi il nous a donné un exemple inouï d'humilité, d'humilité divine, dans son Incarnation, dans sa vie parmi nous et dans sa mort pour nous. Il a accompli très

etiam ipsi regnum eius. Quo modo autem sunt regnum Christi, qui, ut alia taceam, quamuis ibi sint donec colligantur in fine saeculi de regno eius omnia scandala, tamen illic sua quaerunt, non quae Iesu Christi? — PL 41, c. 673; CCL 48, p. 716.

humblement le plan du Père pour que nous nous unissions à lui, notre Médiateur, dans cette attitude filiale, suivions ainsi son exemple et écoutions sa doctrine au niveau de profondeur où l'on se convertit. Cela est vivre pour «David», comme «David» a vécu pour Dieu. Ainsi tout ce que nous faisons sera «de bonne intention», c'est-à-dire orienté vers sa juste fin, sans être regardé par nous comme une performance admirable. Alors la main gauche ne tiendra pas compte de la main droite, et l'admiration que l'on aura pour les autres sera un émerveillement devant l'œuvre de Dieu en eux. Quand on a à parler du bien que l'on a peut-être fait personnellement, on en parlera «pour Dieu». Vivant pour Dieu, dont l'œuvre «seconde» est devenue, par la faute de l'homme, le combat contre le mal, on ne laissera pas ses semblables se noyer, mais on les avertira et on les aidera, même s'ils se montrent récalcitrants.

Voilà ce qu'Augustin disait aussi dans les passages que nous venons de parcourir. C'est dans ce contexte qu'il faut placer cette charité qui ne recherche pas ses propres intérêts, mais œuvre pour les intérêts de Jésus Christ, afin d'obéir au Père qui est notre Bien commun éternel. Les grandes lignes du mystère chrétien sont toutes là. N'avions-nous pas raison en disant que saint Augustin gagne beaucoup à être lu d'une façon lente et méditative?

*

* *

F. L'idée de la charité qui ne cherche pas ses propres intérêts a trouvé chez Augustin une application qui montre bien à quel point cette pensée était chez lui centrale et englobante. Je pense à ses réflexions sur la Cité de Dieu et la Cité terrestre.

F.1. Méditant, dans son *Le Livre de la Genèse au sens littéral*, sur la chute de l'homme et l'origine du mal, Augustin met en valeur deux phrases de la Bible. Dans l'Ecclésiastique 10, 15 il lisait que c'est l'orgueil qui est le commencement de tout péché; mais dans sa Première Lettre à Timothée 6, 10 saint Paul affirme que la racine de tout mal est l'avarice. Augustin estime qu'il n'y a là aucune contradiction dès lors qu'on donne au terme d'«avarice», non pas son sens habituel, mais le sens plus général de «désir d'avoir», le «désir d'être un important possesseur». L'avarice, racine de tout mal, est alors la mentalité qui porte quelqu'un à désirer plus qu'il ne faut, et cela par recherche de sa propre excellence. Dans ce sens l'«avarice» est au fond la même chose que l'orgueil. L'orgueil désire

s'élever, mais en réalité il est précipité dans l'étroitesse. Il affectionne en effet le bien personnel, qui est limité, au détriment du bien commun, qui est universel. Le diable ne fut pas tenté par l'amour de l'argent, mais par l'«avarice» au sens indiqué: par l'amour de son propre pouvoir, exclusif. Ce pervers amour de soi a fait que cet esprit gonflé d'orgueil se trouve privé de la société des saints, sa misère l'opprime et il cherche un apaisement dans l'iniquité. Quant aux hommes, ils ne seraient pas avides d'argent — par «avarice» —, si — dans leur orgueil — ils ne se croyaient pas d'autant plus excellents, qu'ils sont plus riches. A cette «avarice» au sens large s'oppose la charité. Dans l'éloge de la charité de saint Paul on lit précisément qu'elle *ne cherche pas ses intérêts propres*, ce qui veut dire qu'elle ne se complaît pas en son excellence «privée»⁷⁴). C'est pour cette raison que saint Paul dit aussi, dans le même éloge de la charité, qu'elle ne s'enfle pas⁷⁵).

Puis, d'une façon plutôt inattendue, l'antithèse entre l'«avarice» orgueilleuse et la charité s'ouvre en un vaste tableau et devient le projet d'une grande œuvre, la *Cité de Dieu*. Ce passage se situe donc de toute vraisemblance après la chute de Rome en 410 qui détermina Augustin à entreprendre la rédaction de son célèbre *De Civitate Dei*. Voici ce qu'il en dit dans son *Le Livre de la Genèse au sens littéral*, après avoir opposé l'«avarice», amour pervers de soi-même, à la charité, l'amour qui ne cherche pas ses propres intérêts:

De ces deux amours, l'un est saint, l'autre impur; l'un social (tourné vers autrui), l'autre privé (centré sur soi); l'un est soucieux du bien de tous en vue de la société céleste, l'autre va même jusqu'à ramener le commun sous son propre pouvoir en vue d'une domination arrogante; l'un est soumis à Dieu, l'autre rival de Dieu; l'un est tranquille, l'autre turbulent; l'un est pacifique, l'autre fomenteur de troubles; l'un préfère le jugement juste de quelqu'un à des louanges non méritées, l'autre est avide de louanges, fondées ou non; l'un est magnanime, l'autre jaloux; l'un

⁷⁴) Comme «privé» en français, le mot latin *priuatus* peut signifier aussi «dépourvu», «démuni».

⁷⁵) Gn. litt. XI, 15 (19): Cuius nomine (auaritia) apostolus per speciem genus significans uniuersalem auaritiam uolebat intelligi dicendo: radix omnium malorum est auaritia. Hac enim et diabolus cecidit, qui utique non amauit pecuniam, sed propriam potestatem. Proinde peruersus sui amor priuat sancta societate turgidum spiritum eumque coartat miseria iam per iniquitatem satiari cupientem ... Neque enim essent etiam homines amatores pecuniae, nisi eo se putarent excellentiores quo ditiores. Cui morbo contraria caritas non quaerit quae sua sunt, id est non priuata excellentia laetatur; merito ergo et non inflatur. — PL 34, c. 437; CSEL 28. 1, p. 347-348.

vêut pour son proche ce qu'il veut pour lui-même, l'autre veut se soumettre son prochain; l'un, s'il est appelé à gouverner, le fait pour être utile au prochain, l'autre le fait pour son propre profit. Ces deux amours ont commencé chez les anges, l'un chez les bons, l'autre chez les mauvais, et ils ont établi l'opposition entre deux cités fondées dans l'humanité, l'admirable et ineffable providence de Dieu régissant et ordonnant d'en haut tout ce qu'il a créé: d'une part la cité des justes, d'autre part la cité des méchants. En quelque sorte mêlées dans le temps, ces deux cités traversent l'histoire, jusqu'à ce qu'elles soient séparées au jugement dernier: et cela l'une pour être associée aux bons anges et atteindre, en son Roi, la vie éternelle, l'autre pour être associée aux mauvais anges et être jetée, avec son roi, au feu éternel. Peut-être parlerai-je plus amplement de ces deux cités à un autre endroit, si Dieu le permet⁷⁶).

F.2. Lors du jugement dernier, dont on vient de parler, Jésus Christ siègera avec les Apôtres, les Douze. Il y aura donc peu de personnes pour être assises et pour juger. Mais nombreux seront ceux qui sont placés à la droite et formeront le peuple de cette cité que sera la Jérusalem céleste. La plénitude des délices et l'abondance des richesses de Jérusalem, ce sera Dieu lui-même, celui qui est l'Être même, celui auquel participent tous les habitants de cette cité tournée vers l'Être. Cette ville sera pour nous en même temps l'abondance des richesses. Mais comment y arriver? Au moyen de la charité, c'est-à-dire au moyen de la vertu. Mais en qui se trouve la charité, frères? En celui qui, dans la vie actuelle, *ne cherche pas ses intérêts privés*. Ecoutez l'Apôtre; il avait la charité, lui. Il dit: «Cherchez à plaire à tous en tout, tout comme moi-même je m'efforce de plaire à tous en tout, ... *ne cherchant pas mon propre intérêt, mais celui du*

⁷⁶) Gn. litt. XI, 15 (20): Hi duo amores — quorum alter sanctus est, alter imundus, alter socialis, alter priuatus, alter communi utilitati consulens propter supernam societatem, alter etiam rem communem in potestatem propriam redigens propter adrogantem dominationem, alter subditus, alter aemulus deo, alter tranquillus, alter turbulentus, alter pacificus, alter seditiosus, alter ueritatem laudibus errantium praeferens, alter quoquo modo laudis auidus, alter amicalis, alter inuidus, alter hoc uolens proximo quod sibi, alter subicere proximum sibi, alter propter proximi utilitatem regens proximum, alter propter suam — praecesserunt in angelis, alter in bonis, alter in malis, et distinxerunt conditas in genere humano ciuitates duas sub admirabili et ineffabili prouidentia dei cuncta, quae creat, administrantis et ordinantis, alteram iustorum, alteram iniquorum. Quarum etiam quadam temporali conmixtione peragitur saeculum, donec ultimo iudicio separentur, et altera coniuncta angelis bonis in rege suo uitam consequatur aeternam, altera coniuncta angelis malis in ignem cum rege suo mittatur aeternum. De quibus duabus ciuitatibus latius fortasse alio loco, si dominus uoluerit, disseremus. — PL 34, c. 437; CSEL 28. 1, p. 347-348.

grand nombre, afin qu'ils soient sauvés»⁷⁷). C'est ainsi que saint Augustin commente le Psaume 121, Psaume qui se situe dans le pèlerinage vers la Cité de Dieu.

F.3. Le commentaire du Psaume 61 évoque le roi qui, d'après le chapitre 22 de Matthieu, fait jeter dehors le convive — un seul! — qui ne portait pas la robe nuptiale. Comment donc, se demande Augustin, un seul étant rejeté d'une foule nombreuse, peut-on dire qu'il reste peu d'élus dans la salle? Il faut comprendre qu'en ce seul homme une grande foule est impliquée. Tous ceux qui n'apprécient que les choses de la terre, tous ceux qui préfèrent à Dieu une félicité terrestre, tous ceux *qui cherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*, ils appartiennent tous à cette cité qui, de façon symbolique, est appelée Babylone et qui a pour roi le diable. Tous ceux, au contraire, qui ont le goût des choses d'en haut, qui méditent les réalités célestes, qui vivent leur existence terrestre avec le souci de ne pas offenser Dieu, qui ont la crainte du péché, qui, pécheurs, n'ont pas honte de l'avouer, qui sont humbles, doux, saints, justes, pieux, bons, tous ceux-là appartiennent à une seule cité qui a pour Roi le Christ. La première des deux cités est ici sur terre pour ainsi dire l'aînée de la seconde, mais sa priorité n'est qu'une priorité dans le temps, non pas une priorité de grandeur, ni d'honorabilité. La première est née avant l'autre; la seconde après la première. Car la première a commencé avec Caïn, la seconde avec Abel. Ces deux «corps», vivant chacun sous son propre roi, se rapportant chacun à l'une des deux cités, sont adversaires jusqu'à la fin de l'histoire, jusqu'à ce que leur séparation vienne après leur promiscuité, jusqu'à ce que les uns soient placés à droite, les autres à gauche⁷⁸).

⁷⁷) En. Ps. 121, 12: Pauci ... sedebunt in iudicio; sed multi ad dexteram positi facient populum ciuitatis illius ... Plenitudo ... deliciarum et sufficientia diuitiarum ipse deus, ipse idipsum, ipse cuius participatio est ciuitatis in idipsum: ipsa erit et abundantia nostra. Sed unde? Per caritatem, hoc est, per uirtutem. In quo autem est caritas, fratres? Qui non sua quaerit in hac uita. Audi apostolum habentem caritatem; ait: Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo ... non quaerens quod mihi prodest, sed quod multis, ut salui fiant. — PL 37, c. 1628-1629; CCL 40, p. 1812-1813.

⁷⁸) En. Ps. 61, 6: Quomodo, proiecto uno de multis, pauci electi, nisi quia in illo uno multi? Omnes qui terrena sapiunt, omnes qui felicitatem terrenam deo praeferunt, omnes qui sua quaerunt, non quae Iesu Christi, ad unam illam ciuitatem pertinent, quae dicitur Babylonia mystice, et habet regem diabolum. Omnes autem qui ea quae sursum sunt sapiunt, qui caelestia meditantur, qui cum sollicitudine in saeculo uiuunt ne deum offendant, qui cauent peccare, quos peccantes non pudet confiteri, humiles, mites, sancti, iusti, pii, boni; omnes ad unam ciuitatem pertinent, quae regem habet Christum. Illa enim in terra quasi maior est tempore, non sublimitate, non honore. Ciuitas illa prior nata;

F.4. Après la grande discussion entre l'épiscopat catholique et l'épiscopat donatiste qui a eu lieu à Carthage en 411, devant le délégué impérial Marcellin, Augustin a composé un résumé de ces travaux. Le passage que nous allons en lire insiste également sur le mélange des bons et des mauvais dans l'Église de la terre. Après avoir cité la parole bien connue de Jésus Christ en Matthieu 22, 14: «Car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus», saint Augustin se demande, ici également, s'il n'y a pas là une contradiction avec le verset précédent où le roi de la parabole dit aux valets: «Jetez-le ... dehors». Il s'agit donc d'une seule personne, non pas de beaucoup. Comprenons que ce seul personnage symbolisait le grand «corps» de tous les pécheurs qui assistent pêle mèle au repas du Seigneur avant son jugement. En attendant la fin de l'histoire, les bons se séparent des mauvais par leur cœur et par leur vie. Il est vrai qu'ils mangent avec les autres le Corps du Seigneur et qu'ils boivent avec eux le Sang du Seigneur, mais ils le font d'une façon très différente: en effet en l'honneur de l'Époux, ils portent la robe nuptiale⁷⁹).

La réaction du lecteur sera peut-être: Mais, puisque les autres ont été baptisés, ils portent eux-aussi la robe nuptiale, avec des taches bien sûr, mais c'est la même robe. Il faut se rendre compte qu'Augustin a une conception plus «existentielle», moins statique, du baptême. A ses yeux, les pécheurs portent mal la robe dont ils ont été revêtus, tandis que les bons la portent bien. Et pourquoi? Parce que les bons *ne cherchent pas leurs propres intérêts, mais servent la cause de Jésus Christ*. Cela est bien caractéristique de la pensée d'Augustin où la charité (avec son contraire l'égoïsme) se trouvent au centre. Tout en prenant part à un seul et même repas, les uns y mangent la miséricorde, les autres y mangent leur condamnation⁸⁰).

ciuitas ista posterior nata. Illa enim incoepit a Cain; haec ab Abel. Haec duo corpora sub duabus regibus agentia, ad singulas ciuitates pertinentia, aduersantur sibi usque in finem saeculi, donec fiat ex commixtione separatio, et alii ponantur ad dexteram, alii ad sinistram. — PL 36, c. 733-734; CCL 39, p. 777.

⁷⁹) C. Don. p. gesta 20 (27): Multi enim sunt uocati, pauci uero electi. Quomodo hoc uerum est, cum potius unus e multis fuisset proiectus in tenebras exteriores, nisi quia, in illo uno, grande corpus figurabatur omnium malorum ante domini iudicium conuiuio dominico permixtorum? A quibus se boni corde interim ac moribus separant, simul manducantes et bibentes corpus et sanguinem domini, sed cum magna distinctione, quia isti in honore sponsi induti sunt ueste nuptiali, non sua quaerentes, sed quae Iesu Christi. — PL 43, c. 669; CSEL 53, p. 126.

⁸⁰) Ibid.: Ac per hoc, quamuis in uno eodemque conuiuio, isti misericordiam manducant, ille iudicium ...

F.5. Rappelons-nous que la Règle de saint Augustin disait ceci : On affirme de la charité : «Elle ne recherche pas ses propres intérêts». Cela veut dire qu'elle fait passer les intérêts communs avant les intérêts personnels, et non pas les intérêts personnels avant les intérêts communs. Et pour cette raison, vous aurez la certitude d'avoir fait d'autant plus de progrès que vous aurez apporté plus de soin au bien commun qu'à vos intérêts personnels⁸¹). Or un passage du commentaire du Psaume 105 — de date non précisée — va nous montrer combien les réflexions d'Augustin sur les deux cités sont proches des préoccupations qui se manifestent dans la partie citée de la Règle. Quand cette très glorieuse cité, dit-il, possédera l'héritage qui lui est promis, quand alors il n'y aura personne qui meure, personne qui naisse, elle n'aura pas de citoyens qui jouissent seuls de possessions exclusivement à eux, car Dieu sera tout en tous. Tous ceux qui, pendant ce pèlerinage terrestre, désirent fidèlement et ardemment vivre dans cette société, s'accoutument déjà à préférer les intérêts communs à leurs intérêts privés, *cherchant non pas leurs propres intérêts, mais ceux de Jésus Christ*, car ils craignent qu'en pensant égoïstement uniquement à eux-mêmes, ils n'irritent Dieu par leur visée⁸²). Voilà encore un texte qui est pour ainsi dire plus qu'un texte parallèle : c'est presque un commentaire d'auteur !

Comme les passages de la série précédente (réunis sous E), ceux que nous venons de parcourir touchent à beaucoup d'éléments centraux de la révélation chrétienne. Mais nous laissons au lecteur le soin de faire ici la lecture lente et «diagonale» que nous avons faite à la fin de la section précédente.

*

* *

G. *Sua quaerere*, «chercher ses propres choses» ... Nous avons rencontré ces paroles déjà dans des dizaines de contextes variés. Il

⁸¹) *Praeceptum*, lignes 155-159: Caritas enim, de qua scriptum est quod «non quaerat quae sua sunt», sic intelligitur, quia communia propriis, non propria communibus anteponebat. Et ideo, quanto amplius rem communem quam propria uestra curaueritis, tanto uos amplius profecisse noueritis ...

⁸²) En. Ps. 105, 34: Gloriosissima ... illa ciuitas adepta promissam hereditatem, in qua nullus morietur, nullus orietur, non habebit ciues qui singuli gaudeant suis rebus, quia deus erit omnia in omnibus. Cuius societatem quisquis in hac peregrinatione fideliter et flagranter desiderauerit, assuescit priuatis praeferre communia, non sua quaerendo, sed quae Iesu Christi; ne sibi sapiens et sibi consulens exacerbet deum consilio suo ... — PL 37, c. 1415; CCL 40, p. 1566.

s'agissait toujours de «ses propres intérêts», «ses propres avantages». Mais parfois saint Augustin donne à *sua* un sens inattendu. Un homme, non pas un tel, mais n'importe quel homme, qu'a-t-il vraiment «en propre»? La réponse d'Augustin est : le péché et le mensonge, et aussi les fausses appréciations. Je pense qu'Augustin, et disant cela des hommes, s'inspire des paroles de Jésus sur le diable, notées dans l'Évangile selon saint Jean en 8, 44-46.

G.1. Ote le péché, dit Augustin, et tout ce que tu verras alors en l'homme vient de Dieu. Que l'homme n'aime pas ce qui lui est en propre. C'est donc dans ce sens que l'on pourrait entendre ce que l'Apôtre dit : «Que personne ne cherche ce qui lui est propre». Ne cherche pas le péché, si tu ne veux pas chercher ce qui t'est propre. Ne cherche pas le mensonge, si tu ne veux pas chercher ce qui t'est propre. Car la vérité vient de Dieu, le mensonge vient de toi⁸³). Nous lisons cela dans le Sermon 32. Dans la Première aux Corinthiens 10, 24, cité dans ce Sermon, saint Paul ajoutait qu'il fallait au contraire chercher «la chose d'autrui». Or, chose bien étonnante, d'après le même Sermon, certains membres de l'assemblée eucharistique trouvaient dans ces paroles un prétexte pour s'appropriier les biens d'autrui⁸⁴). Avaient-ils faim peut-être?

G.2. Ailleurs, Augustin souligne le caractère temporel, terrestre, périssable des *sua*, des choses propres à l'homme, et la fausse appréciation qu'il en fait.

Dans un Sermon que Dom C. Lambot a retrouvé vers 1973, Augustin évoque un homme qui, entendant dire qu'il ne faut pas chercher son propre profit, répond en disant : «Mais je n'ai rien à me reprocher : je ne cherche pas à m'approprier le bien d'un autre». Ce malin, qui sans doute existait surtout dans l'imagination pédagogique d'Augustin, a droit à la remontrance que voici : Si tu aimes trop tes biens qui peuvent périr, tu perdras certainement les biens qui ne pourront pas périr. Mais l'autre insiste : «Je ne veux, ni perdre ce qui est à moi, ni

⁸³) S. 32, 10: Quaere quid sit hominis proprium, peccatum inuenies. Quaere quid sit hominis proprium, mendacium inuenies. Tolle peccatum, et quidquid consideraueris in homine, dei est. Non ergo amet homo quod proprium est. Etiam ad hoc potest pertinere illud quod dicit apostolus: Nemo quod suum est quaerat ... Noli ergo quaerere peccatum, et non quaeris tuum. Noli quaerere mendacium, et non quaeris tuum. Veritas enim a deo est, mendacium abs te. — PL 38, c. 200; CCL 41, p. 403-404.

⁸⁴) Ibid.: Aliquando enim audiunt illud homines a lectoribus, et aedificantur ad auferendas res alienas. — PL 38, c. 200; CCL 41, p. 403.

prendre ce qui est à autrui». Et le prédicateur répond: Cette excuse est inspirée par une mentalité cupide; c'est une vantardise, mais non de charité. *La charité ne cherche pas ses propres intérêts*, a-t-il été dit; elle cherche le bien des autres. Elle ne cherche pas ses propres convenances; elle cherche le salut de ses frères⁸⁵).

G.3. A l'adresse de l'évêque manichéen Faustus saint Augustin explique que «non pas vivre pour soi-même» équivaut à «non pas vivre selon la chair, mettant son espoir dans des biens terrestres et périssables», comme «*vivre pour lui*» signifie vivre selon l'Esprit, mettant son espérance dans la résurrection qui a déjà eu lieu dans un corps terrestre et humain en Jésus Christ⁸⁶).

G.4. La même antithèse se trouve dans le Commentaire du Psaume 111. Celui qui *ne cherche pas ici-bas ses propres intérêts, mais sert la cause de Jésus Christ*, supporte avec la plus grande patience les peines de cette vie et attend avec confiance l'accomplissement des promesses. Les autres veulent voir l'installation du bien-être dans la terre des mourants; nous croyons que nous verrons les biens du Seigneur dans la terre des vivants⁸⁷).

G.5. Nous parlerons plus tard de l'évêque donatiste Parménien et de la mercuriale qu'il avait adressée à Tyconius, pourtant Donatiste lui-aussi. Dans sa réfutation de cette Lettre Augustin écrit entre autres ceci: Jusqu'au vannage final, la paille et le froment se trouvent ensemble dans l'Église. Mais la paille *cherche ses intérêts propres, non ceux de Jésus Christ*, tandis que le froment entasse son trésor au ciel. Or, là où est le trésor de quelqu'un, là aussi est son cœur⁸⁸).

⁸⁵) S. Lambot 5: Nemo ... dicat: Meum quaero, non alienum ... Si nimium diligas tua quae perire possunt, perdes uere tua quae perire non possunt. Ego, inquis, nec meum uolo perdere, nec alienum tollere. Ista excusatio est cuiusdam cupiditatis, non est gloria caritatis. De caritate dictum est: non quaerit quae sua sunt, sed quae sunt aliorum. Sua commoda non quaerit, fratrum salutem quaerit. — PLS 2, c. 770; Rev. Bén. 49 (1937), p. 271.

⁸⁶) C. Faust. XI, 8: Quid est ... aliud: «non sibi, sed illi uiuant», nisi ut non secundum carnem uiuant in spe terrenorum et corruptibilium bonorum, sed secundum spiritum in spe resurrectionis quae iam ex ipsis in Christo facta est. — PL 42, c. 251; CSEL 25, p. 325.

⁸⁷) En. Ps. 111, 6: Itaque qui hic non sua quaerit, sed quae Iesu Christi, labores patientissime sustinet, promissa fidenter exspectat ... Illi enim uolunt uidere bona hominum in terra morientium; nos credimus uidere bona domini in terra uiuentium. — PL 37, c. 1470; CCL 40, p. 1629.

⁸⁸) C. ep. Parm. III, 3 (19): ... in una quidem congregatione sunt (paleae et triticum), donec in fine uentilationis etiam corporaliter separentur, sed tamen tritico sursum cor est,

G.6. Et dans un autre ouvrage anti-donatiste, sur *Le Baptême*, nous lisons: beaucoup ont perdu la charité, et ne sortent pourtant pas (de l'Église, où ils ne sont plus à leur place); ils sont retenus par le désir d'avantages temporels. *Cherchant leurs intérêts et non ceux de Jésus Christ*, c'est leur profit qu'ils refusent d'abandonner, n'ayant aucun souci véritable de l'unité de l'Église du Christ. Aussi est-il dit dans l'hymne à la charité: «*elle ne cherche pas ses propres intérêts*»⁸⁹).

G.7. Dans sa Lettre CXXVII Augustin exhorte un couple chrétien qui avait fait vœu de continence — pratique fréquente à cette époque⁹⁰) — d'observer fidèlement leur engagement. Il va sans dire qu'il insiste dans cette Lettre sur le caractère temporel et passager de la vie présente. Dans l'Écriture, dit-il, se trouve cette phrase: «Faites des vœux au Seigneur notre Dieu et accomplissez-les». Même si tu n'étais pas lié par un vœu, qu'aurait-on pu te conseiller d'autre, ou qu'est-ce que l'homme pourrait faire de mieux que se «redonner» à celui qui lui a donné d'être, surtout parce que Dieu nous a donné une preuve si évidente et éclatante de son amour pour nous en nous envoyant son Fils unique afin qu'il meure pour nous? L'Apôtre dit que le Christ est mort et ressuscité pour nous «afin que ceux qui vivent, *ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour lui qui est mort pour eux et ressuscité*». Voilà ce qui reste à faire maintenant, à moins que le monde ne soit encore à aimer, écrasé qu'il est par un si grand écroulement — la prise de Rome en 410? —, qu'il a perdu même l'apparence de charme. Car autant ceux qui n'ont pas voulu être florissants avec le monde dans son état florissant, sont à louer hautement, autant sont à réprimander et à mettre en accusation ceux qui trouvent leur plaisir à se perdre avec un monde qui va à sa perte⁹¹).

paleae uero deorsum. Palea quippe sua quaerit, non quae Iesu Christi, triticum autem thesaurizat thesaurum in caelo, et ubi est thesaurus eius, ibi et cor eius. — PL 43, c. 97; CSEL 51, p. 124. — Voir note 116.

⁸⁹) Bapt. IV, 10 (15): Sed multi amissa caritate propterea non exeunt foras, quia saecularibus emolumentis tenentur et sua quaerentes, non quae Iesu Christi, non a Christi unitate, sed a suis commodis nolunt recedere. Unde dictum est in laude caritatis: non quaerit quae sua sunt. — PL 43, c. 163; CSEL 51, p. 239.

⁹⁰) En notant les cas que je rencontrais dans mes lectures patristiques, j'ai pu dresser une liste d'une vingtaine de «mariages continents». Une recherche systématique dans ce domaine n'existe pas encore, du moins à ma connaissance.

⁹¹) Ep. CXXVII, 1: ... ei te uouisse nosti, qui et debita exigit et promissa persoluit. Nam et hoc scriptum est: Vouete et reddite domino deo nostro. Quamquam etsi non uouisses, quid aliud tibi suadendum fuit aut quid melius ab homine fieri potest, quam ut ei se restituat, a quo institutus est, praesertim quia caritatis ergo nos dei tantum apparuit atque inluxit indicium, ut filium suum unigenitum mitteret, qui pro nobis moreretur?

«Rechercher les choses siennes», c'est donc dans ces textes aimer le péché, aimer le «mensonge», aimer les faux semblants, préférer les choses caduques de cette terre aux biens qu'on trouvera dans la «terre des vivants». Il se passe d'ailleurs dans l'histoire de ce bas monde des événements qui rappellent cruellement que tout est périssable ici-bas.

*

* *

H. La charité demande que l'on pense à autrui, et cela peut impliquer que l'on sache dépasser la loi stricte, le devoir précis, afin d'aider l'autre, ou pour éviter de le scandaliser.

Il y a bien des devoirs, en effet, que la loi n'impose pas, mais qu'une charité «libre» nous fait accomplir. Dans les services que nous rendons, ces services-là précisément sont les plus aimables parce que, libres de nous en abstenir, nous nous en acquittons néanmoins, pour l'amour de Dieu et du prochain. Le Seigneur lui-même, après avoir démontré qu'il ne devait pas l'impôt, s'est empressé néanmoins de le payer, afin de ne pas scandaliser ceux au salut desquels il pensait en devenant homme. Et puis, en ce qui concerne l'apôtre, ses paroles témoignent à quel point la même chose lui tenait à cœur. Ne dit-il pas: «Tout est permis, mais tout n'est pas profitable. Tout est permis, mais tout n'édifie pas. Que *personne ne cherche son propre intérêt, mais celui d'autrui*». Il montre ainsi que ce qui est permis, c'est-à-dire n'est défendu par aucune interdiction du Seigneur, doit de préférence être pratiqué, non pas pour appliquer la loi, mais sous l'inspiration de la charité. C'est cela qui est profitable. Il faut se rendre compte que ce que nous faisons est d'autant plus agréable à Dieu que la chose apparaît comme moins obligatoire⁹²).

Restat ergo, ut fiat, quod apostolus ait, propterea mortuum esse Christum, ut, qui uiuunt, iam non sibi uiuant sed ei, qui pro ipsis mortuus est et resurrexit, nisi forte adhuc mundus amandus est tanta rerum labe contritus, ut etiam speciem seductionis amiserit. Nam quantum illi laudandi atque praedicandi, qui dignati non sunt cum mundo etiam florente florere, tantum increpandi et accusandi sunt, quos perire cum pereunte delectat. — PL 33, c. 483; CSEL 44, p. 19-20.

⁹²) Adult. Coniug. I, 14 (15): Multa sunt ... facienda non iubente lege, sed libera caritate; et ea sunt in nostris officiis gratiora, quae cum liceret nobis etiam non inpendere, tamen causa dilectionis inpendimus. Unde prior ipse dominus, cum se tributum non debere monstrasset, soluit tamen, ne scandalizaret eos, quibus ad aeternam salutem gerens hominem consulebat. Iam uero apostolus quemadmodum ista commendat, eius uerba testantur, ubi dicit: ... omnia licita sunt, sed non omnia expediunt; omnia licita sunt, sed non omnia aedificant. Nemo quod suum est quaerat, sed id quod alterius est ... Ita ostendit ea quae licita sunt, id est nullo praecepto domini prohibentur, sicut expedit, potius esse tractanda non praescripto legis, sed consilio caritatis ... tanto intellegantur esse gratiora, quanto magis ostenduntur indebita. — PL 40, c. 459-460; CSEL 41, p. 362-364.

Remarquons qu'Augustin parlait ainsi dans son ouvrage sur l'adultère dans le mariage, écrit aux alentours de 420. Ses paroles se trouvent plus précisément dans un passage qui traite du «*privilegium paulinum*» : à l'occasion d'une conversion, le conjoint devenu Chrétien aurait le droit d'abandonner le conjoint resté «*infidèle*» et de contracter un nouveau mariage, tout cela pour sauvegarder les intérêts, supérieurs, de la foi. Augustin, lui, défend plutôt, non pas le droit strict du conjoint chrétien, mais la priorité de la charité et la possibilité précieuse qu'il a de gagner au Christ le conjoint non-chrétien et les enfants. Nous ne pouvons pas donner ici un aperçu complet et suffisamment nuancé de la position de saint Augustin dans ce domaine difficile. Cela demanderait d'ailleurs des compétences que je n'ai pas.

*

* *

I. Non pas rechercher ses propres intérêts, mais s'adonner à la cause de Jésus Christ, voilà ce qui distingue aussi les bon pasteurs des mauvais.

I.1. A leur propos, Augustin a prononcé un Sermon célèbre, Sermon qui est précisément connu sous le titre de *De pastoribus*. Augustin y donne son commentaire d'un fameux passage d'Ezéchiel (34, 1-16) dont je cite ici quelques lignes : «*Pasteurs, ainsi parle le Seigneur Yahvé. Malheur aux pasteurs d'Israël qui se paissent eux-mêmes. Les pasteurs ne doivent-ils pas paître le troupeau ? Vous vous êtes nourris de lait, vous vous êtes vêtus de laine, vous avez sacrifié les brebis les plus grasses, mais vous n'avez pas fait paître le troupeau. Vous n'avez pas fortifié les brebis chétives, soigné celle qui était malade, pansé celle qui était blessée. Vous n'avez pas ramené celle qui était perdue. Mais vous les avez régies avec violence et dureté*».

Sans se demander à quel genre de «*pasteurs*» le Dieu d'Israël s'adressait ainsi, Augustin applique ces reproches aux mauvais pasteurs de l'Église. C'est à eux qu'il faut penser quand le prophète fustige ceux qui se paissent eux-mêmes. Pour le dire avec l'Apôtre : «*... ils cherchent leurs propres intérêts, non pas ceux de Jésus Christ*». Nombreux, ils se sont nourris du lait de leurs troupeaux, ils se sont vêtus de leur laine, mais sans prendre soin des brebis. Encore une fois, *ils ont donc cherché uniquement leurs propres intérêts, non pas ceux de Jésus Christ*. Le bon pasteur s'est nourri, lui-aussi, du lait des brebis, il s'est vêtu de leur laine, lui-aussi, mais il ne les a pas négligées. *Il a travaillé pour la cause de Jésus*

Christ. Les mauvais pasteurs sont des êtres morts. Mais il y aura — et on en trouvera! — des pasteurs qui ne pensent pas à eux-mêmes, mais dont la seule pensée est le Seigneur. Oui, il y en aura et, oui, on en trouvera; ils ne manquent pas, et ils ne manqueront pas⁹³).

I.2. L'Apôtre Pierre a failli préférer sa, légitimement heureuse, tranquillité à la cause de son Maître. Il aurait tant aimé rester au sommet du Thabor dans l'intimité de Jésus, avec Moïse et Elie. Mais Augustin lui fait la leçon: Descends, Pierre. Tu voulais te reposer sur la montagne; descends, proclame la parole, insiste à temps, à contretemps, réfute, exhorte, menace, avec une patience inlassable et le souci d'instruire (2 Tim 4, 2). Travaille, fatigue-toi, subis des tourments, afin de parvenir, par la splendeur et la beauté d'une activité bien orientée, accomplie dans un esprit d'amour chrétien, à posséder ce que les vêtements blancs du Seigneur figurent. Car nous venons d'écouter l'hymne à la charité de l'apôtre Paul où il disait: «*La charité ne recherche pas ses propres intérêts*». Cela veut dire qu'elle partage ce qu'elle possède. L'apôtre s'exprime ailleurs à ce même propos en se décrivant soi-même comme «*ne cherchant pas son propre intérêt, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés*». Puis Augustin explique à ses auditeurs: Voilà ce que Pierre ne comprenait pas encore quand il désirait passer sa vie sur la montagne avec le Christ. Pierre, le Christ te réservait cela pour après ta mort. Mais pour le moment il te dit: Descends travailler sur la terre, servir sur la terre, et sur la terre être livré au mépris et à la mort. La Vie y est descendue pour être tuée; le Pain y est descendu pour avoir faim; la Voie y est descendue pour se fatiguer sur la route; la Fontaine y est descendue pour avoir soif. Et toi, tu refuses le travail? *Ne cherche pas tes propres intérêts*. Aie la charité, proclame la vérité; alors tu parviendras à l'éternité où tu trouveras l'insouciance et la tranquillité⁹⁴).

⁹³) S. 46, 2: Qui sunt (pastores) qui se ipsos pascunt? De quibus apostolus dicit: Omnes enim sua quaerunt, non quae Iesu Christi ... 5 ... cum lac sumerent et lanis se tegerent, oues neglegebant. Sua ergo tantum quaerebant, non quae Iesu Christi ... 7 Ecce et accepit de lacte ouium ... et indutus est lanis ouium, sed tamen oues non neglexit. Non enim sua quaerebat, sed quae Iesu Christi ... 19 Qui autem pastores mortui sunt? Sua quaerentes, non quae Iesu Christi. Erunt ergo et inuenientur pastores non quae sua sunt quaerentes sed quae Iesu Christi? Erunt plane et inuenientur plane, nec desunt nec deerunt. — PL 38, c. 271; 273-274; 281; CCL 41, p. 529; 533-534; 545-546.

⁹⁴) S. 78, 6: Descende Petre: requiescere cupiebas in monte, descende, praedica uerbum, insta opportune, importune, argue, hortare, increpa, cum omni longanimitate et doctrina. Labora, desuda, patere aliqua tormenta: ut quod in candidis uestimentis domini intelligitur, per candorem et pulchritudinem rectae operationis in caritate possideas. In laude enim caritatis, cum apostolus legeretur, audiuiimus: Non quaerit quae sua sunt. Non

Augustin était lui-même descendu du «Thabor» pour servir l'Église en tant que pasteur. Il a dû se le rappeler en s'adressant ainsi à Pierre.

I.3. Un ton bien personnel se rencontre également dans le Sermon 47. Augustin y prend son point de départ dans I Corinthiens 10, 33. L'apôtre affirme qu'il s'efforce de plaire à tous en toute chose *en cherchant l'intérêt du grand nombre, pour qu'ils soient sauvés*. Augustin explique ces paroles au nom de tous ses frères dans l'épiscopat. Ce n'est pas notre gloire que nous cherchons, dit-il, mais leur salut, afin que, si nous marchons comme il faut, ils puissent nous suivre sans crainte de s'égarer. Qu'ils soient nos imitateurs, du moins si nous sommes les imitateurs du Christ. Nous ne cherchons donc pas ce qui nous arrange, quand nous voulons plaire aux hommes, mais nous voulons nous réjouir pour le bien des hommes, et nous nous réjouissons de voir que leur plaît ce qui est bon, et cela pour leur propre profit, non pas pour notre considération personnelle⁹⁵).

I.4. Qu'ils soient nos imitateurs, du moins si nous sommes les imitateurs du Christ ... C'est une allusion à la Première aux Corinthiens 11, 1 où saint Paul dit : «Soyez mes imitateurs, comme moi-même je suis imitateur du Christ». Paul fut un bon pasteur. Quant aux fidèles, il y en a qui ressemblent à Marie-Madeleine. Qu'ils essuient donc les pieds du Christ avec leurs cheveux : qu'ils pratiquent la miséricorde. Qu'ils baissent ensuite ces pieds, qu'ils reçoivent ainsi la paix, qu'ils aient l'amour. Il y a des pasteurs de la trempe de saint Paul, et il est bon d'aller en trouver un, d'être baptisé par quelqu'un de son genre, vrai imitateur du Christ. Mais — on y insistera ailleurs⁹⁶ —, il n'est pas indispensable de rencontrer un si bon pasteur⁹⁷).

quaerit quae sua sunt, quoniam donat quae possidet ... (Apostolus) ait de se ipso: Ego autem non quaerens quod mihi utile est, sed quod multis, ut salui sint. Hoc Petrus nondum intellegebat, quando in monte uiuere cum Christo desiderabat. Seruabat tibi hoc, Petre, post mortem. Nunc autem ipse dicit: Descende laborare in terra, seruire in terra, contemni, crucifigi in terra. Descendit uita, ut occideretur; descendit panis, ut esuriret; descendit uia, ut in itinere lassaretur; descendit fons, ut sitiret: et tu recusas laborare? Noli tua quaerere. Habe caritatem, praedica ueritatem: tunc peruenies ad aeternitatem, ubi inuenies securitatem. — PL 38, c. 492-493.

⁹⁵) S. 47, 12: Neque ... gloriam nostram quaerimus, ... sed illorum salutem, ut si bene ambulamus, nos sequendo non errent. Imitatores nostri sint, si nos Christi ... Non ergo utilitatem nostram quaerimus, quando placere hominibus uolumus, sed gaudere hominibus uolumus, sed gaudemus eis placere quod bonum est, propter ipsorum utilitatem, non propter nostram dignitatem ... — PL 38, c. 302; CCL 41, p. 582.

⁹⁶) Voir les textes de la section J.

⁹⁷) S. 99, 13: Tergat capillis (sc. superfluis possessionibus), tergat prorsus, operetur misericordiam: et cum tersetur, osculetur; accipiat pacem, ut habeat caritatem. Accessit ad

I.5. Le commentateur du Psaume 60 s'étonne, pédagogiquement, en lisant: «Qui recherchera la miséricorde et la vérité du Seigneur pour le Seigneur?» Pourquoi ne pas se contenter de dire: «Qui recherchera la miséricorde et la vérité du Seigneur?» Pourquoi le Psalmiste ajoute-t-il: «pour le Seigneur»? C'est qu'un grand nombre de gens s'efforcent d'apprendre dans les livres du Seigneur sa miséricorde et sa vérité et qui, après les avoir apprises, vivent pour eux-mêmes, non pour lui. *Ils cherchent leurs propres intérêts et non pas ceux de Jésus Christ*; ils prêchent la miséricorde et la vérité, mais ne pratiquent, ni la miséricorde, ni la vérité. Pourtant, en les prêchant, ils montrent qu'ils les connaissent, car ils ne les prêcheraient pas, s'ils ne les connaissaient pas. Au contraire, celui qui aime Dieu et le Christ, en prêchant sa miséricorde et sa vérité, les recherchera pour le Seigneur, non pas pour son propre intérêt, c'est-à-dire dans le but, non de tirer de cette prédication des avantages temporels, mais d'être utile aux membres du Christ, à ses fidèles, en leur communiquant, dans un esprit d'authenticité, ce qu'il connaît, *afin que celui qui vit ne vive désormais plus pour lui-même, mais pour celui qui est mort pour tous*⁹⁸).

I.6. Le commentateur du Psaume 99 parle dans le même contexte des bons et des mauvais pasteurs, et des bons et des mauvais moines. Nous avons déjà rencontré ce commentaire dans le cadre des passages à intérêt monastique⁹⁹).

I.7. Il va sans dire que les paroles de Jésus Christ sur le vrai berger et le mercenaire donnent à Augustin l'occasion de souligner ce qui les distingue. Saint Paul, à un moment de son histoire mouvementée, n'avait dans son entourage aucun véritable «fils» autre que Timothée. Il ne voyait que des mercenaires qui *cherchaient leurs propres intérêts et ne*

talem, baptizata est a tali, qualis erat apostolus Paulus: audiat ab illo: Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. — PL 38, c. 602.

⁹⁸) En. Ps. 60, 9: ... misericordiam et ueritatem eius quis requiret ei? Quid est: ei? Sufficeret: quis requiret; quare addit ei, nisi quia multi quaerunt misericordiam eius et ueritatem discere in libris eius; et cum didicerint, sibi uiuunt, non illi: sua quaerunt, non quae Iesu Christi; praedicant misericordiam et ueritatem, et non faciunt misericordiam et ueritatem? Sed praedicando illam, norunt illam; non enim praedicarent illam, nisi nossent illam. Sed qui deum amat et Christum, in praedicando misericordiam et ueritatem ipsius, ipse illam requiret ei, non sibi; id est, non ut ipse habeat ex hac praedicatione commoda temporalia, sed ut prosit membris ipsius, id est fidelibus eius, cum ueritate ministrando quod nouit; ut qui uiuit non iam sibi uiuat, sed ei qui pro omnibus mortuus est. — PL 36, c. 728-729; CCL 39, p. 771.

⁹⁹) Voir notes 6-11.

voulaient pas servir la cause de Jésus Christ. Le troupeau du Seigneur compte dans ses pasteurs, et des fils, et des mercenaires. Les chefs qui sont des fils, ceux-là sont des pasteurs (vrais)¹⁰⁰). Augustin a employé le pluriel : des pasteurs. Mais il précise : l'Évangile parle d'un seul pasteur et d'un seul troupeau. Comment peut-on à la fois parler d'un seul pasteur et de plusieurs pasteurs ? C'est que les nombreux pasteurs sont tous des membres du seul pasteur, celui auquel les brebis appartiennent en propre. Oui, et en même temps ils sont des membres de la seule brebis, car il — le seul Pasteur — a été conduit comme une brebis à la boucherie¹⁰¹). Bien que cela ne soit pas dit explicitement, Augustin estime évidemment que servir la cause de Jésus Christ, sans chercher ses propres avantages, n'est autre chose que suivre le Serviteur souffrant là où il veut qu'on aille.

I.8. Jésus Christ est allé chercher ses pasteurs parmi les pécheurs et les publicains. Ils l'ont prêché «*en le cherchant*», c'est-à-dire en ne se cherchant pas eux-mêmes, mais embrasés du feu de la charité envers lui ; par leur message le monde a été ébranlé¹⁰²).

I.9. Les bons pasteurs *ne cherchent pas leurs propres intérêts, mais ceux de Jésus Christ*. Les bonnes brebis, tout en imitant la vie des bons pasteurs, ne mettent pas leur espérance en ceux qui par leur ministère ont fait d'elles le troupeau de l'Église, mais elles mettent au contraire leur espérance dans le Seigneur, par le sang duquel elles ont été rachetées¹⁰³).

Jusqu'ici nous avons surtout parlé des bons pasteurs. Il est évident que saint Augustin n'a pas pu les évoquer sans parler en même temps des mauvais pasteurs, ne serait-ce qu'implicitement. Maintenant nous nous tournons vers les textes où, autour de I Corinthiens 13, 5 et de ses parallèles, il fait le portrait des mauvais pasteurs, sans oublier les bons, bien entendu.

¹⁰⁰) Io. eu. tr. 46, 5: ... contigerat ut ... soli mercenarii cum illo essent, sua quaerentes, non quae Iesu Christi ... Habeat ouile domini praepositos, et filios et mercenarios. Praepositi autem qui filii sunt, pastores sunt. — PL 35, c. 1730; CCL 36, p. 400-401.

¹⁰¹) Ibid.: Si pastores sunt, quomodo unus pastor, nisi quia sunt illi omnes unius membra pastoris, cuius sunt oues propriae? Nam et ipsi membra sunt ipsius unius ouis; quia sicut ouis ad immolandum ductus est. — PL 35, c. 1730; CCL 36, p. 401.

¹⁰²) Ep. CXL, 27 (67): Tales fuerunt piscatores et publicani ... praedicauerunt quaerentes eum, hoc est non sua quaerentes, sed in eum caritate flagrantés — eorum praedicatione commotus est mundus. — PL 33, c. 567; CSEL 44, 214.

¹⁰³) Ep. CCVIII, 6: Hinc intellegimus et bonos pastores non sua quaerentes, sed quae Iesu Christi, et bonas oues, quamuis imitentur facta pastorum bonorum, tamen in eis non ponere spem suam, quorum ministerio sunt congregatae, sed in domino potius, cuius sanguine sunt redemptae. — PL 33, c. 952; CSEL 57, p. 346.

I.10. Le Sermon dont nous allons maintenant lire quelques lignes a été prononcé à Carthage, et cela en 397 d'après ce qu'il semble¹⁰⁴). Il serait donc environ de la même époque que la Règle de saint Augustin. Le prédicateur y réfléchit sur la parole de Jésus en Luc 10,4: «Ne saluez personne en chemin». Il comprend «saluer quelqu'un en chemin» comme «saluer quelqu'un en passant». Puis il donne à «saluer» le sens plutôt inattendu d'«annoncer le salut», «prêcher l'Évangile». Après ces préambules, il explique: si tu prêches l'Évangile, fais-le par amour, non pas comme en passant. Il y a en effet des hommes qui prêchent l'Évangile en *cherchant leurs propres intérêts*, sans rien d'autre. C'est à leur propos que l'apôtre se lamente: «*Car tous cherchent leurs propres intérêts et non pas ceux de Jésus Christ*». Ceux-là aussi «saluaient», c'est-à-dire annonçaient le salut, prêchaient l'Évangile, mais ils se proposaient une autre finalité et «saluaient» donc «en passant». Et qu'est-ce que cela veut dire? Si tu es de ce genre, qui que tu sois, tu annonces réellement le salut. Pour sûr, tu n'es pas nécessairement de ce genre, mais tu es peut-être quelqu'un qui, dans l'exercice de ton activité, es précisément de ce genre. Si tu es effectivement ainsi, tu n'exerces pas vraiment ton activité: elle se fait quand même, mais tu n'y es qu'un instrument passif¹⁰⁵). Les dernières lignes du texte latin sont difficiles à comprendre et donc aussi difficiles à rendre. J'espère avoir été fidèle à leur sens.

I.11. Le Sermon 46 *De pastoribus*, que nous avons déjà rencontré, renferme tout naturellement quelques passages où ce sont les mauvais pasteurs qui se trouvent décrits, à l'aide de l'un ou de l'autre de nos textes pauliniens. Nous avons déjà cité l'essentiel des lignes d'Ezéchiel qui sont commentées dans ce Sermon. Qui sont ceux qui «se paissent eux-mêmes»? se demande Augustin, en citant Ezéchiel précisément. Il trouve bien entendu la réponse chez saint Paul lorsqu'il dit: «*Ils cherchent tous leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*». Et il explique que les évêques — «nous» dit-il — ont été placés à la tête de leurs Églises, non

¹⁰⁴) Voir H. J. FREDE, *Kirchenschriftsteller*, Freiburg, 1981³, p. 138.

¹⁰⁵) S. 101, 9: Quid est ... salutare? Per occasionem salutem annuntiare (sc. Euangelium praedicare). Si ergo praedicas, hoc age per dilectionem, non per occasionem. Sunt ergo homines qui sua quaerentes, non aliud, praedicant Euangelium, de quibus apostolus gemens dicit: Omnes enim sua quaerunt, non quae Iesu Christi. Et hi salutabant, hoc est salutem annuntiabant, Euangelium praedicabant: sed aliud quaerebant; et ideo per occasionem salutabant. Et quid est hoc? Si talis fueris, quisquis es facis: imo non talis quisquis facis, sed forte aliquis talis qui facis. Si talis fueris, non facis, sed fit de te. — PL 38, c. 610.

pas pour eux-mêmes, mais pour les fidèles — pour «vous» —¹⁰⁶). Quant aux mauvais pasteurs, de quoi sont-ils accusés dans la prophétie d'Ezéchiel? De se nourrir du lait de leur troupeau et de se vêtir de sa laine, tout en négligeant leurs brebis. *Ils cherchaient donc uniquement leurs propres intérêts, sans s'occuper de ceux de Jésus Christ*¹⁰⁷). Il y a des pasteurs qui, tout vivants qu'ils soient, sont morts. Mais les bons ne manquent pas et ils ne manqueront pas. Nous avons déjà rencontré cette assurance un peu plus haut¹⁰⁸).

I.12. Quand Augustin cite, dans ses exposés sur l'Évangile selon saint Jean, l'un ou l'autre de nos textes pauliniens, le lecteur ne voit pas toujours très bien s'il les applique aux bons et mauvais Chrétiens en général, ou aux bons et mauvais pasteurs. Nous avons déjà rencontré un passage de ces Traités où l'application au clergé était évidente¹⁰⁹). Dans un autre Traité — le dernier du recueil — Augustin parle aussi nettement des pasteurs, et plus précisément des mauvais pasteurs. Ceux qui paissent les brebis de Jésus Christ, y dit-il, dans l'intention d'en faire leurs propres brebis plutôt que de vouloir en faire des brebis de Jésus Christ, se rendent coupables de s'aimer à la place du Christ, et cela par désir de gloire, ou de domination, ou de gain, au lieu de se laisser conduire par la charité, la charité qui veut obéir, et secourir, et plaire à Dieu. La parole du Christ inculquée trois fois — parole qui confia à Pierre la «paissance» de ses brebis — est la parade contre ceux que l'apôtre gémit de voir *chercher leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*. Que signifient en effet ces paroles: «M'aimes-tu? Pais mes brebis»? Elles veulent dire: Si tu m'aimes, ne songe pas à te paître toi-même; mais mes brebis, pais-les comme les miennes, non comme si elles étaient à toi; cherche ma gloire en les paissant, non la tienne; ma propriété, non la tienne; mon gain, non le tien¹¹⁰).

¹⁰⁶) S. 46, 2: Illud quod christiani sumus, propter nos est; quod praepositi sumus, propter uos est ... — PL 38, c. 271; CCL 41, p. 529-530.

¹⁰⁷) S. 46, 5. Voir note 93.

¹⁰⁸) S. 46, 19. Voir note 93.

¹⁰⁹) Voir notes 100 et 101.

¹¹⁰) Io. eu. tr. 123, 5: Qui hoc animo pascunt oues Christi, ut suas uelint esse non Christi, se conuincuntur amare, non Christum; uel gloriandi, uel dominandi, uel adquirendi cupiditate, non obediendi et subueniendi et deo placendi caritate. Contra hos ergo uigilat totiens inculcata ista uox Christi, quos apostolus gemit sua quaerere, non quae Iesu Christi ... Si me diligis, non te pascere cogita; sed oues meas, sicut meas pasce, non sicut tuas; gloriam meam in eis quaere, non tuam; dominium meum, non tuum; lucra mea, non tua. — PL 35, c. 1967; CCL 36, p. 678.

I.13. Dans la Lettre CCVIII, Augustin exhorte sa correspondante Felicia de ne pas se laisser impressionner outre mesure par les scandales qui arrivent même dans l'Église. Le Seigneur les a prédits dans l'Évangile. Qui sont ces gens par lesquels les scandales arrivent ? Ceux-là précisément dont l'Apôtre dit qu'ils *cherchent leurs propres intérêts, sans s'inquiéter de ceux de Jésus Christ*. Comme il y a des pasteurs qui occupent leurs sièges dans l'Église pour le bien des troupeaux du Christ, ainsi il y en a qui y sont assis pour jouir de leur dignité — qui dure tant qu'elle dure — et des avantages que leur siège leur donne pour la vie d'ici-bas. Ces deux sortes de pasteurs doivent durer dans l'Église jusqu'à la fin de l'histoire et jusqu'au jugement du Seigneur, puisque ici-bas les hommes meurent en laissant la place à d'autres hommes, qui naissent ¹¹¹).

I.14. Enfin, dans le cadre des textes monastiques, nous avons déjà lu la nouvelle Lettre XX qui parlait à Fabiola du très mauvais pasteur Antoninus. Moine-lecteur de vingt ans ou un peu plus, il était devenu évêque de Fussala, mais se conduisait dans cette fonction comme un tyran rapace ¹¹²).

Retenons surtout ceci : le bon pasteur paît les brebis non pas comme siennes, mais comme des brebis de Jésus Christ. Puis, que les fidèles doivent être les « imitateurs » de leurs pasteurs, mais à condition que les pasteurs soient les « imitateurs » du Pasteur-Serviteur qui est venu obéir et secourir : la Vie est descendue pour être tuée ; le Pain pour avoir faim ; la Voie pour se fatiguer sur la route ; la Fontaine pour avoir soif. Enfin : courage, car des pasteurs dont la seule pensée est Dieu, il y en aura, on en trouvera ; d'ailleurs, ils ne manquent pas, et ils ne manqueront pas.

*

* *

J. Dans Ezéchiel 34, 1-2 nous avons lu des choses terrifiantes adressées par le Dieu d'Israël aux mauvais pasteurs : «... ainsi parle le

¹¹¹) Ep. CCVIII, 2: Unde te admoneo, ne grauius perturberis his scandalis, quae ideo uentura praedicta sunt, ut, quando uenirent, reminisceremur esse praedicta et non eis ualde commouere... Qui sunt ipsi homines, nisi de quibus dicit apostolus: sua quaerentes, non quae Iesu Christi? Alii sunt ergo, qui propterea tenent pastorales cathedras, ut Christi gregibus consulant; alii uero, qui propterea in eis sedent, ut suis honoribus temporalibus et commodis saecularibus gaudeant. Ista duo genera pastorum aliis morientibus aliis nascentibus in ipsa catholica necesse est usque ad finem saeculi et usque ad domini iudicium perseuerent. — PL 33, c. 950-951; CSEL 57, p. 343.

¹¹²) Voir notes 20-23.

Seigneur Dieu. Malheur aux pasteurs d'Israël qui se paissent eux-mêmes. Les pasteurs ne doivent-ils pas paître le troupeau? Vous vous êtes nourris de lait, vous vous êtes vêtus de laine, vous avez sacrifié les brebis les plus grasses, mais vous n'avez pas fait paître le troupeau. Vous n'avez pas fortifié les brebis chétives, soigné celle qui était malade, pansé celle qui était blessée. Vous n'avez pas ramené celle qui s'égarait, cherché celle qui était perdue. Mais vous les avez régies avec violence et dureté».

Augustin a appliqué ces paroles aux mauvais pasteurs de l'Église. Ce sont leurs propres avantages qu'ils cherchent, non pas le salut de ceux dont ils ont la charge. Mais cela ne veut pas dire que les fidèles de leurs Églises seraient sans pasteur. C'est ce qu'Augustin va mettre en évidence dans la présente partie de cette recherche.

J.1. Nombreux sont les ministres de l'Évangile qui, mauvais serviteurs, le sont pour eux-mêmes, étant donné qu'ils *cherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*. Que veut dire: être ministre (de l'Évangile) pour le Christ? C'est *chercher les «choses» du Christ*. Il reste que, lorsque des mauvais annoncent l'Évangile et pour cela sont sanctionnés, les bons fidèles sont sauvés. Il a été dit, en effet: «Ce qu'ils disent, faites-le, ce qu'ils font, ne le faites pas». Ne crains donc rien quand tu entends l'Évangile prêché par un mauvais. Malheur à celui qui est ministre de l'Évangile pour lui-même, c'est-à-dire qui *cherche son propre avantage*. Quant à toi, prends l'Évangile comme la parole du Christ¹¹³). Cette évocation du Bon Pasteur se trouve dans l'*Enarratio* sur le Psaume 100. Elle est datée de 395 et serait donc relativement ancienne, un peu plus ancienne que la Règle de saint Augustin.

J.2. Dans le commentaire d'un autre Psaume Augustin cite, en l'appliquant aux mauvais pasteurs, une parole de Jésus d'après Jean 8, 35: «... l'esclave n'est pas toujours dans la maison», il y est un étranger. Mais malgré cela il opère lui-aussi quelque bien, sinon par ce qu'il fait, du moins par les paroles de Dieu qu'il prononce. Conséquence: quand *il cherche ses propres avantages*, il dit du moins des paroles qui sont celles du Christ¹¹⁴).

¹¹³) En. Ps. 100, 10: Multi enim ministrant Euangelium, sed sibi ministrant, quia sua quaerunt, non quae Iesu Christi. Quid est, Christo ministrare? Ea quae Christi sunt quaerere. Et quidem quando mali annuntiant Euangelium, alii saluantur, alii puniuntur. Dictum est enim: Quae dicunt, facite; quae faciunt, facere nolite. Non timeas ergo quando a malo audis Euangelium. Vae illi qui sibi ministrat, id est, qui sua ibi quaerit; tu, Christi accipe. — PL 37, c. 1291; CCL 39, p. 1415.

¹¹⁴) En. Ps. 51, 12: ... seruus non manet in domo in aeternum. Operatur et iste

J.3. En commentant le Psaume 115 Augustin combine plusieurs textes de saint Paul. Il parle des pasteurs déloyaux et applique à eux ce que dit l'Apôtre: «*Ils cherchent tous leurs propres intérêts, sans servir la cause de Jésus Christ*». Il parle d'eux aussi en affirmant qu'ils prêchent la parole de Dieu, non pas sincèrement mais dans un esprit impur, c'est-à-dire non pas avec une intention de pure et saine charité. Cependant l'Apôtre ne les empêche pas d'annoncer le Christ¹¹⁵). N'a-t-il pas écrit en Philippiens 1, 18: «Après tout, ... le Christ est annoncé, et je m'en réjouis»?

J.4. Les textes suivants appartiennent à la polémique d'Augustin contre les Donatistes Parménien et Pétilien.

Parménien fut le successeur de Donat au siège épiscopal donatiste de Carthage. Son épiscopat commença aux alentours de 350. Il est l'auteur d'une défense en cinq livres de la position donatiste. Cet ouvrage est perdu. Parménien a écrit aussi une réfutation des opinions de Tyconius, Donatiste comme lui, mais qui préconisait, dans le domaine de l'exégèse, des vues très intéressantes qui ont fortement influencé Augustin¹¹⁶). Ce dernier, a écrit une réponse à la critique de Parménien concernant Tyconius. En 392, Primien prit la succession de Parménien comme évêque donatiste de Carthage.

Dans son ouvrage contre Parménien, Augustin souligne que l'Église d'ici-bas n'est pas encore une Église sans ride et sans tache et que, parmi ses pasteurs, il y en a qui *cherchent leurs propres avantages, sans vouloir servir la cause de Jésus Christ*; qui annoncent le Christ dans un esprit impur de jalousie et de rivalité. Mais l'apôtre a dit: «Après tout, d'une manière comme de l'autre, hypocrite ou sincère, le Christ est annoncé, et je m'en réjouis. Je persisterai même à m'en réjouir». L'apôtre demeure sans tache ni atteinte parmi eux, car, loin de s'accorder avec eux dans la recherche d'avantages personnels, il critique et blâme cette attitude, et il les aide, non pas à pécher, mais à faire que le Christ soit annoncé plus

aliquid boni, etsi non factis suis, saltem uerbis dei, ut in ecclesia quando sua quaerit, saltem quae Christi sunt dicat. — PL 36, c. 607; CCL 39, p. 631.

¹¹⁵) En. Ps. 115, 1: Inter quos (sc. infideles) etiam illi numerantur, de quibus dicit idem apostolus: Omnes sua quaerunt, non quae Iesu Christi; quos alio loco dicit non ex ueritate, sed ex occasione praedicare uerbum dei, non caste, id est, non ex animo purae et sinceræ caritatis ... Quos tamen Christum annuntiare (apostolus) permittit. — PL 37, c. 1491; CCL 40, p. 1652-1653.

¹¹⁶) Voir pourtant A. MANDOUZE, *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire. I. Afrique (303-533)*, Paris, 1982, p. 1122-1127.

largement, et que ceux qui écoutent et font en viennent par ceux qui disent mais ne font pas, à croire au Christ, à espérer dans le Christ, à aimer le Christ¹¹⁷).

J.5. Pétilien fut également un évêque donatiste. Il a rédigé des écrits en faveur du donatisme et contre l'Église catholique, avec des attaques personnelles contre Augustin. Augustin y a répondu dans un ouvrage daté de 401-405. Nous allons en lire quelques extraits, tous centrés autour de la pensée de saint Paul: «pourvu que le Christ soit annoncé».

Quant à ceux d'abord qui annoncent l'Évangile d'une façon impure, saint Paul les laisse libres de l'annoncer et il se réjouit à ce propos. Car ils avaient beau l'annoncer impurement, *par intérêt personnel et non pour la cause de Jésus Christ*, ce qu'ils proclamaient était cependant pur¹¹⁸).

J.6. Recevoir le baptême du Christ, ce n'est pas recevoir le baptême d'un mort, et s'il arrive que des ministres de l'Évangile, ouvriers hypocrites, *cherchant leurs intérêts personnels et non pas ceux de Jésus Christ*, annoncent l'Évangile d'une façon impure et prêchant le Christ dans un esprit de jalousie et de rivalité, méritent le nom de «morts» à cause de leurs iniquités, même dans ce cas le sacrement du Dieu vivant ne meurt pas, fût-il donné par une main de «mort»¹¹⁹).

J.7. Si l'intendant de la parole et du sacrement est bon, il est l'associé de l'Évangile; s'il est mauvais, il ne laisse pas d'en être l'intendant. Car s'il est bon, il agit de plein gré; s'il est mauvais, c'est-à-dire s'il est quelqu'un qui cherche *ses propres intérêts et non ceux de Jésus*

¹¹⁷) C. ep. Parm. II, 18 (37): ... in ecclesia dei, ubi sunt et illi qui sua quaerunt, non quae Iesu Christi, qui per inuidiam et contentionem Christum annuntiant non caste, (apostolus) ... dicit: Siue per occasionem, siue per ueritatem Christus annuntietur; et in hoc gaudeo, sed et gaudebo, inpollutus inter eos atque integer permanet, quia non eis ad sua quaerenda consentit, cum hoc culpet atque arguat, nec eos ad peccandum, sed ad hoc adiuuat, unde Christus latius praedicetur et ab eis qui audiunt et faciunt per eos qui quod dicunt non faciunt Christo credatur, in Christo speretur, Christus diligatur. — PL 43, c. 78-79; CSEL 51, p. 92.

¹¹⁸) C. litt. Pet. II, 5 (11): Qui ... etiam non caste annuntiantes Euangelium annuntiare permittit et in hoc gaudet, quia, etsi non caste annuntiabant sua quaerentes, non quae Iesu Christi, castum tamen erat quod annuntiabant. — PL 43, c. 260-261; CSEL 52, p. 25.

¹¹⁹) C. litt. Pet. II, 7 (15): ... cuius (sc. Christi) baptismo qui baptizatur, non a mortuo baptizatur, et si forte ministri, operarii dolosi, sua quaerentes, non quae Iesu Christi, et Euangelium non caste annuntiantes et Christum per contentionem et inuidiam praedicantes, propter iniquitates suas mortui sunt appellandi, sacramentum tamen dei uiui nec in mortuo moritur. — PL 43, c. 262; CSEL 52, p. 28.

Christ, il agit de mauvais gré, pour obtenir ce qu'il recherche en vérité ... Est-ce que l'apôtre a dit: «Si je le fais malgré moi, je ne serai pas dispensateur (de l'Évangile)»? Il avait engendré les fidèles non par lui-même mais par l'Évangile. Quand même il eût cherché *ses intérêts et non ceux de Jésus Christ* et qu'il eût agi de mauvais gré, sans mériter de récompense, il n'en aurait pas moins dispensé les trésors du Seigneur et, fût-il mauvais, il ne les aurait pas rendus mauvais ni inutiles à ceux qui les recevraient comme il faut¹²⁰).

J.8. A propos des bons pasteurs nous avons déjà rencontré, dans un texte sur Marie Madeleine, ces fidèles qui ont eu le bonheur d'être baptisés par un bon pasteur, de la trempe d'un saint Paul. Mais tous n'ont pas cette chance. Admettons que quelqu'un soit baptisé par un ministre qui cherche *ses propres intérêts et non pas ceux de Jésus Christ*. Que ce baptisé soit alors attentif à ces paroles du Seigneur: «Faites ce qu'ils vous disent, ne faites pas ce qu'ils font». Qu'il soit sans crainte dans le Seigneur même qui parle ainsi, soit qu'il tombe sur un bon messenger de l'Évangile, soit sur un spécimen de ces hommes qui parlent mieux qu'ils ne le sont. Car c'est de la bouche de ce même Seigneur que Marie Madeleine entend cette assurance: «Femme, va: c'est ta foi qui t'a sauvée»¹²¹).

Même si certains ministres de l'Évangile sont des «morts» à cause de leurs péchés, Dieu est vivant et le sacrement du baptême qu'ils donnent n'en «meurt» pas. Ils dispensent les biens du Seigneur et ne sont pas capables de les rendre mauvais. Ils ne deviennent pas inutiles à ceux qui les reçoivent, à condition que ceux-ci les reçoivent dans les dispositions voulues, avec foi. Il va sans dire que ces pensées d'Augustin ont été d'une grande importance pour l'établissement de la théologie du baptême.

*

* *

¹²⁰) C. litt. Pet. III, 55 (67): Minister ..., id est dispensator uerbi et sacramenti euangelici, si bonus est, consocius fit Euangelii, si autem malus est, non ideo dispensator non est Euangelii. Si enim bonus est, uolens hoc facit, si autem malus, hoc est sua quaerens, non quae Iesu Christi, inuitus hoc facit, propter alia quae requirit ... Numquid (Paulus) dicit: «Si inuitus facio, dispensator non ero»? ... Genuerat itaque illos non per se, sed per Euangelium. Qui etiamsi sua quaereret, non quae Iesu Christi, et inuitus hoc faceret sine sua mercede, tamen pecuniam dominicam dispensaret, quam licet malus non malam nec inutilem bene accipientibus faceret. — PL 43, c. 384-385; CSEL 52, p. 221-222.

¹²¹) S. 99, 13: Baptizata est autem ab alio aliquo sua quaerente, non quae Iesu Christi: audiat a domino: Quae dicunt, facite; quae autem faciunt, facere nolite. Secura sit et in illo, siue in bonam euangelistam incurrat, siue in eum qui quod dicit non facit. A domino enim secura audit: Vade, mulier; fides tua te saluam fecit. — PL 38, c. 602.

K. Nous avons déjà parlé d'un certain Honoratus, membre de la communauté de Thagaste et envoyé par son évêque Alypius à Thiave comme «curé» de cette «paroisse». Étant membre d'une communauté monastique il n'avait aucune possession personnelle, mais les fidèles de Thiave, Catholiques de fraîche date — ils avaient été Donatistes —, voulaient que Honoratus arrive chez eux «avec son argent». Comme nous l'avons vu, cet événement, désagréable pour Alypius, mais aussi pour Augustin qui n'avait pas oublié ses liens avec la communauté de Thagaste, a abouti à une plus grande clarté juridique et à un pas important vers des vœux publics et dûment enregistrés¹²²). Or c'est peut-être au même Honoratus que la Lettre CCXXVIII a été adressée. Dans ce cas, le prêtre Honoratus de Thiave serait devenu évêque de ce lieu. Possidius a copié cette Lettre intégralement dans sa Vie de saint Augustin¹²³). Il faut dire que le sujet de la Lettre était de la plus grande actualité à l'époque où cette biographie fut rédigée, c'est-à-dire peu de temps après la mort d'Augustin, décédé précisément pendant le siège d'Hippone par les envahisseurs vandales. La Lettre pose en effet la question de savoir si les ministres du Christ ont le droit de prendre la fuite à l'approche d'un persécuteur. Vous voyez bien maintenant, Honoratus, ce que vous ne voyiez pas en m'écrivant, d'après vos propres paroles, à savoir tout le bien que les fidèles rencontrent lorsqu'au milieu de leurs malheurs les ministres du Christ se trouvent présents. Vous voyez aussi tout le mal que leur absence effectue, quand *ils cherchent leur propre convenance et non les intérêts de Jésus Christ*, et n'ont pas cette charité dont il est dit qu'elle *ne cherche pas ses propres intérêts*, et n'imitent pas l'exemple de saint Paul qui a dit : «*Je ne cherche pas ce qui m'est utile, mais ce qui est utile au grand nombre, afin qu'ils soient sauvés*». Saint Paul ne se serait pas dérobé aux menaces du prince persécuteur, s'il n'avait pas voulu se conserver pour d'autres à qui sa vie était nécessaire. C'est pourquoi il dit dans la Lettre aux Philippiens 1, 23-24 : «*Je me sens pris dans cette alternative : d'une part, j'ai le désir de m'en aller et d'être avec le Christ, ce qui serait, et de beaucoup, bien préférable ; mais de l'autre, demeurer dans la chair est plus urgent pour votre bien*»¹²⁴).

¹²²) Voir notes 16 et 17.

¹²³) Vita s. Aug., c. 30. — PL 32, c. 59-63 ; éd. Pellegrino, p. 158-189.

¹²⁴) Ep. CCXXVIII, 9 : Certe iam uides, quod te scripseras non uidere, quantum boni consequantur populi christiani, si in praesentibus malis non eis desit praesentia ministrorum Christi. Quorum uides etiam quantum obsit absentia, dum sua quaerunt, non quae Iesu Christi, nec habent illam, de qua dictum est : non quaerit quae sua sunt, nec

Augustin est donc d'avis que, en ligne générale, les pasteurs doivent rester au milieu de leur troupeau même dans les circonstances les plus pénibles. Mais il reste que la sollicitude pour l'Église peut permettre à tel pasteur de se conserver pour d'autres fidèles dont il aurait également la charge. Il faut savoir gré à Honoratus d'avoir présenté son problème à Augustin, car c'est grâce à cela que nous disposons d'une Lettre où celui-ci s'exprime sur une question qui est parfois de la plus grande actualité. Soulignons que le cas où l'évêque seul est menacé n'est pas évoqué ici.

*

* *

L. Plusieurs parmi les textes concernant l'attitude personnelle de saint Paul touchaient déjà au sujet dont nous allons parler maintenant : l'égoïsme et ses rapports avec les divisions dans l'Église.

L.1. La Lettre LXXXVII disait que saint Paul avait eu à vivre avec des gens qui cherchaient leurs propres intérêts et non ceux de Jésus Christ. Or, il a su les supporter. Lors de la dernière grande persécution romaine, certains Chrétiens, craignant la mort, ont brûlé de l'encens devant les idoles et livré aux païens les saintes Écritures. Cela est vrai. Ces gens-là *cherchaient leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*. Mais — contrairement à ce que les Donatistes ont fait — cela n'était pas une raison pour instaurer un schisme. Saint Paul, tout en étant sévère, fut plus tolérant¹²⁵).

L.2. Nous n'avons pas encore souligné que la Lettre CCVIII¹²⁶) employait textuellement le terme de «schisme». Saint Paul avait «engendré» des Chrétiens par l'Évangile. Ils ne lui appartenaient pas. Il jugeait

imitantur eum qui dixit: Non quaerens, quod mihi utile est, sed quod multis, ut salui fiant. Qui etiam persecutoris principis illius insidias non fugisset, nisi se aliis, quibus necessarius erat, seruare uoluisset, propter quod ait: Compellor autem ex duobus concupiscentiam habens dissolui et esse cum Christo, multo magis optimum, manere in carne necessarium propter uos. — PL 33, c. 1017; CSEL 57, p. 491-492.

¹²⁵) Ep. LXXXVII, 2: ... non est tacendum, etiam cognitos malos bonis non obesse in Ecclesia, si eos a communione prohibendi aut potestas desit, aut aliqua ratio conseruandae pacis impediatur ... Ex ea(dem) ratione etiam Paulus apostolus falsos fratres tolerat. Non enim de incognitis ait: Omnes enim sua quaerunt, non quae Iesu Christi, quos tamen secum fuisse manifestat. Ex quo autem genere sunt, qui uel turificare idolis, uel codices diuinos tradere quam mori maluerunt, nisi ex eorum qui sua quaerunt, non quae Iesu Christi? — PL 33, c. 297-298; CSEL 34, 2, p. 398-399.

¹²⁶) Voir notes 103 et 111.

schismatique de dire «Je suis à Paul». Dans l'Église, il s'agit de la cause de Jésus Christ, non pas de sa propre personne¹²⁷).

L.3. Le Traité 123 sur l'Évangile selon saint Jean va dans le même sens. Augustin y parle du ministère de saint Pierre. Il cite saint Paul qui se plaint de ceux qui *cherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*, puis il fait dire au Christ : Si tu m'aimes, Pierre, ne veuille pas te paître toi-même, mais pais mes brebis, non pas comme des brebis à toi, mais comme des brebis à moi; c'est ma gloire que tu dois chercher en elles, non la tienne; mon droit de propriété, non le tien; mes bénéfices, non les tiens¹²⁸). L'allusion aux pasteurs schismatiques est évidente.

L.4. La fin du passage de la Lettre LV que nous avons déjà rencontré ailleurs¹²⁹), est d'un intérêt psychologique remarquable. L'Esprit-Saint, y lisons-nous, est envoyé pour inspirer aux hommes la charité et pour les détourner de *la recherche de leur propre personne*. A cause de leur attitude égocentrique, qui est le contraire de la charité — elle fait que l'on se centre pas sur soi-même —, ils portent un joug pénible et un fardeau qui leur pèse, et ne trouvent aucun repos pour leur âme. Et saint Augustin d'observer : cela explique pourquoi l'animosité des hérétiques est toujours agitée¹³⁰).

L.5. Maintenant nous allons retrouver la réfutation de la Lettre de l'évêque donatiste Pétilien. Augustin parle encore une fois, dans ce passage, de cette modeste tolérance qui manquait tant aux adeptes de l'«Église pure et parfaite». Au beau milieu des faux frères — loups au bercaïl —, qui *recherchent leurs propres intérêts, non ceux de Jésus Christ*, la plus belle palme à gagner par la tolérance, la voici : c'est de ne pas

¹²⁷) Ep. CCVIII, 5: Et quia non sua quaerebat, sed quae Iesu Christi, quamvis ad imitationem suam, quos per Euangelium genuerat hortatur, tamen grauitur corripit eos, qui per apostolorum nomina schismata fecerunt, et obiurgat illos, qui dicebant: «Ego sum Pauli». — PL 33, c. 952; CSEL 57, p. 345.

¹²⁸) Io. eu. tr. 123, 5: Contra hos ergo uigilat totiens inculcata ista uox Christi, quos apostolus gemit sua quaerere, non quae Iesu Christi ... Si me diligis, non te pascere cogita, sed oues meas, sicut meas pasce, non sicut tuas; gloriam meam in eis quaere, non tuam; dominium meum, non tuum; lucra mea, non tua. — PL 35, c. 1967; CCL 36, p. 678.

¹²⁹) Voir note 43.

¹³⁰) Ep. LV, 29: ... interpositis quinquaginta diebus datur ad caritatem spiritus sanctus ... contrarius hominibus sua quaerentibus et ideo iugum asperum et sarcinam grauem portantibus nec inuenientibus requiem animabus suis, quia caritas non quaerit, quae sua sunt. Ideo animositas haereticorum semper inquieta est. — PL 33, c. 219; CSEL 34. 2, p. 203.

troubler la charité de ceux qui précisément *servent la cause de Jésus Christ sans chercher leurs propres avantages*, et cela en s'abstenant de toute dissension tumultueuse et téméraire, autrement dit sans rompre le filet du Seigneur qui rassemble dans l'unité toute sorte de poissons, jusqu'à ce que le filet soit amené au rivage, à la fin de l'histoire — sans le rompre orgueilleusement, par une querelle abominable, se croyant quelque chose, alors qu'on n'est rien —. C'est ainsi qu'on se trompe soi-même: on veut qu'une opinion, personnelle, ou venant d'autres personnes de la même coterie, soit une base suffisante pour effectuer une dissidence parmi des Chrétiens. Et quelle opinion? On affirme qu'on connaît, avec toute la certitude nécessaire, certains comme mauvais et indignes des sacrements de la religion chrétienne. Pourtant, quelles que soient les prétentions de ces querelleurs dans le domaine du savoir, ils n'arrivent pas à en convaincre l'Église universelle qui est répandue dans tous les peuples, comme cela a été prédit ¹³¹).

L.6. Le Seigneur lui-même a toléré Judas, tout hypocrite qu'il fût; ce voleur, qui allait le vendre, il le laisse participer, avec l'innocent ensemble de ses disciples, à la Cène — le texte dit plus précisément: à ce prix de notre rédemption que les Chrétiens baptisés connaissent —; les apôtres tolèrent de faux apôtres et Paul, *qui ne cherche pas ses propres intérêts, mais ceux de Jésus Christ*, fréquente avec une tolérance très remarquable des gens *qui cherchent ce qui leur est avantageux, sans se mettre au service de la cause de Jésus Christ* ¹³²).

Ces paroles se trouvent dans la Lettre XLIII d'Augustin, adressée à un certain Glorius. Celui-ci étant Donatiste, nous avons rangé ce passage

¹³¹) C. litt. Pet. III, 3 (4): Maxima ... palma tolerantiae est inter subintroducitos falsos fratres sua quaerentes, non quae Iesu Christi, dilectionem non sua quaerentium, sed quae Iesu Christi, nulla turbulenta et temeraria dissensione turbare nec unitatem sagenae dominicae ex omni piscium genere congregantis, dum ad litus, id est ad finem saeculi ducitur, superbe nefaria contentione disrumpere, cum se putat quisque aliquid esse dum nihil sit, atque ita se ipsum seducit et sufficere uult ad populorum christianorum separationem suum uel suorum iudicium, qui malos quosdam communione sacramentorum christianae religionis indignos se apertissime nosse dicunt, de quibus tamen quidquid nosse se dicunt uniuersae Ecclesiae quae per omnes gentes sicut est praedicta diffunditur, persuadere non possunt. — PL 43, p. 349-350; CSEL 52, p. 165. — Voir note 118.

¹³²) Ep. XLIII, 23: Tolerat ipse dominus Iudam diabolum, furem et uenditorem suum sinit accipere inter innocentes discipulos quod fideles nouerunt pretium nostrum; tolerant apostoli pseudoapostolos et, inter sua quaerentes, non quae Iesu Christi, Paulus non sua quaerens, sed quae Iesu Christi, cum gloriosissima tolerantia conuersatur ... — PL 33, c. 171; CSEL 34. 2, p. 105-106.

ici, mais nous aurions bien pu en faire mention dans la catégorie des textes concernant l'attitude personnelle de saint Paul¹³³).

Cette Lettre à Glorius pourrait bien être à peu près contemporaine à la Règle de saint Augustin¹³⁴).

Donc, en un mot: pas de séparation, ni en vertu d'accusations vraies, ni surtout en raison d'accusations sans fondement. Tout cela est de la recherche orgueilleuse de soi-même. Ce qu'il faut est une humble et charitable tolérance. Qu'on suive l'exemple des apôtres, de saint Paul, et en fin de compte de Jésus Christ en personne.

*

* *

M. Augustin a toujours été très sensible aux dangers que représentaient pour tout le monde, et peut-être particulièrement pour lui-même, les compliments humains. Ils sont si souvent faux et hypocrites, ou s'ils sont vrais, ils concernent si souvent des qualités ou des performances que les hommes doivent si peu à eux-mêmes. C'est Dieu qui devrait être loué.

M.1. Voici ce qu'Augustin en dit dans un ouvrage qui date encore du temps de son sacerdoce, son *Commentaire de l'Épître aux Galates*: Celui qui plaît aux hommes sans chercher de leur part sa propre gloire, mais celle de Dieu, dans l'intérêt de leur salut, ne plaît plus aux hommes, mais à Dieu, ou du moins, quand il plaît à la fois à Dieu et aux hommes, il ne plaît pas aux hommes d'une façon absolue. Car autre chose est plaire aux hommes, autre chose plaire à Dieu et aux hommes. Jésus Christ commande à ses serviteurs d'apprendre de lui à être doux et humbles de cœur, ce que l'on ne peut réaliser d'aucune façon, si l'on cherche à plaire aux hommes pour soi-même, c'est-à-dire pour sa propre gloire, comme en vue d'une chose privée et personnelle. Qu'on ne soit pas surpris de ce que saint Paul dit dans la Première aux Corinthiens 10, 33: «*Comme moi-aussi je m'efforce de plaire à tous en tout ...*», car il ajoute: «*... ne cherchant pas mon propre intérêt, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés*». Or on ne peut être utile au salut de quelqu'un si l'on lui plaît pour soi-même. On ne plaît pas utilement si l'on ne plaît pas pour la cause de Dieu, ce qui veut dire pour que Dieu plaise et soit glorifié lorsque les hommes considèrent dans un homme les dons de Dieu, ou lorsqu'ils reçoivent par le ministère d'un homme, comme tels, des dons de

¹³³) Voir notes 36-42.

¹³⁴) Elle a été datée de 396/397 par A. GOLDBACHER. Voir CSEL 58, p. 16.

Dieu. Mais quand un homme plaît de cette manière, ce n'est plus l'homme qui plaît, mais Dieu. Les deux choses peuvent donc être dites justement : ét «je cherche à plaire», ét «je ne cherche pas à plaire». Car en présence de quelqu'un qui pense bien et qui frappe respectueusement (à la porte) pour obtenir la compréhension de ces paroles, elles seront toutes deux claires et aucune contradiction entre elles n'en repoussera la pénétration¹³⁵).

M.2. Le Commentaire du Psaume 121 pose le même problème : saint Paul, veut-il plaire aux hommes ? Et la solution se trouve de nouveau dans le fait que, de toutes façons, *il ne cherche pas ses propres intérêts*. Il a dit : «*Je m'efforce de plaire en tout à tous*». Que devient donc, Paul, ce que tu dis ailleurs : «Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ». Mais l'apôtre ne veut pas que l'on plaise pour soi-même et non pas en vue de la charité (l'amour de Dieu et des hommes). Celui qui cherche sa propre gloriole ne cherche pas le salut d'autrui. Après avoir dit : «Comme moi-aussi je m'efforce de plaire à tous en tout», il ajoute en effet : «... *ne cherchant pas mon propre intérêt, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés*»¹³⁶).

M.3. A l'adresse des veuves chrétiennes, l'évêque d'Hippone insiste sur le bien qu'elles peuvent faire dans la communion ecclésiale. Si quelqu'un garde sa vie pure de toute conduite scandaleuse et criminelle, il se fait du bien à lui-même, alors que tel autre qui, de plus, garde sa bonne renommée, exerce la miséricorde aussi à l'égard d'autrui. Notre vie à nous est importante pour nous, votre renommée est importante pour les autres. Et assurément, ce que nous procurons charitablement aux autres

¹³⁵) Gal. exp. 5: Qui ... placet hominibus, non ab ipsis suam gloriam quaerens, sed dei, ut salui fiant, non iam hominibus, sed deo placet, aut certe iam cum et deo placet simul et hominibus, non utique hominibus placet. Aliud est enim placere hominibus, aliud et deo et hominibus ... Iubet (Christus) seruis suis, ut discant ab ipso mites esse et humiles corde, quod nullo modo potest, qui propter seipsum, id est propter suam quasi priuatam et propriam gloriam placere hominibus quaerit ... Non ergo moueat quod (Paulus) alibi dixit: Sicut et ego omnibus per omnia placeo, addidit enim: Non quaerens, quod mihi prodest, sed quod multis, ut salui fiant. Nulli autem prodest, ut saluus fiat, si homo ei propter seipsum placeat, qui non placet utiliter, nisi cum propter deum placet, id est ut deus placeat et glorificetur, cum dona eius attenduntur in homine aut per ministerium hominis accipiuntur, cum autem sic homo placet, non iam homo sed deus placet. Utrumque ergo recte dici potest: et ego placeo, et non ego placeo. Si enim adsit bonus intellectus piusque pulsator, patebit utrumque et nulla inter se repugnantia repellat intransigentem. — PL 35, c. 2109; CSEL 84, p. 60-61.

¹³⁶) En. Ps. 121, 12. Voir note 40.

pour leur salut, cela tourne également et par surcroît à notre propre avantage. Pour cette raison d'apôtre dit: «*Plaisez à tous en tout, comme moi-aussi je m'efforce de plaire à tous en tout, ne cherchant pas mon propre intérêt, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés*». De ces deux biens, à savoir la vie bonne et la renommée bonne, ou plus brièvement la vertu et la louange, saint Paul s'attachait très sagement à l'un pour lui-même et, très charitablement, il avait soin de l'autre en vue d'autrui. Au demeurant, mêmes les plus minutieuses précautions humaines ne peuvent écarter de façon absolue les soupçons même les plus malveillants: là où nous aurons fait, dans notre estimation, tout le bien qui est en notre pouvoir, si quelques-uns cherchent à salir notre réputation — qu'ils inventent le mal, ou qu'ils croient le mal qu'on dit —, trouvons alors, malgré cela, de la consolation dans notre bonne conscience, voire gardons notre joie, assurés que notre récompense est grande dans le ciel, alors même que les hommes disent beaucoup de mal de nous, qui vivons cependant en bonne relation avec Dieu et dans la justice¹³⁷).

M.4. Mais dans une Lettre à son ami et collègue Alypius, Lettre que nous lirons à un autre endroit dans cet article, Augustin souligne que dans certains cas, où le bien public est en cause, la seule bonne conscience ne suffit pas et qu'il faut alors justifier les faits incriminés¹³⁸).

¹³⁷) B. uid. 22 (27): ... quisquis a criminibus flagitiorum atque facinorum uitam suam custodit, sibi bene facit; quisquis autem etiam famam, et in alios misericors est. Nobis enim necessaria est uita nostra, aliis fama uestra. Et utique etiam quod aliis ministramus misericorditer ad salutem, ad nostra quoque redundat utilitatem. Unde ... apostolus ...: Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo, non quaerens quod mihi utile est sed quod multis, ut salui fiant ...; ... illorum duorum, id est bonae uitae et bonae famae uel, quod breuius dicitur, uirtutis et laudis, unum propter se ipsum sapientissime retinebat, alterum propter alios misericordissime prouidebat. Sed quoniam quantalibet humana cautela suspiciones maleuolentissimas non potest omni ex parte uitare, ubi pro existimatione nostra quidquid recte possumus fecerimus, si aliqui de nobis uel mala fingendo uel mala credendo famam nostram decolorare conantur, adsit conscientiae solacium planeque etiam gaudium, quod merces nostra magna est in caelis, etiam cum dicunt homines multa mala de nobis, pie tamen iusteque uiuentibus. — PL 40, c. 448-449; CSEL 41, p. 339-340.

¹³⁸) Ep. CXXV, 2: ... omnis haec inuidia non nisi in clericos aestuat maximeque in episcopos, quorum uidetur praeminere dominatus, qui uti fruique rebus ecclesiae tamquam possessores et domini existimantur. Ad istam cupiditatem tam noxiam atque mortiferam, si fieri potest, meus Alypi, non aedificentur per nos infirmi. Recordare, quid locuti fuerimus, antequam ista temptatio, quae plus ad hoc cogit, accideret. Ex hoc potius conferendo adiuuante domino prouidere conemur nec nobis sufficiat nostra conscientia, quia non talis causa est, ubi debeat sola sufficere. Si enim serui dei non reprobi sumus, si aliquid uiget in nobis illius igniculi, quo caritas non quaerit quae sua sunt, prouidere utique debemus bona non solum coram deo sed etiam coram hominibus, ne tranquillam aquam bibentes in

M.5. Voici maintenant le dernier texte dans ce domaine, la Lettre CCXXXI, adressée au «comte» Darius. C'est dans cette Lettre qu'Augustin a donné le bref et intéressant aperçu du contenu de ses *Confessions* que l'on trouve souvent à la tête des éditions critiques de cette œuvre. Darius venait d'être envoyé en Afrique pour y restaurer la paix intérieure. Augustin lui avait envoyé une Lettre d'accueil, et Darius avait écrit une réponse pleine de vénération pour le vieil Augustin. Citant Ennius qui disait que tous les mortels désirent être loués, Augustin envoie à Darius ses *Confessions* — pour se faire connaître — avec d'autres écrits. Mais il souligne que les louanges sont plus profitables à ceux qui les formulent qu'à ceux qui les reçoivent. Car ces derniers doivent se contenter d'être estimables. Mais ceux à qui il importe de suivre l'exemple des bons, doivent être félicités des louanges qu'ils adressent aux bons, parce qu'ils prouvent que les bons qu'ils louent avec sincérité leur plaisent. C'est cela que l'apôtre veut nous faire comprendre quand il dit : *«Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ»*, tout en disant lui-même ailleurs : *«Plaisez donc à tous en toutes choses, comme moi-même je m'efforce à plaire à tous en toutes choses ...»*, mais en ajoutant dans quelle intention il le disait : *«... ne cherchant pas mon propre intérêt, mais celui du grand nombre, afin qu'ils soient sauvés»*. Voilà ce que saint Paul cherchait dans les louanges humaines¹³⁹).

Il n'est peut-être pas exclu que le comte Darius ait du relire deux ou trois fois cette Lettre afin de se frayer un chemin à travers ses méandres un peu subtils.

Mais la complication de la pensée de saint Augustin ici, n'est pas, ou n'est pas uniquement, l'effet d'une certaine préciosité de style. Le cœur de l'homme pécheur est si ténébreux qu'il lui est quasiment impossible de préciser où, dans ses motivations, l'amour exclusif de Dieu «commence», ou à quel moment précis il ne s'adore plus soi-même en adorant le Seigneur.

nostra conscientia pedibus incautis agere conuincamur, ut oues dominicae turbidam bibant. — PL 33, c. 475; CSEL 44, p. 4.

¹³⁹) Ep. CCXXXI, 4: Etenim cum laudantur boni, non laudatis sed laudantibus prodest. Nam illis, quantum ad ipsos adinet, quod boni sunt, sufficit; sed eis, quibus expedit imitari bonos, gratulandum est, cum ab eis laudantur boni, quoniam sic indicant eos sibi placere, quos ueraciter laudant. Dicit ergo apostolus quodam loco: Si hominibus placerem, Christi seruus non essem, et idem dicit alio loco: Placete omnibus per omnia, sicut et ego omnibus per omnia placeo, sed adiungens causam: Non quaerens, quod mihi utile est, sed quod multis, ut salui fiant. Ecce, quod quaerebat in laude hominum ... — PL 33, c. 1024; CSEL 57, p. 506.

N. Nous terminons cette enquête par la lecture de quatre textes d'Augustin où le rappel de l'un ou de l'autre de nos textes scripturaires a une résonnance personnelle et qui ont pour cette raison un intérêt particulier.

N.1. Il s'agit en premier lieu de la Lettre qu'il a envoyée à son évêque Valerius à l'occasion de son ordination sacerdotale. Contre toute attente, contrairement aussi à ce qu'il aurait désiré, le converti Augustin avait accédé au sacerdoce. Je pense qu'on n'a pas besoin de décrire les circonstances de cet événement. A ce moment Augustin se rendait bien compte d'une grave lacune dans sa formation et il demandait à Valerius de lui laisser encore un peu de temps libre, pour qu'il puisse rattraper son retard. Une opinion tenace veut qu'aux yeux d'Augustin lui-même, ce retard concernait ses connaissances bibliques en général. Mais une lecture attentive de la Lettre XXI nous apprend qu'Augustin pensait à autre chose. Il écrit ceci: en prenant connaissance du désir de son prêtre d'avoir encore un peu de temps libre, Valerius dirait peut-être: «Je voudrais bien savoir ce qui manque à votre instruction». Augustin, lui, estime que les choses qui lui manquent sont si nombreuses, qu'il pourrait plus facilement énumérer celles qu'il a déjà que celles qu'il n'a pas encore. Il voudrait donc que Valerius patiente encore un peu; qu'il donne à Augustin l'occasion d'étudier l'Écriture Sainte. Mais pour quoi faire? Augustin fait une distinction qui n'a pas été suffisamment remarquée. Son retard en connaissances bibliques, dit-il, ne concerne pas les grandes lignes de la révélation chrétienne. Il ose affirmer en effet qu'il est bien au courant de ce qui concerne le salut et qu'il s'y attache avec une foi totale. Mais d'autre part, en tant que prêtre, il allait assumer une fonction publique et sociale. Il voudrait donc apprendre, en lisant la Bible, comment il devait mettre sa conviction croyante au service du salut des autres. Il pensait trouver dans les Ecritures d'utiles conseils à cet égard, et il aimerait disposer du temps nécessaire pour les découvrir, en demandant, en cherchant et en frappant, c'est-à-dire en priant, en lisant et en pleurant. Ce qu'il désirait trouver dans la Bible n'était donc pas une meilleure connaissance générale de la révélation chrétienne, mais d'utiles conseils pratiques pour le gouvernement des fidèles, «*sans rechercher son profit personnel, mais celui du grand nombre, pour qu'ils soient sauvés*»¹⁴⁰). N'est-il pas intéressant de voir résumé ce qu'Augustin pensait

¹⁴⁰) Ep. XXI, 4: Sed dicit fortasse sanctitas tua: uellem scire, quid desit instructioni tuae. Tam multa autem sunt, ut facilius possim enumerare, quae habeam, quam quae habere desidero. Auderem enim dicere scire me et plena fide retinere, quid pertineat ad

aller trouver dans la Bible, par la citation de la Première aux Corinthiens 10, 33, soit l'une des paroles pauliniennes qui ont guidé la présente recherche? Autrement dit, les textes réunis dans cet article constituent le fruit de réflexions qu'Augustin a commencées à l'occasion de son ordination sacerdotale en 391. Pour ceux qui désirent mieux connaître saint Augustin comme personnalité religieuse, c'est une constatation de taille!

N.2. Le texte suivant se trouve dans les *Confessions*, à la fin du livre dixième.

Augustin vient de terminer l'examen de conscience qu'il a institué en fonction de la triple concupiscence dont parle saint Jean dans sa Première Épître en 2, 16. Ce passage s'étend de 30 (41) — sinon de 27 (38) — à 41 (66). La longue réflexion d'Augustin sur tout ce qui manquait au pauvre pécheur qu'il était, aurait pu le plonger dans le désespoir. Mais ce qui l'a empêché d'y sombrer fut sa foi en Jésus Christ, le vrai Médiateur entre Dieu et les hommes. Il disait au Seigneur: ... nombreuses et grandes sont les langueurs en moi, nombreuses et grandes, mais plus large est ton remède. Nous aurions pu croire que ton Verbe était bien loin de s'unir à l'homme, et désespérer de nous, s'il ne s'était fait chair et n'eût habité parmi nous¹⁴¹).

Bien sûr, il aurait pu s'adresser à d'autres «médiateurs», faux. Les néo-platoniciens, et spécialement Porphyre, ont voulu effectuer le retour de l'âme à Dieu par des pratiques magiques et aussi par l'intermédiaire d'esprits célestes. C'est pourquoi Augustin dit, immédiatement après son examen de conscience: Qui trouver pour me réconcilier avec toi? Devais-je faire la cour aux anges? Avec quelle prière? quels rites sacrés? Bien des gens qui s'efforçaient de revenir vers toi, et ne le pouvaient pas par eux-mêmes, ont tenté ces moyens¹⁴²). Ils te cherchaient en s'enflant la poitrine plutôt qu'en se la frappant. Ils ont attiré vers eux, par la

salutem nostram. Sed hoc ipsum, quo modo ministrem ad salutem aliorum non quaerens, quod mihi utile est, sed quod multis, ut salui fiant? Et sunt fortasse aliqua, immo non est dubitandum esse in sanctis libris conscripta consilia ... — PL 33, c. 89; CSEL 34. 1, p. 52.

¹⁴¹) Conf. X, 43 (69): Multi enim et magni sunt idem languores, multi sunt et magni; sed amplior est medicina tua. Potuimus putare uerbum tuum remotum esse a coniunctione hominis et desperare de nobis, nisi caro fieret et habitaret in nobis. — PL 32, c. 808; CCL 27, p. 193.

¹⁴²) Conf. X, 42 (67): Quem inuenirem, qui me reconciliaret tibi? Ambiendum mihi fuit ad angelos? Qua prece? Quibus sacramentis? Multi conantes ad te redire neque per se ipsos ualentes, sicut audio, temptauerunt haec ... — PL 32, c. 807; CCL 27, p. 191.

ressemblance de leur cœur, ces complices et alliées de leur superbe que sont les puissances de l'air. Ils étaient des mortels et des pécheurs; mais toi, Seigneur, avec qui ils cherchaient à se réconcilier, mais orgueilleusement, tu es immortel et sans péché¹⁴³).

Augustin, lui, a mis sa confiance dans le vrai Médiateur, mortel avec les hommes, juste avec Dieu¹⁴⁴).

Mais cette confiance ne l'a pas empêché d'être très conscient des profondeurs de l'abîme où il se trouvait. Il le fait bien sentir par la façon dont il termine ce livre dixième des *Confessions*: il avait songé à quitter sa charge pastorale. Atterré par mes péchés, écrit-il, et par le bloc de ma misère, j'avais en mon cœur examiné et mûri le projet de fuir vers le désert, mais tu m'en as empêché. Tu m'as rassié. «*Le Christ, disais-tu, est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux, mais pour lui, qui, pour eux, est mort*». A présent, Seigneur, je décharge en toi mes alarmes, j'étudierai tes merveilles d'après ta Loi. Toi, tu sais mon incompetence et mon infirmité: enseigne-moi et guéris-moi. Celui-là, ton unique, en qui tous les trésors sont cachés de la sagesse et de la science, m'a racheté dans son sang. Trêve aux chicanes des superbes, quand, vouant mes pensées à Celui qui a payé ma rançon, je le mange et bois et distribue et quand de lui je désire, quoique pauvre, me rassasier au milieu des affamés rassasiés. Ah! ils louent le Seigneur, ceux qui le cherchent¹⁴⁵).

Ce passage est un véritable tissu de réminiscences scripturaires. Nous y trouvons le texte qui m'a invité à citer ce passage dans le cadre de la présente recherche, la Deuxième aux Corinthiens 5,15: «*Le Christ est*

¹⁴³) Conf. X, 42 (67): Elati enim te quaerebant doctrinae fastu exerentes potius quam tundentes pectora et adduxerunt sibi per similitudinem cordis sui conspirantes et socios superbiae suae potestates aeris huius ... Erant enim illi mortales et peccatores, tu autem, domine, cui reconciliari superbe quaerebant, immortalis et sine peccato. — PL 32, c. 807-808; CCL 27, p. 191-192.

¹⁴⁴) Conf. X, 42 (67): Mediator autem inter deum et homines oportebat ut haberet aliquid simile deo, aliquid simile hominibus ... — PL 32, c. 808; CCL 27, p. 192.

¹⁴⁵) Conf. X, 43 (70): Conterritus peccatis meis et mole miseriae meae agitaueram corde meditatusque fueram fugam in solitudinem, sed prohibuisti me et confirmasti me dicens: Ideo Christus pro omnibus mortuus est, ut qui uiuunt iam non sibi uiuant, sed ei qui pro ipsis mortuus est. Ecce, domine, iacto in te curam meam, ut uiuam, et considerabo mirabilia de lege tua. Tu scis imperitiam meam et infirmitatem meam: doce me et sana me. Ille tuus unicus, in quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi, redemit me sanguine suo. Non calumnientur mihi superbi, quoniam cogito pretium meum et manduco et bibo et erogo et pauper cupio saturari ex eo inter illos, qui edunt et saturantur: et laudant dominum qui requirunt eum. — PL 32, c. 808-809; CCL 27, p. 193.

mort pour tous, afin que les vivants ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux». Mais la dernière édition critique des *Confessions* énumère encore une quinzaine d'autres passages scripturaires qui ont résonné dans le cœur d'Augustin lorsqu'il rédigeait ces lignes.

J'en retiendrai un seul, le Psaume 118, 22: «Trêve aux chicanes des superbes». On a voulu voir¹⁴⁶) dans cette citation une allusion aux critiques du Donatiste Pétilien à propos de la consécration épiscopale d'Augustin: celui-ci n'aurait pas dû devenir le «co-évêque» de Valerius du vivant de ce dernier; c'était contraire au droit. Le superbe par excellence serait ce Pétilien. Précisons que son nom ne figure nulle part dans les *Confessions*. N'est-il pas beaucoup plus simple de chercher l'identité de ces «superbes» dans le contexte immédiat de X, 43 (70)? Nous venons de lire que des hommes mortels et pécheurs cherchaient le retour de leur âme à Dieu par l'intermédiaire de ces complices et alliées de leur superbe qui sont les esprits mauvais, mais qu'Augustin, lui, ne connaissait d'autre Médiateur que le Maître de l'humilité? Il ne le reconnaît pas seulement, contre la superbe de Porphyre et de ses semblables, avec leurs prières et leurs rites, comme le vrai Médiateur, mais, après une crise, il a décidé de continuer à en être le serviteur sacerdotal et sacramentel, en mangeant et en buvant Celui qui a payé sa rançon, en le distribuant, désirant en être rassasié dans sa pauvreté au beau milieu de ceux qui ont faim et qui sont, eux-aussi, rassasiés¹⁴⁷).

Mais de quelle crise s'agit-il? Augustin évoque son projet de prendre la fuite précisément, nous l'avons vu, après une très longue réflexion sur le côté négatif de sa vie, dix ans après sa conversion. Ne serait-il pas tout simple de situer cette crise précisément à ce moment-là, à la fin de ce bilan accablant, comme l'a déjà fait le Père F. Cayré?¹⁴⁸) C'est alors qu'il se serait trouvé terrifié en pensant à ses péchés et accablé par sa misère, indigne de la charge qui lui avait été jadis imposée sans qu'il le désirât. Mais il s'est repris bientôt, parce qu'il ne voulait pas laisser parler ses propres sentiments, mais être au service de la cause du Christ, fort par la grâce du véritable Médiateur.

¹⁴⁶) Voir J. PINTARD, *Le sacerdoce selon saint Augustin*, Paris, (1960), p. 333-336.

¹⁴⁷) Conf. X, 43 (70): Non calumnientur mihi superbi, quoniam cogito pretium meum et manduco et bibo et erogo et pauper cupio saturari ex eo inter illos, qui edunt et saturantur ... — PL 32, c. 809; CCL 27, p. 193.

¹⁴⁸) F. CAYRÉ, *Le Christ dans les Confessions*, L'Année théologique augustinienne XIII, 1953, (p. 232-259), p. 248-251.

N.3. Le troisième texte se trouve dans une Lettre d'Augustin adressée à Alypius, son ami de longue date, converti avec lui et baptisé en 387, maintenant son collègue dans l'épiscopat. Il s'agit de la Lettre CXXV laquelle a été datée de 411. Elle est en effet en rapport avec l'invasion de l'Italie par les Goths sous Alaric et la prise de Rome en 410. Pinianus, sa femme Melania «la Jeune» et sa belle-mère Albina avaient pris la fuite et s'étaient pour quelque temps installés à Thagaste, auprès d'Alypius (qui avait des relations personnelles avec l'aristocratie «italienne»). Lors d'une visite d'Albina, Melania et Pinianus à Hippone, les fidèles de cette ville voulaient que ce dernier devienne prêtre d'Hippone et Pinianus, qui refusait de céder à leurs exigences, a été forcé à promettre qu'il n'accepterait le sacerdoce dans aucune Église autre que celle d'Hippone. Sa belle-mère Albina ne manquait pas de souligner que les fidèles d'Hippone étaient dans cette affaire moins impressionnés par les vertus de son gendre que par les nombreux milliers de sesterces qu'ils le croyaient posséder.

Malheureusement il n'est pas possible de citer ici intégralement la longue Lettre qu'Augustin a écrite à Alypius sur cet incident, malheureusement, car elle est bien haute en couleur. Dans le cadre de la recherche que nous sommes en train de terminer, nous limiterons notre lecture à quelques lignes personnelles. Des événements de ce genre, dit Augustin, nourrissent de la haine anticléricale dont les évêques sont les principales victimes. Envieux, on les regarde surtout comme des puissants qui disposent à leur gré des biens matériels de leurs Églises, comme s'ils en étaient les possesseurs et les maîtres. Augustin et Alypius avaient précisément eu un entretien à ce propos, avant la regrettable affaire dont parle la Lettre. Maintenant il fallait qu'ils s'entendent entre eux, avec l'aide de Dieu, pour essayer de prendre de sages mesures pour l'avenir. Ils ne peuvent pas se contenter de leur bonne conscience! La nature de la cause présente — qui est du domaine public — exige quelque chose de plus. Puis Augustin développe sa pensée en s'inspirant de la Première aux Corinthiens 13, 5: Si nous sommes des serviteurs de Dieu recommandables, s'il se trouve au fond de nous un tout petit peu de cette flamme de la *charité qui ne cherche pas ses propres intérêts*, nous devons assurément nous appliquer à faire avec prévoyance ce qui est bien non seulement devant le regard de Dieu, mais aussi aux yeux des hommes, de peur que, dans notre âme et conscience, quand nous buvons à une source pure, on

properties the order established by Hippone, say, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

ne nous accuse avec raison, si nous agissons sans précaution, de troubler par nos pieds l'eau où s'abreuvent les brebis du Seigneur¹⁴⁹).

N.4. Nous terminons cette partie de notre enquête en citant le Sermon 47, 12, Sermon que nous avons déjà rencontré dans un autre contexte. Saint Augustin y cite la Première Lettre aux Corinthiens 10, 33: «... moi, je m'efforce de plaire à tous en tout», et explique: Nous ne cherchons pas notre gloire, mais le salut des autres, pour que, si nous suivons le bon chemin, ils ne s'égarent pas en nous suivant, nous. Qu'ils soient nos imitateurs, si du moins nous le sommes du Christ ... Nous ne recherchons pas nos propres avantages quand nous désirons plaire aux hommes, mais nous voulons nous réjouir pour leur bien; nous nous réjouissons que ce qui est bon leur fasse plaisir; c'est pour leur propre profit, non pas pour notre considération personnelle¹⁵⁰).

Et c'est avec ces réflexions personnelles que nos lectures se terminent.

*

* *

O. «La charité ne cherche pas ses propres intérêts». Saint Augustin semble avoir placé son sacerdoce et son épiscopat sous le signe de cette «devise», appuyée par d'autres «sentences» de saint Paul du même genre et par un texte du Psautier. Il en a fait aussi le trait distinctif de tout bon Chrétien, pasteur ou simple fidèle, comme de toute la Cité de Dieu. Le pasteur Augustin qui parlait ainsi à soi-même et aux «troupeaux» ne différerait pas du moine Augustin qui voulut souligner l'importance essentielle de ce principe dans la vie quotidienne des «serviteurs-de-Dieu-dans-le-monastère».

LUC VERHEIJEN, O.S.A.

¹⁴⁹) Ep. CXXV, 2. Voir note 138.

¹⁵⁰) S. 47, 12. Voir note 95.